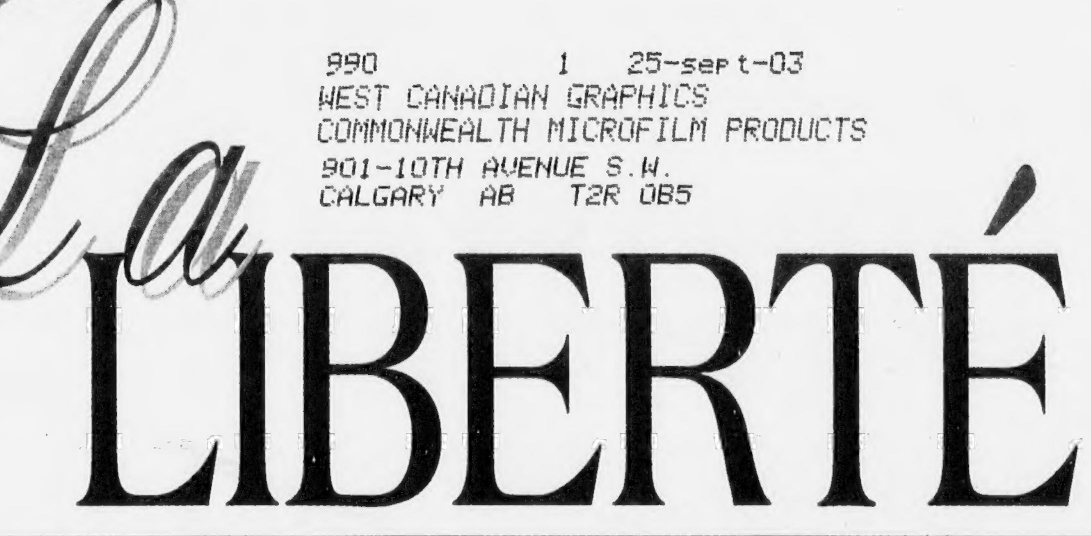


La LIBERTÉ

Vol. 88 n°47 • du 29 mars au 4 avril 2002 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

C'est dans le panier!

Les Cavaliers de l'école Pointe-des-Chênes à Sainte-Anne ont remporté le Championnat provincial de basketball des écoles secondaires. Une première dans leur histoire.

■ Page 23.

Citation de la semaine

«C'est sûr que la paix est une menace pour ceux qui ne la veulent pas.»

Directeur du Centre jeunes Kamengé au Burundi, Jérôme Ninteretse aide la nouvelle génération à reconstruire son pays ravagé par la guerre.

■ Page 35.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre ?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

L'art de la conscience



Le peintre Denis Gagnon a remis, le 26 mars, sa toile *Dream Time* au premier ministre du Manitoba, Gary Doer. Elle symbolise la culture autochtone oubliée par les Blancs. « Le petit garçon en larmes attend son tour pour retrouver ses racines explique l'artiste. Je crois que nous devons ouvrir les yeux et aider ce peuple. » Puisque le mois de mars est le mois de la conscientisation à l'épilepsie, le peintre qui souffre de cette maladie profite de l'occasion pour lancer un message public. « En regardant ma toile, j'espère que les autres épileptiques comprendront qu'ils ont leur place et qu'ils peuvent s'impliquer dans leur communauté », soutient Denis Gagnon.

Ras le bol!

Des souris, des gaz nocifs et de l'eau insalubre, il y a bel et bien matière à inquiéter les parents de l'école Aurèle-Lemoine de Saint-Laurent sans parler des commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine.

■ Page 3.

Amour printanier

La comédie musicale *Dust and Dreams*, présentée par le Cercle Molière, se veut l'éloge de l'amour et du printemps. Surtout, elle encourage à croire en ses rêves. De quoi faire chanter le public.

■ Page 13.

Entreprises à succès

La firme de publicité Market Force et le concessionnaire Bombardier AG's Motor Sports Central regorgent de fierté. Ils ont été honorés pour la qualité de leur service.

■ Pages 10 et 25.

FÉDÉRATION DES MÉTIS DU MANITOBA

Des revendications coûteuses

La Fédération des Métis du Manitoba demande davantage de fonds fédéraux afin de pouvoir payer ses avocats. Le ministre des Finances, Paul Martin, se dit ouvert à la culture métisse, mais demeure toutefois muet quant à cette demande.

Daniel BAHUAUD

La Fédération des Métis du Manitoba (MMF) demande au gouvernement fédéral d'augmenter son financement afin de défrayer le coût de ses revendications territoriales.

C'est, du moins, ce qu'a affirmé le président de la MMF, David Chartrand, le 23 mars, lors de l'assemblée annuelle de l'organisme, qui avait eu lieu à Winnipeg. « Le Manitoba a été fondé par le peuple métis, a-t-il souligné. C'est notre terre et nous sommes bien chez nous ici. Pourtant, le fédéral a offert des sommes énormes aux autochtones afin qu'ils puissent mener à bien leurs dossiers juridiques. Alors que nous avons reçu 500 000 $ pour payer nos avocats, ils ont reçu 21 millions $. Pourtant, ce n'est pas suffisant pour défendre notre cause.

« Je suis prêt à parier que 500 000 $, c'est moins que les contributions annuelles en impôts fédéraux des quelque 2 000 personnes rassemblées dans cette salle, a-t-il poursuivi, non sans ironie. Louis Riel avait raison de maintenir que "Nous ne sommes pas des oiseaux de l'air", mais bien des personnes humaines avec des droits. Pourtant, nous perdons constamment du terrain, à cause de l'expansion des parcs nationaux et provinciaux, sans parler de la présence toujours croissante des industries forestières américaines. C'est pourquoi il nous faudrait, en plus de l'argent, une politique fédérale portant sur le peuple métis, tout comme il en existe pour les autochtones. »

Tout en soulignant cette carence, David Chartrand a cependant fait remarquer que bien du progrès a été accompli depuis quelques années. « Le premier ministre provincial, Gary Doer, nous a promis que la MMF pourrait rencontrer son cabinet une fois par année, et c'est ce qu'il a fait, dit-il. Le dialogue se poursuit de façon positive. »

Le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, était présent à l'assemblée annuelle. « Les propos de David Chartrand sont toujours très directs, a-t-il noté. Je respecte son honnêteté et son intégrité. Et je rapporterai, sans interpréter, ses paroles au premier ministre. À mon avis, il est cependant préférable de négocier avec le fédéral que d'attendre les résultats d'une poursuite judiciaire. Cela dit, je comprends les difficultés qu'éprouvent les Métis et je prends note du rôle qu'ils ont joué dans l'ouverture de l'Ouest et la création du Canada. »



photo: Daniel Bahuaud

Malgré les propos directs du président de la MMF, David Chartrand, la relation personnelle entre le chef métis et Paul Martin est des plus cordiales. Sur la photo, c'est avec fierté que David Chartrand présente sa mère au ministre des Finances.

Coup d'œil national

DON BOUDRIA, MINISTRE DES TRAVERS PUBLICS

EUH!... JE CROIS QUE ÇA INCLUT LA T.P.S.!

RAPPORT 40 PAGES GROUPACTION

1625 000 $

MICHEL LAVIGNE ©APF-491

SAINT-LAURENT

Les Métis à l'étude

Un institut franco-métis pourrait naître à Saint-Laurent au cours des prochaines années. C'est du moins ce qu'affirme un de ses résidants, Luc-Paul Fontaine.

« Il se concentrerait sur l'étude de la culture et de la langue métisses de Saint-Laurent, explique-t-il. D'autres sciences comme la biologie et l'anthropologie pourraient même s'y greffer. »

Le projet, qui en est encore à ses premiers balbutiements, est loin d'être concrétisé de l'avis du professeur de sociologie à l'Université de Winnipeg, Thibault Martin. Ce dernier est présent dans la communauté métis puisqu'il tente de développer l'alphabétisme à partir de la tradition orale à Saint-Laurent.

« La première étape, qui consiste à savoir si les gens de Saint-Laurent veulent un tel projet dans leur communauté, n'a même pas été franchie, remarque-t-il. Il reste également à voir si des structures semblables existent déjà au sein d'autres organismes et à vérifier s'ils sont intéressés. »

M. C.

La LIBERTÉ

journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directeur : **Pascal DUBÉ** • Rédacteur en chef : **Daniel BAHUAUD** • Journalistes : **Mohammed CHOALI, Mylène CRÊTE** et **Jean-François NADEAU** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité : **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative : **Roxanne BOUCHARD** • Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo : **Aude ANDRIEU, Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** • Publicité : **Pascal DUBÉ** • Développement de photos : **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone : **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://www.la-liberte.mb.ca** • Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** • Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** • Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada** : 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis** : 90 $ • **Outre-mer** : 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

N° de la convention: 40012102 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

SAINT-LAURENT

Un environnement malsain

En l'espace de trois semaines, le concierge de l'école Aurèle-Lemoine a attrapé 18 souris. Ce fait, et d'autres encore, ont poussé le comité scolaire de l'établissement à porter plainte auprès des Divisions scolaires franco-manitobaine et du Cheval Blanc.

Daniel BAHUAUD

La salubrité et la sécurité à l'école communautaire Aurèle-Lemoine de Saint-Laurent laissent énormément à désirer. C'est ce qu'affirme le comité scolaire de l'établissement dans une lettre adressée au président Comité régional de l'Ouest, Antonio Simard.

La lettre, datée du 7 mars et signée par la présidente du comité scolaire de l'école Aurèle-Lemoine, Cheryl Dumont, a été présentée à la Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM) lors de sa réunion du 20 mars. « Nos locaux sont malpropres et le bâtiment est vétuste, précise la lettre. Nous avons eu de nombreux cas de poux et grattelle compte tenu du manque d'espace. Le système de ventilation est inadéquat et mal entretenu. Nous avons eu beaucoup de plaintes par rapport au bien-être des employés et des élèves.

« Sur le plan de la sécurité, poursuit la lettre, les vents dominants du nord-ouest transportent les vapeurs du gaz propane du brûleur des réservoirs à l'intérieur de l'édifice. Cela occasionne des maux de tête et des nausées. De plus, il y a des vapeurs du laboratoire de sciences qui s'échappent dans notre salle d'orthopédagogie. »

Contactée par La Liberté afin qu'elle puisse élaborer, Cheryl Dumont s'est faite explicite. « La situation est plus qu'inquiétante, dit-elle. L'école accueille une prématernelle et c'est dans le local des jeunes que le concierge a attrapé plusieurs souris. Nos élèves sont également affectés par la piètre qualité de l'air. L'odeur qui se dégage des réservoirs de gaz propane est très forte. Les enfants qui souffrent d'allergies ont été particulièrement atteints. »

La Division scolaire du Cheval Blanc (DSCB) a tenté à quelques reprises de régler le problème, mais sans réussite, a souligné la présidente. Or, l'air n'est pas le seul point d'achoppement.

« On se pose aussi des questions sérieuses sur la qualité de l'eau, affirme Cheryl Dumont. Elle dégage, elle aussi, une odeur insalubre. Par conséquent, la DSCB fournit de l'eau distillée pour les enseignants, mais les jeunes, eux, doivent toujours se contenter de l'eau des buvettes. »

La CSFM a vite réagi à la lettre. « Au nom des parents de Saint-Laurent, je dénonce les gens du Cheval Blanc, a lancé le commissaire Maurice Auger. Les francophones se font écœurer et je réclame l'intervention du ministre de l'Éducation, Drew Caldwell. »

C'est, en effet, ce qu'a décidé la CSFM en adoptant deux propositions. La première demande à Drew Caldwell d'intervenir le plus rapidement possible. La deuxième réclame l'ajout de la construction d'une école à Saint-Laurent au plan d'immobilisation de la division.

« Les propositions de la CSFM me soulagent, remarque Cheryl Dumont. Avant tout, je crois que la solution de construire une nouvelle école règlera nos difficultés. Non seulement les problèmes de santé et de sécurité, mais aussi celui du manque d'espace et de locaux adéquats dans l'édifice.

« L'école française accueille une centaine d'élèves, et, en plus des jeunes de Saint-Laurent, l'école anglaise accueille des élèves de Saint-Ambroise et d'Oak Point, ajoute-t-elle. L'école anglaise a un laboratoire, mais nous n'y avons pas accès. Quant au gymnase, nous y avons accès le matin, lorsque les jeunes devraient plutôt se concentrer sur des cours académiques. Et pour ce qui est des sports parascolaires, nous n'en avons vraiment pas, en raison du manque d'accès au gymnase. »

La présidente du comité scolaire de l'école Aurèle-Lemoine, Cheryl Dumont conclut en disant: « Comme parent et contribuable, je me demande si mes enfants ont accès à une éducation qui soit vraiment équivalente et égale à celle de leurs amis anglophones. Les portes se ferment pour nos jeunes. »


Archives La Liberté

L'école Aurèle-Lemoine: des problèmes d'insalubrité et un manque d'accès égal à des locaux importants, comme le gymnase.

SAINT-VITAL

École secondaire en vue

« Notre gouvernement appuie le plan de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) pour l'établissement d'une école secondaire dans le quartier sud de Saint-Vital, affirmait le premier ministre du Manitoba, Gary Doer, dans une lettre datée du 8 mars, destinée à la présidente de l'organisme, Yolande Dupuis. Je tiens à vous assurer que nous travaillons avec acharnement à la réalisation de ce projet. »

Pour les commissaires et l'administration de la DSFM, ce soutien est très encourageant. « C'est extraordinaire, lance le commissaire Maurice Auger. Ce message lancé par Gary Doer va probablement faire avancer les choses. »

Questionné sur le sujet, le ministre des Finances du Manitoba, Greg Selinger, est également positif. « Tout le monde de notre gouvernement supporte ce projet, mentionne-t-il. Je crois que Saint-Vital va avoir son école secondaire. Ce n'est qu'une question de temps. Le fédéral n'a pas encore indiqué sa contribution. Une fois que cela sera fait, nous aurons besoin d'encore deux mois de travail avant de pouvoir faire l'annonce officielle. »

Pourtant, on se rappellera que lors de son passage au Manitoba, le 6 mars, le ministre canadien des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, avait fait la déclaration suivante : « Si la Province est prête à bouger, nous allons suivre. »

J.-F. N.

Tanné de prêter votre journal à toute la famille?

Dites-leur donc de s'abonner!



Éditorial

Toujours de l'audace

«De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace. » Les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) devraient prendre comme devise ce conseil de Danton afin de ne pas oublier qu'il ne faut jamais s'asseoir sur ses lauriers.

Bien au contraire! Le travail des commissaires devrait toujours être celui de répondre aux besoins des élèves et des parents francophones en les anticipant, de façon bien proactive, au lieu de réagir à leurs demandes.



par Daniel BAHUAUD

Il est, certes, très encourageant de constater qu'un sondage effectué en mai 2001 par le doyen de la faculté d'Éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface, Raymond Théberge, révèle qu'environ 95 % des parents sont satisfaits par exemple des différents aspects du programme de Phase d'accueil dans les écoles de la DSFM. Le sondage note également un haut niveau de satisfaction quant à la sécurité des enfants dans nos écoles. Il en est de même pour la qualité des services, la gamme de cours offerts, le dévouement des enseignants et même le nombre d'élèves par classe.

Il y a évidemment de quoi se réjouir. Bien d'autres commissions scolaires auraient raison de nous envier nos écoles, nos professeurs et l'esprit communautaire qui anime le personnel et les parents au sein de la DSFM. Tout cela en dit beaucoup sur la vitalité de la francophonie manitobaine.

Cependant, comme l'horizon qui s'éloigne constamment quand on entreprend un périple dans les plaines de l'Ouest, le but — celui d'apprendre et de grandir ensemble — n'est jamais tout à fait atteint. Et comme bien des choses dans la vie, on s'aperçoit que c'est le voyage vers l'idéal qui compte, et non de l'avoir réalisé. Et d'ailleurs, ceux qui croient l'avoir réalisé ont presque invariablement tort.

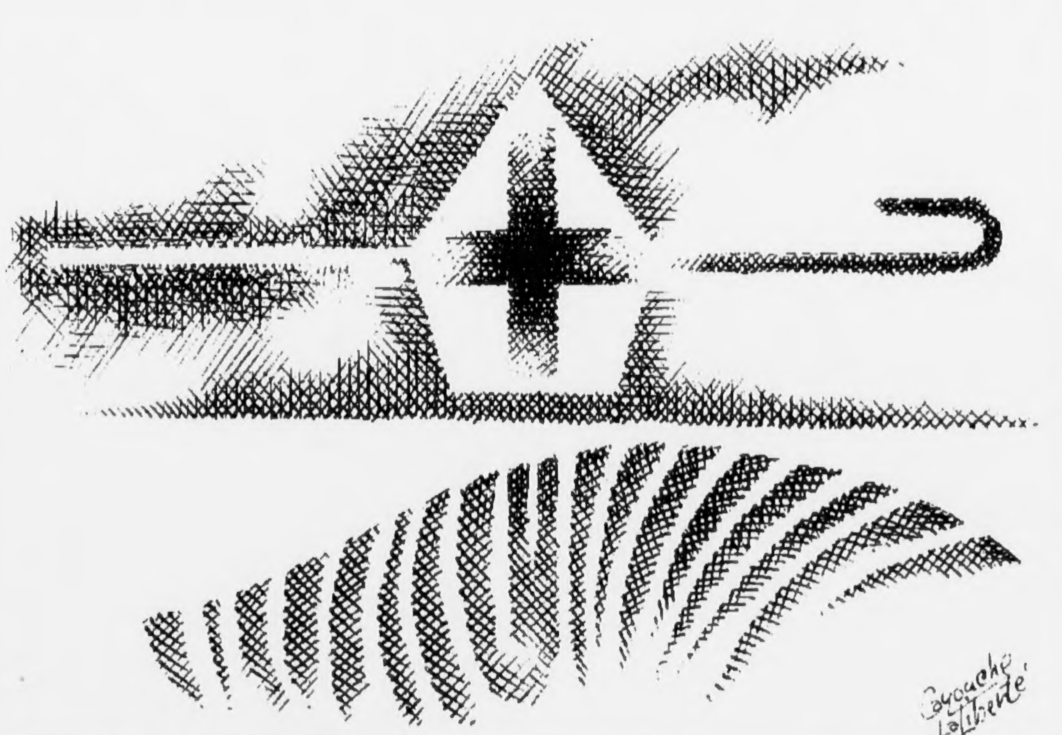
Par exemple, c'est à se demander si les parents de l'école communautaire Aurèle-Lemoine ont réellement participé au sondage de Raymond Théberge. N'aurait-il pas été possible de déterminer plus tôt qu'il y avait de sérieux problèmes de sécurité et de propreté dans cet établissement avant d'attendre la réception d'une lettre bouleversante du conseil scolaire pour se mobiliser?

Il en est de même pour l'idée, récemment avancée par un groupe de parents dynamiques et convaincus, d'offrir au collège Louis-Riel le programme du Baccalauréat international (B.I.). C'est la troisième fois qu'on fait une pareille demande aux commissaires. Le collège Louis-Riel offre déjà un programme alternatif et répond, donc, aux besoins des élèves en difficulté. Que faire de ceux qui voudraient relever des défis? Faut-il attendre que ces jeunes passent, de façon latérale, à une des quatre écoles anglophones de Winnipeg qui offre le B.I. avant de passer à l'action?

Et où est le principe de l'équivalence entre les programmes de langue française et de langue anglaise dans tout cela?

« De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace ». Voilà ce qu'il nous faut. De l'audace comme celle qui a animé les commissaires qui ont poussé pour faire avancer le dossier de l'école à Saint-James. Ils n'ont pas attendu que les parents expriment un besoin, ils les ont anticipés et les parents ont vite apprécié ce geste porteur d'avenir. Il y a tellement de dossiers semblables au sein de la DSFM qui pourraient bénéficier d'une telle approche.

Enfin, d'une telle audace.



Écrivez-nous!

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

À VOUS la parole

Mon grain de sel

M. André Fréchette,

En réponse à votre lettre en date du 11 mars, publiée dans La Liberté, j'aimerais, à mon tour, apporter mon grain de sel concernant l'avenir ou le devenir du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

Depuis mon arrivée au Collège universitaire de Saint-Boniface en 1976, il a coulé beaucoup d'eau sous les ponts. Le CUSB a évolué; il s'est développé dans plusieurs directions. Et tout ce que le CUSB a pu réaliser depuis la signature de son contrat d'affiliation avec l'Université du Manitoba en 1972 démontre bien toute la souplesse de cette affiliation. Il serait sans doute possible de rajeunir, d'actualiser cette affiliation, tout en maintenant, bien sûr, les liens étroits qui existent actuellement entre les deux institutions.

Le projet d'autonomie du CUSB mis de l'avant par le Bureau des gouverneurs, a suscité, partout, une foule d'interrogations qui n'ont pas encore trouvé de réponses. Il est d'ailleurs inconcevable d'aller de l'avant avec un projet, qui engage de façon irrévocable l'avenir d'une institution, sans qu'aucune étude d'impact indépendante n'ait été menée et sans que la communauté au sens large n'ait été consultée. Le CUSB n'appartient-il pas à la communauté francophone du Manitoba, c'est-à-dire à une communauté beaucoup plus large que la communauté franco-manitobaine que vous mentionnez dans votre lettre, c'est-à-dire une communauté qui englobe tous les francophones peu importe leur origine et tous les francophiles? Vous n'êtes pas sans savoir que, depuis quelques années, pour assurer son existence et son avenir, le CUSB ne peut plus simplement compter sur les effectifs franco-manitobains.

Doit-on vraiment être autonome pour être autonome? Dans le monde dans lequel nous vivons, il n'est plus possible de s'isoler ou de se replier sur soi-même, il faut s'affilier ou demeurer affili/ à une grande université reconnue. Pour parodier un slogan bien connu, ne voudrait-on pas un CUSB fort dans une Université du Manitoba forte? Il faut d'ailleurs être naïf pour ne pas voir ce qui se cache en filigrane derrière ce projet de souveraineté-association, c'est-à-dire une indépendance totale à très brève échéance.

Depuis quelques années, la carte de l'Université du Manitoba est de plus en plus délaissée dans la promotion du CUSB, alors que ce qui devrait faire sa force, c'est sa présence au sein même de l'Université du Manitoba. Le CUSB n'est-il pas la section francophone de l'Université du Manitoba? Et cela devrait être mis en évidence dans la publicité de notre institution, ici et ailleurs, au Canada et à l'étranger. En outre, il est étonnant de constater que le CUSB n'a absolument rien organisé pour souligner le cent vingt-cinquième anniversaire de fondation de l'Université du Manitoba. N'en est-il pas l'un de ses fondateurs? N'en est-il pas l'une de ses composantes à part entière?

À vous lire, M. Fréchette, si le «fameux» projet a dérapé, tout semble être de la faute des professeurs, alors qu'ils ne sont pas les seuls à s'interroger sur ce projet et qu'il y a également de nombreuses objections, questions ou inquiétudes qui proviennent de toute part, même de la communauté en général. En effet, dans toutes les sessions d'information qui avaient été prévues dans le processus de consultation, les personnes présentes, tant chez le personnel que chez les étudiants, ont soulevé de nombreuses questions, d'ailleurs à peu près les mêmes questions de fond revenant d'une session à l'autre. Et plusieurs personnes dans la communauté se posent également les mêmes questions. Pourquoi n'aurait-on pas le droit de poser des questions et de demander des éclaircissements sans que l'on soit immédiatement accusés de mettre des bâtons dans les roues ou de contrecarrer un projet? Pourquoi les personnes concernées ne répondent-elles pas aux nombreuses interrogations que suscitent dans tous les milieux leur projet d'autonomie?

En ce qui concerne le syndicat universitaire que vous accusez de «clabaudage», je tiens à vous rappeler, au cas où vous l'auriez oublié, que, pendant plusieurs années, vous en étiez l'un de ses membres actifs et que vous en avez même été l'un de ses présidents. En outre, en temps que doyen de la Faculté des arts et sciences, en plus d'être un administrateur, n'étiez-vous pas le chef du corps professoral que vous dénigrez maintenant dans votre lettre?

Il est très facile de blâmer, comme vous l'avez déjà fait en tant que doyen et comme vous le faites encore dans votre lettre, les professeurs pour tous les maux qui accablent depuis des années le Collège universitaire de Saint-Boniface. Il faudrait sans doute regarder la poutre dans votre œil avant de remarquer la petite poussière chez votre voisin. Je ne dis pas par là que les professeurs sont sans tâche, mais il faut tout de même faire la part des choses. Qui est responsable des longues négociations contractuelles ardues et pénibles qu'on a connues ces dernières années, des blocages de promotions qui ont conduit à de nombreux griefs et à l'arbitrage, des refus de permanence, des renvois de professeurs avant leur permanence parce qu'ils ne faisaient plus l'affaire après trois ou quatre ans de service au CUSB, des professeurs que l'on veut mettre à l'écart de toute décision alors qu'ils constituent une composante essentielle de l'institution, des renvois d'employés sans que l'on sache vraiment la cause de leur renvoi, etc. si ce n'est l'administration interne, dont vous avez fait partie pendant plusieurs années? À cet effet, vos dernières années de règne, en tant que doyen, n'ont d'ailleurs pas été des plus glorieuses. Ce sont là sans doute quelques-uns des éléments qui ont pu conduire à la détérioration du climat à l'intérieur du CUSB? Ce n'est donc pas d'aujourd'hui qu'un tel climat existe, et ce n'est sûrement pas votre lettre, qui vient jeter de l'eau sur le feu, qui va y remédier.

D'un ancien président du syndicat universitaire,

André Fauchon
professeur titulaire
23 mars 2002

CONSEIL DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT

Un nouveau chien de garde

Le ministre des Finances du Manitoba, Greg Selinger, vient de nommer Raymond Poirier au Conseil des sociétés d'État du Manitoba. Un honneur qui fait le bonheur du Franco-Manitobain, conscient des responsabilités énormes que lui confère le poste.

Daniel BAHUAUD

Le président de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba et homme d'affaires francophone, Raymond Poirier, vient d'être nommé membre directeur du prestigieux Conseil des sociétés d'État (CSE).

C'est la première fois qu'un Franco-Manitobain est promu membre de cet organisme, de style « chien de garde », qui veille à la bonne conduite et à la bonne gestion des sociétés d'État de la Province.

« Les sociétés d'États du Manitoba ont un avoir qui se chiffre à dix milliards $ », souligne Raymond Poirier, qui a assisté à sa première réunion du Conseil, il y a à peine une semaine.

« Quand je songe à l'actif de Manitoba Hydro, ou de la Société de l'assurance publique du Manitoba (Autopac), ou bien encore de la Société des Alcools ou de la Corporation des Loteries du Manitoba, je me dis que c'est un honneur singulier, sans parler d'une importante responsabilité. »

Pour sa part, le ministre des Finances, Greg Selinger, l'homme qui a nommé Raymond Poirier au CSE, se dit heureux que le Franco-Manitobain ait accepté le poste.

« Il était temps d'avoir un francophone comme membre de notre équipe, affirme-t-il. Un entrepreneur de sa trempe et de son expérience est capable de comprendre les plans d'affaires et les stratégies des sociétés d'État. Il est donc bien placé pour s'assurer que les sociétés publiques se conforment à la politique gouvernementale en matière de services de langue française. Il pourra entre autres évaluer le succès de nos politiques dans ce domaine. »

Le CSE est géré par un conseil d'administration formé d'une dizaine de directeurs, qui, avec son président, Arthur Mauro, répondent au ministre des Finances. Formé en 1988, il a pour mandat de surveiller la conduite des sociétés d'État tout en leur proposant des moyens d'atteindre leurs objectifs.

« C'est donc un organisme très proactif, mentionne Raymond Poirier. Nous évaluons, c'est clair, la performance des sociétés, mais nous cherchons également à bien les outiller. Pour y arriver, nous les questionnons sur leur mandat, leur vision corporative et leurs politiques. Sont-elles claires? Répondent-elles aux besoins des contribuables?

« De plus, nous révisons leurs grands projets capitaux, afin d'évaluer leur impact sur le consommateur. Si une société d'État emprunte de l'argent, nous voulons nous assurer qu'elle le fait sans frivolité, de manière responsable. »

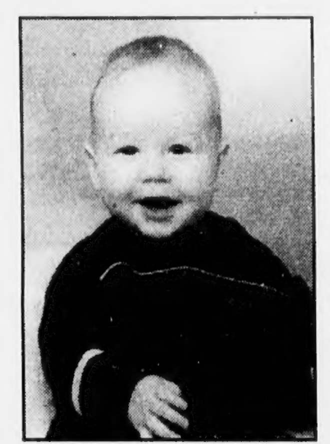
En plus des sociétés d'État mentionnées ci haut, la CSE surveille les dossiers de la Société du crédit agricole, des Assurances récoltes, de Venture Manitoba et du Fonds pour le développement économique des communautés du Nord du Manitoba.



Archives La Liberté

Raymond Poirier: « Nous questionnons le mandat, la vision corporative, et les politiques des sociétés d'État. Répondent-elles aux besoins des contribuables? »

T'es parent avec qui, toi ?



Salut à tous!

Je m'appelle Colin Patrick Desautels et je suis né le 18 août 2001. Je demeure à Saint-Vital avec mes parents Lise Roy et Marc Desautels.

J'envoie de grosses caresses à mes grands-parents Paul et Jeannette Roy et Ubald et Noëlla Desautels, ainsi qu'à mes arrière-grands-mères Hélène Desautels et Léona Leblanc et mon parrain et ma marraine Marc et Carmen Roy.

J'embrasse aussi tous mes oncles et tantes, mes cousines Émilie et Josée et mes cousins Éric, Alex, Derek et Trent.

XOX



photo: Gracieuseté Mariette Fréchette

Victoire record!

La formation Notre-Dame United a remporté, le 21 mars au club Windsor, le Championnat féminin de la Division 4 chez les moins de 18 ans. Elle a défait Charleswood par la marque de 4 à 1. Notre-Dame United, dont la moitié des joueuses sont francophones, a d'ailleurs inscrit un nouveau record puisque aucune équipe du Centre récréatif Notre-Dame n'avait terminé avant elle la saison en première position en plus de remporter le Championnat. Pour l'une des joueuses, Natasha Fontaine, cela n'est qu'un début. « Je suis très fière de notre victoire, affirme-t-elle. Cependant, nous voulons être plus compétitives l'an prochain et participer à davantage de tournois. Nous espérons même nous rendre au Championnat national de soccer. »

Échos des aînés



AVRIL 2002

TOURNOI DE JEUX 2002 POUR LES AÎNÉS

Organisé en collaboration avec
LE CLUB LES BLÉS D'OR
DE LORETTE
et
L'ACCUEIL COLOMBIEN
DE SAINT-BONIFACE

Nous vous invitons à venir vous amuser!

DATE :
le mercredi 10 avril 2002

INSCRIPTION :
10 h à 10 h 30
(jus, café, beignes et muffins)

ENDROIT :
Salle Langevin, 210, rue Masson,
Saint-Boniface

1re PARTIE :
10 h 30 à midi

COÛT :
15 $
(inclut votre inscription, votre repas, le jeu de votre choix et une pause santé)

DÎNER :
12 h
(soupe, sandwich, dessert, thé, café, jus)

2e PARTIE :
13 h à 15 h 30

REMISE DE PRIX :
15 h 30 à 16 h

FIN DE L'ACTIVITÉ :
16 h

JEUX :
whist, cribbage, shuffleboard,
sac de sable, carpet bowling

Retournez les formulaires d'inscription avec le choix de votre premier jeu et de votre deuxième jeu avant le 1er avril 2002 (16 h) à :

Madame Priscilla Chaudouet
91, avenue Lagimodière
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
***avec un chèque libellé* à l'ordre du Club des Blés d'Or**

Personne ressource :
Madame Priscilla Chaudouet
au (204) 878-2758
ou Rose Sauvlet au (204) 233-1997

Le/la responsable est prié(e) de se présenter à l'accueil le mercredi 10 avril 2002 à 10 h.

À NOTER :
AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE ET AUCUN REMBOURSEMENT.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les membres du Conseil provincial vous invitent à l'assemblée générale annuelle, **le mercredi 22 mai 2002** en la salle Jean-Paul-Aubry au Centre culturel franco-manitobain à Saint-Boniface.

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

13 h 30 Bénédiction officielle par l'abbé Robert Girard
13 h 45 Mot de bienvenue par le président de la FAFM
Nomination d'une présidence d'assemblée
14 h 00 Réunion d'affaires
14 h 15 Adoption de documents officiels

- **Ordre du jour**
- **Lecture du procès-verbal de l'AGA du 23 mai 2001**
- **Rapport du président**
- **Rapport de la directrice générale**
- **Rapport financier et nomination des vérificateurs pour l'année 2002-2003**
- **Élections et ratifications par le président d'élection**
  - Rapport du Comité de nominations
  - 4 postes vacants de conseillers au Conseil provincial
- **Autres :**
  - Rapport « Constitution de la FAFM », présenté par Louis Bernardin
    - *Adoption des amendements (voir ci-dessous)*
  - Rapport du projet pilote « Journées en santé », présenté par Louis Bernardin
- **Affaires nouvelles :**
  - Agrandissement de l'espace francophone, présenté par Daniel Boucher, président-directeur général de la Société franco-manitobaine

PAUSE
15 h 30 Hommage au Théâtre des aînés – 15 ans d'histoire, présenté par Paul Léveillé
16 h 00 Photo souvenir
16 h 30 Vin et fromage

AMENDEMENTS

ARTICLE 7. CONSEIL PROVINCIAL
7.1 Composition
Le Conseil provincial est composé *de cinq (5) représentants des 5 régions suivantes : sud, sud-est, sud-ouest, nord et l'urbain élus* par chaque club affilié à la Fédération.
Les représentants sont choisis par les clubs dans les régions ci-hauts mentionnées

AMENDEMENT PROPOSÉ
7.1 Composition
Le Conseil provincial est composé *de cinq (5) représentants des 5 régions suivantes : sud, sud-est, sud-ouest, nord et l'urbain élus* par chaque club affilié à la Fédération.
Les représentants sont choisis par les clubs dans les régions ci-hauts mentionnées
Poste de présidence sortant de charge
Le président ayant terminé son mandat occupera le poste de présidence sortant de charge avec le droit de vote. Il fera partie du Conseil exécutif conséquemment.

ARTICLE 10. COTISATION
10.1 Cotisation
a) Le montant de la cotisation devant être payé par les clubs affiliés et les membres individuels doit être discuté à chaque année par le Conseil exécutif. Le montant de la cotisation peut faire l'objet d'une recommandation au Conseil provincial et être présenté, par la suite, à l'Assemblée générale pour approbation finale.
b) La cotisation annuelle des clubs affiliés et des membres individuels doit être payée à la Fédération lors de son assemblée générale.
c) Tout club affilié, membre individuel ou groupe qui se retire de la Fédération ne peut réclamer quoi que ce soit de la Fédération y compris, sa cotisation payée pour l'année en cours.

AMENDEMENT PROPOSÉ
10.1 Cotisation
a) Le montant de la cotisation devant être payé par les clubs affiliés et les membres individuels doit être discuté à chaque année par le Conseil exécutif. Le montant de la cotisation peut faire l'objet d'une recommandation au Conseil provincial et être présenté, par la suite, à l'Assemblée générale pour approbation finale.
b) À chaque année, les membres de la FAFM seraient sollicités à faire un don à la FAFM qui serait remis par la suite à Francofonds et versé au Fonds FAFM. Francofonds émettrait un reçu au donateur d'après leurs politiques.
Les noms apparaîtraient dans le rapport annuel.

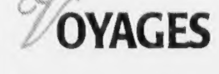
Don de 500 $ et plus	**Membre à vie**
Don de 300 $	**Bienfaiteur / Bienfaitrice**
Don de 200 $	**Parrain / Marraine**
Don de 100 $	**Supporteur**
Don de 50 $	**Collaborateur / Collaboratrice**
Don de 20 $ à 49 $	**Ami des aînés**

De cette manière tous les aînés sont libres de faire le don de leur choix.
c) Tout club affilié, membre individuel ou groupe qui se retire de la Fédération ne peut réclamer quoi que ce soit de la Fédération y compris, sa cotisation payée pour l'année en cours.

ARTICLE 13. SIGNATURE DES DOCUMENTS
13.1. Signature des documents
Les chèques, billets, lettres de changer et autres effets de commerce ainsi que les contrats ou conventions engageant ou favorisant la Fédération doivent être signées par deux membres du Conseil exécutif ou toutes personnes autorisées par le Conseil exécutif.

AMENDEMENT PROPOSÉ
13.1 Signature des documents
Les chèques, billets, lettre de change et autres effets de commerce ainsi que les contrats ou conventions engageant ou favorisant la Fédération doivent être signés par **président et/ou le vice-président et/ou le secrétaire-trésorier** du Conseil exécutif **et/ou** toutes personnes autorisées par le Conseil exécutif.

VOYAGES



Nous sommes fiers de vous présenter notre nouveau partenariat.

La FAFM a retenu les services de Voyages Lavergne de Saint-Pierre-Jolys. Pour connaître la nouvelle programmation de cette année, veuillez contacter Raymond et Nicole Lavergne de Voyages Lavergne au (204) 433-3700 ou par courriel au nrl@placelavergne.com.

383, boulevard Provencher · bureau 212 · Saint-Boniface (MB) R2H 0G9 · Tél. : (204) 235-0670 · Courriel : jdesjard@franco-manitobain.org
Directrice générale : Josée Théberge Desjardins · Responsable : Armand Guénette : (204) 422-5755

CIRCONSCRIPTION DE SAINT-BONIFACE

Simard guidera les libéraux

Le président de la Corporation Riel, Raymond Simard, représentera le Parti libéral lors de la prochaine élection partielle dans le comté fédéral de Saint-Boniface. Entre-temps, la Corporation Riel songe déjà à son successeur.

Daniel BAHUAUD

Le président de la Corporation de développement économique Riel, Raymond Simard, a défait son rival Jean-Paul Boily, le 20 mars, par une marge de seulement 55 voix, lors de la soirée d'investiture libérale qui a eu lieu au Centre des congrès de Winnipeg.

Il s'agissait d'une lutte serrée, puisque 660 membres du parti ont voté pour Raymond Simard, tandis que 617 ont préféré Jean-Paul Boily. Le troisième candidat, Gilbert Laberge, a reçu 12 voix.

« Pour moi, c'est un signe, affirme Raymond Simard. Dès le soir de ma victoire, j'ai entamé le processus de réconciliation avec les partisans de Jean-Paul. C'est une démarche qui se poursuit depuis. Mon équipe et moi avons contacté des membres clés de ses partisans et, de plus, plusieurs ont fait le premier pas à leur tour. Par ailleurs, le samedi 23 mars, nous avons rencontré le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, qui était de passage à Winnipeg. Jean-Paul était à cette réunion et je m'en réjouis. Je suis certain que rendu à la campagne électorale en tant que telle, l'équipe libérale sera forte et unie. »

Entre-temps, Raymond Simard souligne que son équipe est déjà en branle bas de combat, et qu'il a rencontré bien des représentants d'organismes communautaires dans la circonscription. « Nous pensons que l'annonce de la campagne sera faite d'ici quelques semaines, alors nous nous préparons, » indique-t-il.

Corporation Riel

La Corporation Riel, elle aussi, se prépare, mais à l'éventualité d'une victoire libérale dans Saint-Boniface. La rumeur voulait que trois personnes étaient déjà en lice pour succéder à Raymond Simard. Cependant, le candidat libéral souligne qu'aucune décision définitive ne sera prise avant la fin de l'été, possiblement en août ou en septembre.

« Pour voir aux dossiers importants, notamment celui de la gestion du nouveau pont piétonnier à Saint-Boniface, le conseil d'administration de la Corporation Riel a embauché Donald Smith comme consultant à temps partiel, explique Raymond Simard. Celui-ci travaillera à contrat et préparera la transition jusqu'à ce qu'un successeur soit choisi.

« La prudence veut que je n'assume pas que mon élection comme député soit chose faite, poursuit-il. Et c'est pour cela que la Corporation Riel attendra la fin de l'été pour trancher. D'ailleurs, le conseil d'administration doit bien réfléchir à son choix d'un successeur. Que voudra-t-on d'un nouveau directeur général? On ne répond pas à cette question du jour au lendemain. »



photo: Daniel Bahuaud

C'est un Raymond Simard heureux, mais déterminé à mener le combat jusqu'au bout, qui a remporté, le 20 mars, la nomination libérale fédérale de Saint-Boniface.

École Lacerte

La lutte s'annonce longue

Les parents de l'école Lacerte affirmaient récemment ne pas vouloir attendre dix ans avant de voir leur établissement agrandi. Malheureusement, il se pourrait qu'ils aient à patienter aussi longtemps.

Jean-François NADEAU

Les parents de l'école Lacerte poursuivent leurs démarches afin que le deuxième étage de leur établissement soit agrandi. Ils se sont présenté, le 20 mars, devant les commissaires de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), afin de demander de vive voix une étude de faisabilité du projet. Malgré la bonne volonté des commissaires, il se pourrait que le projet prenne bien des années avant de se concrétiser.

Les commissaires ont accepté d'inclure les 7 000 $ nécessaires à la tenue de l'étude dans le budget de la DSFM. Toutefois, du moins pour l'instant, l'agrandissement du deuxième étage de l'école ne peut pas être inclus dans le Plan d'immobilisations 2003-2008 de l'organisme. « Ce projet n'est pas recevable aux yeux de la Commission des finances des écoles publiques, explique le directeur général de la DSFM, Léo Robert. Cette dernière ne considère pas les services préscolaires comme faisant partie de l'éducation. Malheureusement, sans l'ouverture d'une garderie dans les nouveaux locaux, nous ne sommes pas en mesure de justifier le besoin d'agrandissement. »

Selon Léo Robert, il reste cependant une solution pour que les attentes des parents de l'école Lacerte puissent être comblées : faire appel aux Services à la famille de la Province. « Si les Services à la famille recommandent à la Commission des finances des écoles publiques de financer le projet, il pourrait alors être inclus dans le Plan d'immobilisations 2003-2008, affirme-t-il. Je n'ai jamais vu la Commission refuser une suggestion des Services à la famille. Si l'étude démontre qu'il y a un besoin réel, nous pourrons entamer des démarches en ce sens. »

Pour la co-présidente du comité scolaire de l'école Lacerte, Michèle Lécuyer-Hutton, il n'y a aucun doute. Les besoins sont criants et elle ne reculera devant rien pour obtenir de nouveaux locaux. « Je n'accepterai pas un non, lance-t-elle. Notre laboratoire sert de salle de classe, les spécialistes partagent leurs locaux et les auxiliaires travaillent dans les corridors. Comment peut-on mieux prouver que nos besoins sont réels? On ne peut pas se permettre de perdre encore des élèves pendant des années. Je suis prête à aller en cour s'il le faut. »



Archives La Liberté

Michèle Lécuyer-Hutton : « On ne peut pas se permettre de perdre encore des élèves pendant des années. Je suis prête à aller en cour s'il le faut. »

DSFM

Satisfaction générale

Les résultats d'une étude démontrent que la grande majorité des parents sont satisfaits par les services offerts par la Division scolaire franco-manitobaine.

Jean-François NADEAU

Qu'il s'agisse de la qualité des services, des cours offerts, du nombre d'élèves par classe ou encore du dévouement des enseignants, entre 80 % et 96 % des parents sont satisfaits de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). C'est du moins ce qui émane d'un sondage mené, en mai 2001, par le doyen de la faculté d'Éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface, Raymond Théberge.

L'étude a été complétée par 1 000 parents, qui représentent 1 400 élèves. Cela fait dire à Raymond Théberge que les résultats son représentatifs de l'opinion de l'ensemble des parents. Les principales données révélées par le sondage indiquent notamment qu'entre 94,1 % et 96,5 % des parents sont satisfaits des différents aspects du programme Phase d'accueil.

De plus, en ce qui concerne la progression de leurs enfants, 80,2 % à 94,9 % répondants la trouvent satisfaisante. Les parents considèrent également, dans une proportion de 86 %, que leurs jeunes évoluent dans un milieu sécuritaire.

Le responsable de la recherche analyse ces résultats de façon positive.

« Quand la satisfaction des gens se situe en deçà de 80 %, c'est qu'il y a un problème, indique Raymond Théberge. Ici, pratiquement toutes les données se situent bien au-delà de ce seuil. C'est excellent, surtout que les parents ont des attentes très élevées envers le système scolaire. »

Si l'ensemble des résultats sont encourageants pour la DSFM, il y a quelques points qui pourraient être améliorés. Ainsi, seulement 74,8 % des répondants estiment qu'il est aisément possible pour leurs enfants de se renseigner sur les possibilités d'emplois et de carrières d'avenir. Ils aimeraient aussi être davantage informés sur les performances de leur progéniture en lecture et en écriture. Les parents souhaitent donc que la DSFM offre plus de cours en haute technologie, de cours facultatifs et de services spéciaux.

« La plupart de ces suggestions sont reliées aux inquiétudes des parents face au marché du travail, évalue Raymond Théberge. Elles reflètent l'opinion des parents canadiens en général. »

Néanmoins, le directeur général de la DSFM, Léo Robert, n'a pas l'intention de s'asseoir sur ses lauriers.

« Même si les conclusions du sondage sont très belles, elles ne dormiront pas sur les tablettes, affirme-t-il. Le but de l'étude n'était pas nécessairement de se donner des tapes dans le dos. Nous allons améliorer les services que les répondants jugent moins satisfaisants. »

Bien qu'il ne remette pas les résultats du sondage en question, le président de l'Association des éducatrices et éducateurs franco-manitobains (AEFM), Richard Alarie, déplore l'administration de l'étude.



Archives La Liberté

Léo Robert : « Le but de l'étude n'était pas nécessairement de se donner des tapes dans le dos. Nous allons améliorer les services que les répondants jugent moins satisfaisants. »

« Les questionnaires ont été remis aux élèves, qui les ont retourné aux écoles, mentionne-t-il. Normalement, ils auraient dû être envoyés directement à la maison pour être ensuite retournés directement au sondeur. La façon de faire n'était pas du tout conforme aux pratiques régulières. »

Market Force primé

Les efforts et la créativité du personnel de Market Force ont été récompensés. L'entreprise spécialisée en communication et en marketing vient tout juste de se mériter deux prix Signature

Jean-François NADEAU

La firme spécialisée en communication et en marketing Market Force s'est vue décerné, le 23 mars, deux prix Signature. Remis par l'Advertising Association of Winnipeg, ils soulignent la qualité d'une campagne publicitaire réalisée pour le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) ainsi que celle d'un cédérom conçu pour le transporteur Trans-x.

« Je suis fière que notre travail ait été reconnu par nos pairs, affirme la chargée de projet qui a travaillé à l'élaboration de la campagne du CUSB, Martine Bordeleau. Je suis fière professionnellement, mais aussi en tant que francophone. C'est en quelque sorte la promotion de notre culture qui a été récompensée. »

La campagne publicitaire du CUSB associait la joie d'étudier en français à celle des plaisirs amoureux. Puisqu'elle était entièrement francophone et que ses slogans étaient somme toute assez simples, les gens de Market Force n'étaient pas convaincus d'êtres lauréats dans la catégorie meilleure campagne de communication d'intérêt général.

« On ne s'y attendait pas nécessairement, mais on voulait absolument gagner, soutient Martine Bordeleau. Je crois que nous avons bien démontré l'importance du français dans les écoles et surtout l'importance de ne pas forcer les jeunes à adopter cette langue. Au fond, on dit souvent que le message le plus simple est le plus efficace. »

En ce qui concerne le prix Signature décerné à Market Force dans la catégorie meilleure production de site Web/cédérom, la victoire était beaucoup plus aisée et prévisible.

« Il y avait deux finalistes dans cette catégorie et tous les produits sélectionnés étaient des créations de Market Force, explique Martine Bordeleau. Nous n'avions donc pas trop d'inquiétudes de ce côté. »

Néanmoins, pour l'entreprise qui emploie 16 personnes, remporter deux honneurs est très gratifiant, surtout qu'elle était notamment en compétition avec des firmes qui comptent une trentaine de salariés. De plus, Martine Bordeleau estime que cela apporte plus de considération envers le travail qui se fait au Manitoba dans le domaine publicitaire.

« Les prix Signature confirment qu'il y a du talent ici, indique-t-elle. C'est important quand on sait que certains clients préfèrent encore faire affaires avec des agences de publicité torontoises ou montréalaises. »

Jeune lauréate, l'équipe de Market Force est loin de se reposer sur ses lauriers. « Il y a déjà des projets francophones, conçus il y a quelques mois, que nous aimerions soumettre pour les prochains prix Signature », annonce Martine Bordeleau.



Archives La Liberté

Martine Bordeleau : « Je suis fière professionnellement, mais aussi en tant que francophone. C'est en quelque sorte la promotion de notre culture qui a été récompensée. »

Nouvel édifice pour aînés

C'est au cœur du Quartier français qu'un immeuble à appartements entièrement destiné aux personnes âgées verra le jour.

Mylène CRÊTE

Un édifice à logements pour les personnes âgées sera construit au coin des rues Kenny et Goulet à Saint-Boniface d'ici à la fin juin. L'immeuble de sept étages comprendra 60 appartements luxueux destinés aux gens âgés de 55 ans et plus de même qu'un stationnement intérieur.

« Ça fait plusieurs années que je caresse ce projet, admet son promoteur, Serge Bibeau. Auparavant, les taux d'intérêt étaient trop élevés pour que ça soit possible. Je devais également payer l'hypothèque de mon autre bâtisse, la Place Catherine. » Également située à Saint-Boniface, la Place Catherine offre à ses aînés des services de cafétéria 24 heures par jour et de nettoyage.

Ce genre de commodités ne sera pas disponible dans le nouvel édifice puisqu'il vise une clientèle particulière. « Il y a plusieurs francophones qui ont grandi à Saint-Boniface et qui vivent aujourd'hui au Windsor Park ou à Saint-Vital, explique Serge Bibeau. Certains d'entre eux sont prêts à vendre leur maison parce qu'ils ne veulent plus l'entretenir et qu'ils souhaitent se rapprocher des services. »

Contrairement aux baux viagers, les paiements se feront mensuellement. Un appartement de 966 pieds comprenant deux chambres coûtera 1 050 $ par mois. Au moment d'écrire ces lignes, 16 personnes avaient déjà donné un dépôt et le promoteur est confiant que la totalité des logements seront loués avant que la construction ne commence.

« Toutes les autres résidences pour personnes âgées possèdent une liste d'attente et offrent généralement de petits appartements, précise-t-il. Une personne qui quitte sa maison ne veut pas habiter dans un studio ; elle préfère obtenir quelque chose de plus grand. »

Selon le sociologue spécialisé en démographie de l'Université du Manitoba, Shiva Halli, les baby-boomers qui sont aujourd'hui âgés entre 37 et 55 ans ont les moyens de louer de tels logements. Au fur et à mesure qu'ils vieilliront, d'autres immeubles comme celui de Serge Bibeau devraient faire leur apparition.

« Présentement, ce sont les bungalows qui sont les plus en demande, car en vieillissant, les baby-boomers ne veulent pas avoir à monter d'un étage à l'autre d'une maison, affirme-t-il. Dans quelques années, ils ne voudront plus pelleter la neige et entretenir leur pelouse, alors ils iront habiter dans des appartements où ce genre de services est compris. »

photo: Mylène Crête

Le propriétaire de la Place Catherine, Denis Bibeau, se lance dans un second projet d'immeuble à appartements pour personnes âgées.

L'enjeu à Saint-Boniface est d'y faire revenir les gens qui l'ont quitté pour aller s'établir dans d'autres quartiers. Un sondage réalisé par le doyen de la faculté d'Education, Raymond Théberge, indique que le nombre d'aînés habitant le Quartier français a diminué depuis les dernières années même si ce groupe demeure le plus important. « Plusieurs personnes âgées vivent dans la pauvreté et quittent Saint-Boniface à cause du coût élevé des appartements, indique-t-il. Le quartier a besoin de tous les types de logements pour pouvoir répondre aux besoins de tout le monde. »

L'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface, qui organisera une rencontre au sujet du développement résidentiel du quartier, se dit en faveur du projet. « Nous n'avons pas reçu d'information de la part de citoyens qui étaient contre, alors nous n'y voyons pas d'inconvénients », clarifie le président de l'association, Roland Marcoux.

L'école prend forme

La Division scolaire franco-manitobaine sait maintenant où sera située la nouvelle école dans le quartier Saint-James.

Jean-François NADEAU

La nouvelle école de Saint-James sera abritée dans les anciens locaux de l'école Britannia. Une entente a été conclue entre la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) et la Division scolaire de St. James-Assiniboia pour la location d'espace dans cet édifice situé à l'angle des rues Hampton et Silver.

« Nous avons signé un bail de trois ans qui nous donnera accès à six salles de classes, dont une sera convertie en bureaux administratifs, en salle de travail et en salon du personnel, indique le directeur général de la DSFM, Léo Robert. De plus, nous aurons accès à un gymnase. »

Léo Robert mentionne que ce bail coûtera environ 73 000 $ par année en plus des frais liés au chauffage, à l'électricité et à toutes les autres dépenses récurrentes. Toutefois, ces dernières pourraient être absorbées. « Dans les locaux actuels, il y aurait de la place pour accueillir une pré-maternelle, si les parents le souhaitent », mentionne-t-il.

Pour le commissaire de la DSFM, Maurice Auger, l'ouverture de l'école aura un effet bénéfique pour plusieurs autres établissements francophones de Winnipeg.

« C'est un grand moment de notre histoire, lance-t-il. Je suis convaincu que l'école attirera une nouvelle clientèle et que cela va ajouter de la vie à Winnipeg. Des écoles secondaires comme le collège Louis-Riel en bénéficieront certainement. »


Archives La Liberté

Maurice Auger : « C'est un grand moment de notre histoire. Je suis convaincu que l'école attirera une nouvelle clientèle et que cela va ajouter de la vie à Winnipeg. »

Dès septembre 2002, l'école Saint-James accueillera les enfants de la maternelle à la deuxième année. Par la suite, un niveau par année sera ajouté jusqu'à ce que l'établissement accueille des élèves de la maternelle à la huitième année.

L'école tiendra sa période d'inscription du 2 au 10 avril. Les parents de l'Ouest de la ville qui ont un enfant inscrit en maternelle ou en première année à l'école Taché ou Précieux-Sang ont jusqu'au 15 avril pour avertir les directions de ces établissements s'ils désirent que leur enfant ne soit pas transféré d'école.

Malgré la bonne nouvelle, la présidente de la DSFM, Yolande Dupuis, rappelle que la construction d'une nouvelle école à Saint-James figure toujours dans les plans de l'organisme.

« La construction d'un tel édifice demande au moins trois ans, mentionne-t-elle. C'est notamment pour cette raison que nous avons signé un bail de plusieurs années. »

THÉÂTRE

Rêver, quoi qu'il arrive

La prochaine pièce qui sera présentée par le Cercle Molière, Dust and Dreams, est une comédie musicale célébrant l'amour et l'arrivée du printemps. Elle encourage surtout à croire en nos rêves.

Jean-François NADEAU

Le Cercle Molière présente, du 9 au 27 avril, la comédie musicale *Dust and Dreams* de l'auteure Connie Kaldor. Coproduit en collaboration avec l'Unithéâtre d'Edmonton, ce spectacle qui promet d'être haut en couleur nous rappelle de toujours croire en nos rêves, quoi qu'il arrive.

L'histoire, traduite en français, se déroule à Ternes, un village fictif situé en Saskatchewan, en 1936. Alors que la localité est dévastée par la Grande dépression et par la sécheresse, une troupe ambulante s'arrête pour présenter son spectacle.

« Juste avant la représentation, la troupe éprouve des problèmes financiers et un conflit éclate aussi avec le maire de Ternes, raconte la comédienne qui campe l'un des personnages principaux, Brigitte Sabourin. Un scandal et l'amour sont au centre de la bisbille. Toutefois, malgré tout, les artistes redonnent aux habitants le goût de rêver. C'est le rêve qui unit les personnages de la pièce. »

Brigitte Sabourin incarne Roxeline, une jeune comédienne de la troupe ambulante qui adore la musique, le chant, la danse et le théâtre. « Elle ferait tout ce qu'elle peut pour se retrouver sur scene, mentionne l'interprète. Au fond, elle me ressemble peut-être un petit peu. »

En effet, Brigitte Sabourin aime bien monter sur les planches. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle affectionne la comédie musicale. « J'aime beaucoup cela, lance-t-elle. En participant à une comédie musicale, je suis en mesure de jumeler mes deux amours, la musique et le théâtre. »

En ce qui concerne plus particulièrement *Dust and Dreams*, la Franco-Manitobaine est convaincue du succès que remportera la production auprès du public du Cercle Molière.

« J'ai hâte de voir la réaction des gens, affirme Brigitte Sabourin. C'est une pièce où il y a du drame, mais aussi beaucoup de comédie. Le public va ressentir plusieurs émotions. »

Les réactions à la tournée effectuée plus tôt en Alberta et en Saskatchewan peuvent également témoigner de l'intérêt des gens pour *Dust and Dreams*.



Archives La Liberté

Brigitte Sabourin : « Mon personnage ferait tout ce qu'elle peut pour se retrouver sur scène. Au fond, elle me ressemble peut-être un petit peu. »

« Nous avons joué deux semaines à Edmonton, puis ensuite à Saskatoon, indique Brigitte Sabourin. Cela a très bien été. Les gens ont apprécié. Il y a une certaine chimie qui s'est installée entre les comédiens de l'Unithéâtre et ceux du Cercle Molière. On s'entend tous bien et il y a une belle énergie dans l'équipe. »

Brigitte Sabourin est accompagnée sur scène de dix autres comédiens dont Christian Perron qui tient aussi l'un des personnages principaux. Marie-Claude McDonald, Laurette Rouillard, Ronald Tremblay et Josée Thibault font également partie de la distribution. Il est à noter que les textes ont été traduits par Marc Prescott et que les chansons ont été traduites par Gérard Jean.

Tirage

Courez la chance de gagner une de deux paires de billets pour le concert de l'Orchestre symphonique de Winnipeg, mettant en vedette le pianiste Louis Lortie. Le concert aura lieu le 5 avril à 20 h. Téléphonez à *La Liberté* le mardi 2 avril entre 13 h et 14 h en composant le 237-4823 ou le 1-800-523-3355 et laissez votre nom et numéro de téléphone dans notre boîte vocale. Les heureux gagnants seront choisis au hasard parmi les personnes qui auront téléphoné.

Le Babillard

AUBIGNY

✎ Des parties de **cartes et de bingo** auront lieu le 14 avril à compter de 14 h dans la salle communautaire. Info : Bridget, 882-2413 ou Rita, 882-2188.

ÎLE-DES-CHÊNES

✎ Une **rencontre d'information** sur les associé.és des Sœurs Oblates aura lieu le 4 avril à 19 h 30 à la Place Theresa. Info : Sœurs Laurenza Lafrenière, 233-7287.

✎ Le **Club de danse du bon vieux temps** vous invite à sa dernière soirée dansante du printemps le 5 avril. Le coût est de 5 $ par personne. Info : 878-9562 ou 878-3352.

SAINT-BONIFACE

✎ Une **conférence intitulée Mosaïque francophone mondiale** au Manitoba se déroulera le 3 avril à 19 h à la salle académique (1032) du Collège universitaire de Saint-Boniface. Les pays africains, leurs réalités et l'intégration des immigrants francophones seront les sujets abordés.

✎ **L'Amicale de la francophonie multiculturelle** tiendra son assemblée générale annuelle le 6 avril à 14 h à la salle 2122 du Collège universitaire de Saint-Boniface. Info : 237-6520.

✎ **Le Service du mariage et de la famille du Manitoba** organise un après-midi de réflexion intitulé Le Jardin de nos amours le 7 avril à 13 h 15 à la Villa Maria. **Inscriptions avant le 1er avril** au 231-4479 ou au 237-6346.

✎ **Les finissants 2002 du Collège Jeanne-Sauvé** présentent la production Moulin Bleu les 10 et 11 avril à 19 h 30 à la salle Martial-Caron du Collège universitaire de Saint-Boniface. Billets : 7 $. Info : 257-0124.

✎ Un groupe de paroissiens des Saints-Martyrs-Canadiens sous la direction de Luce Malo présentera la **comédie musicale La P'tite école**. Les billets coûtent 10 $ chacun et doivent être achetés à l'avance en téléphonant à Florence au 256-5328 ou à Eugène au 256-5973. Les profits seront versés aux jeunes qui participeront à la Journée mondiale de la jeunesse.

✎ **Robert Lebel** donnera un concert le 21 avril à 19 h à la Cathédrale de Saint-Boniface. Le coût des billets est de 10 $ à l'avance ou de 12 $ à la porte. Ils sont en vente au presbytère de la cathédrale ou au Centre Chrétien. Les profits seront remis à l'Arche ainsi qu'à l'École catholique d'évangélisation.

✎ **Une session de préparation au mariage** aura lieu les 26, 27 et 28 avril au Centre de pastorale (622, avenue Taché). Info : 231-4479 ou 237-6346.

✎ Un **souper rencontre** aura lieu à l'Union nationale française (541, rue Giroux) le 27 avril. Pour réserver vos billets contactez Rita au 233-2520.

SAINT-CLAUDE

✎ **L'assemblée générale annuelle** de la Corporation de développement communautaire de Saint-Claude aura lieu le 8 avril à 19 h 30 au Centre récréatif. Le conférencier Leigh Quesnel y fera une présentation.

SAINT-JOSEPH

✎ Le **musée Saint-Joseph** sollicite votre générosité pour le développement du sentier nature sur ses nouveaux terrains. Vous pouvez commanditer 10 pieds au coût de 250 $ ou commanditer plusieurs sections avec votre famille. Une plaque portant le nom des donateurs sera érigée près du sentier. Un reçu pour fin d'impôt est disponible sur demande. Postez votre don au musée Saint-Joseph, C.P. 36, Saint-Joseph (MB) ROG 2CO. Info : Rénald Parent, 737-3000 ou Robert Parent, 737-2087.

SAINT-LÉON

✎ Une **soirée vin et fromage** animée par le groupe acadien **Barachois** aura lieu le 21 avril à 20 h au Centre récréatif. Coût : 15 $ par personne. Billets : 744-2208 ou 744-2015.

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ Un **atelier de relaxation** présenté par Dawn Sawatsky de la Anxiety Disorders Association of Manitoba aura lieu le 3 avril au Coin Santé. Info : 433-7104.

✎ Le groupe de soutient pour le cancer se rencontre le 4 avril à 19 h 30 au Coin Santé. Le Dr Burton Abbott sera l'invité. Info : 433-7104.

✎ Une **veillée à la cabane à sucre** aura lieu le 6 avril à 20 h à la Cabane d'mononcle Armand (432, Joubert). Un goûter sera servi et la Bardasse jouera quelques airs. Coût : 12 $ par personne. Billets disponibles chez Assurances Lavergne au 433-7758.

✎ La **Cabane d'mononcle Armand** (432, Joubert) sera ouverte au public les 6 et 7 avril de 9 h à 16 h. Une foule d'activités sont prévues et des repas seront servis toute la journée.

AUTRES

✎ **Cinémental,** un organisme sans but lucratif qui vise à faire la promotion du cinéma de langue française auprès du public manitobain, est à la recherche de bénévoles qui désireraient faire partie de son conseil d'administration. Info : Benoît Doyon-Gosselin, 237-8592.

✎ **L'Association des familles Malenfant** organise, le 20 avril 2002 à compter de 10 h 30, une partie de sucre à laquelle tous les Malenfant d'Amérique sont conviés. L'activité aura lieu à l'Érablière du Cap à Saint-Nicolas au Québec. Info : Georgette Malenfant, (418) 872-6491.

Sélection recueillie par Mylène CRÊTE

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 ***avant 17 h le lundi précédant la date de parution*** *en précisant «pour le Babillard».*

Riopelle à Winnipeg



photo: Gracieuseté Heather Mousseau

Le Musée des beaux-arts de Winnipeg rend hommage au célèbre peintre québécois Jean-Paul Riopelle, décédé le 12 mars. *Vallée*, une peinture à l'huile réalisée par l'artiste en 1950, est présentement en exposition au Ferdinand Eckhardt Hall. Cette œuvre a été acquise par l'entremise du comité des bénévoles du Musée.

LIVRE

De l'oral au scriptural

Le professeur à la faculté des Arts, d'Administration des affaires et des Sciences du Collège universitaire de Saint-Boniface, Michel Verrette, vient de publier *L'alphabétisation au Québec, 1660 – 1990 : En marche vers la modernité* aux éditions Septentrion.

« À la différence de l'analphabète d'aujourd'hui, celui d'hier ne savait ni lire ni écrire, précise l'auteur. Il était quelqu'un qui fonctionnait dans une société quasiment orale. »

C'est justement cette transition de l'oral au scriptural qui fait l'objet de cette étude approfondie, soutenue par des chiffres et des graphiques présentés par Michel Verrette. Divers aspects de cette évolution sont analysés, à savoir les différences sexuelles et linguistiques, les clivages sociaux et économiques ainsi que la répartition du phénomène de l'alphabétisation dans la géographie du Québec. Une évolution qui s'est faite parallèlement avec le développement des structures de l'État, avec l'avènement de la société industrielle et la croissance des réseaux scolaires.

« C'est la révolution industrielle, la bureaucratisation de l'État et les exigences de l'instruction de la population qui étaient le moteur essentiel de l'alphabétisation du Québec » conclut-il.

M.Ch.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Le Foyer présente, à 21 h, **Normand Ferraris** le 5 avril. À noter qu'aucun spectacle n'aura lieu lors du Vendredi saint le 29 mars. **Le Mârdi Jazz** présente, à 21 h, **Brian Ratushniak** le 2 avril et **Tracy K** le 9 avril. Info : 233-8972.

L'Offrande musicale présente le claveciniste **Luc Beauséjour** le 13 avril à 15 h et le 14 avril à 20 h. Info : 284-7554.

Groundswell présente le concert **Street Scenes**, qui vous mènera en autobus dans le quartier de la Bourse, le 19 avril à 19 h 30 et à 22 h. Info : 943-5770.

L'opéra **Carmen** de Georges Bizet sera présenté les 20, 23 et 26 avril par **Manitoba Opera**. Billets : 957-7842.

THÉÂTRE

Le **département de théâtre de l'Université de Winnipeg présente la pièce Trelawny of the "Wells"** du 2 au 6 avril au Gas Station Theatre. L'entrée est gratuite, mais il est recommandé de réserver sa place en composant le 786-9152.

Le Cercle Molière présente la comédie musicale **Dust and Dreams** de Connie Kaldor du 9 au 27 avril. Billets :233-8972.

EXPOSITION

Le Centre culturel franco-manitobain présente **La politique de ma culture** de **Damyèle Arbez-Chaput** jusqu'au 14 avril. Info : 233-8972.

La Maison des artistes visuels francophones présente l'exposition **Entre saisons** regroupant les œuvres de neuf artistes franco-manitobains jusqu'au 15 avril. Info :237-5964.

La galerie Plug In présente l'exposition **You Shook me all Night Long** de William Cordova jusqu'au 18 mai. Info : 942-1043.

FAMILLE

Le **Marais Oak Hammock** présente les 6 et 7 avril sa fin de semaine thématique J'habite dans un trou! durant laquelle vous apprendrez à construire des cabanes de chauve-souris et des tunnels à canards.

Observez les étoiles du printemps au **Planétarium** en regardant le film **Spring Skies**. Les représentations se déroulent à 13 h et 16 h toutes les fins de semaine et les journées fériées. Prix d'entrée : 5 $ pour adultes, 4 $ pour étudiants et aînés ou 15 $ pour toute la famille.

Sélection recueillie par Mylène Crête

MUSIQUE

Le romantisme dans le sang

Le pianiste québécois Louis Lortie interprétera, les 5 et 6 avril, le Concerto pour piano de Grieg. C'est de bon augure, puisqu'il s'agit d'un des grands spécialistes du romantisme évoluant présentement sur la scène musicale internationale.

Daniel BAHUAUD



photo: Gracieuseté Louis Lortie

Louis Lortie: « Dès le début de ma carrière et même avant, j'ai compris que Mozart, Beethoven, Brahms et Chopin allaient devenir mon territoire musical. »

« L'excellence sur le plan technique est le propre des pianistes de ma génération, lance Louis Lortie. Nous avons tous reçu une formation très poussée et nous sommes tous très compétents. Par conséquent, ce qui compte aujourd'hui, et en effet ce qui a toujours compté, c'est le concept, l'émotion et l'âme de l'ouvrage interprété. C'est la toile de fond de la musique qui prime. »

Louis Lortie en sait quelque chose. Le pianiste d'origine québécoise qui habite aujourd'hui Berlin avec son épouse et son fils est un des grands interprètes de sa génération. Depuis l'âge de 16 ans, alors qu'il a gagné en l'espace d'un mois deux compétitions internationales importantes – le Prix de Leeds et le Prix Busoni – le pianiste évolue sur la scène musicale mondiale et réussit à se tailler une place d'importance, surtout dans le domaine de l'interprétation du répertoire romantique.

« J'ai parfois joué du Ravel, du Bach et plus récemment la musique du compositeur avant-gardiste du XXe siècle, Giorgi Ligeti, explique le pianiste, mais inévitablement, je reviens à mes premiers amours, soit tout ce qui inclut et qui suit Mozart. » En effet, Louis Lortie est reconnu pour la manière très posée et élégante avec laquelle il interprète Beethoven, Chopin, Schumann, Liszt et Brahms. Il a endisqué des ouvrages de Chopin, de Franck et même de Ravel et de Gershwin, mais il est surtout reconnu pour ses disques de Beethoven, enregistrés sous l'étiquette Chandos. Le pianiste a notamment enregistré huit volumes des sonates du compositeur, un projet ambitieux et le travail de toute une vie.

Pas étonnant, donc, que ce spécialiste du XIXe siècle ait décidé de régaler les mélomanes du Manitoba en jouant, les 5 et 6 avril, le *Concerto pour piano* d'Edvard Grieg. « J'ai le langage très tonal du romantisme dans le sang, avoue-t-il. C'est un répertoire très musical, très agréable, et je le comprends bien. Dès le début de ma carrière et même avant, j'ai compris que Mozart, Beethoven, Brahms et Chopin allaient devenir mon territoire musical. C'est sûr que je m'essaie dans d'autres genres musicaux, le baroque par exemple. Mais je sais que je ne jouerai jamais les pièces de Bach avec autant d'habileté et de verve que les grands spécialistes, qui les interprètent au clavecin, comme il le faut.

« Alors, je reviens toujours au XIXe siècle, poursuit-il. Et d'ailleurs, préparer un concert de ce genre devient une chose bien positive qui me permet de surmonter rapidement le stade de l'étude et du perfectionnement technique pour toucher l'interprétation. Et c'est à ce point-là que je m'engage véritablement. »

LIVRES, DISQUES, ETC.

Marie-Julie

Frédéric Projean, L'Express d'Orleans

Avec son roman Marie-Julie, l'auteure Hélène Brodeur nous propose un voyage dans le temps. Elle nous transporte à l'époque où la radio n'existait même pas, où les femmes devaient absolument avoir une famille nombreuse, où avoir un fils dans les ordres était considéré comme un privilège immense, où l'on était payé 68 sous par jour pour travailler dans une usine de coton.

Dans ce portrait des années 1880 à 1969, nous suivons l'épopée de Marie-Julie Marcelan, originaire du village de Saint-Protais. À l'aube de sa mort, à l'âge vénérable de 89 ans, l'héroïne de cette histoire se remémore avec joie et parfois avec tristesse les moments qui ont marqué sa vie.

Elle nous parle notamment du départ pour les usines de coton au États-Unis, de sa grande histoire d'amour avec son mari Victor, de la peur que ses enfants soient appelés pour participer aux efforts de guerre, du décès de quelques-uns de ses fils et finalement, de sa grande amitié avec sa voisine et sage-femme Philomène.

Tout en apportant un grand souci aux détails historiques, l'auteure Hélène Brodeur a pris soin de ne pas nous encombrer de chiffres ou de nous donner un simple cours d'histoire. Avec souvent une touche d'humour, elle a surtout réussi à créer une héroïne touchante, crédible, que l'on prend plaisir à suivre dans ses aventures et mésaventures.

Marie-Julie Marcelan nous conte sa vie à partir de l'hospice, où son passage sur terre.tire à sa fin. Ses histoires sont donc parfois interrompues par la supérieure, Sœur Saint-Édouard d'Alexandrie, bien excitée que son établissement reçoive la visite du chancelier du diocèse de Montréal, l'abbé André Marcelan, fils de Marie-Julie. Ces intermèdes permettent aux lecteurs de reprendre leur souffle et leur arrachent un sourire, en raison des propos humoristiques qu'ils comprennent.

Marie-Julie

Auteure : Hélène Brodeur

Éditions du Vermillon

180 pages

ÉCOTOURISME

Redécouvrir la montagne

Pour plusieurs, les montagnes sont quasi-éternelles. Elles ont été formées, il y a des millions d'années, et elles sont imperturbables. Le président du Club d'escalade de Saint-Boniface, André Mahé, a l'intention de faire disparaître ces idées qui ne sont pas, après tout, taillées dans le roc.

Jean-François NADEAU

L'année 2002 a été désignée Année internationale de la montagne par les Nations Unies. Pour souligner cela, le Club d'escalade de Saint-Boniface offre de participer à une randonnée dans les Rocheuses, du 20 au 27 juillet. Elle sera le moyen de sensibiliser les gens à cet écosystème fragile qu'il faut protéger.

L'excursion se déroulera principalement dans la région du lac Louise. Le président du Club d'escalade de Saint-Boniface, André Mahé, mentionne que le périple sera plutôt singulier. « Nous proposons une activité qui n'est pas nécessairement accessible au touriste moyen, affirme-t-il. Nous allons sortir des sentiers battus. »

Ainsi, le groupe, composé d'une douzaine de personnes au maximum, reprendra certaines randonnées effectuées pour la première fois dans les années 1890 par des Américains de la côte Est. « Durant ce trajet, nous allons notamment passer une nuit dans un refuge historique construit en 1919 », mentionne André Mahé.

Durant l'expédition, il sera également possible de faire une descente en rafting sur la rivière Kicking Horse et d'effectuer une randonnée d'une journée sur le glacier Athabasca.

« Nous allons entre autres visiter les crevasses et observer les spirales créées sur les glaciers par les tourbillons d'eau, prévoit André Mahé. Ce sont de réelles sculptures de glace. Les gens réaliseront que le fait de se retrouver directement sur le glacier change beaucoup les perspectives lorsque l'on regarde le paysage autour de nous. »

Si la participation à l'activité demande une certaine forme physique, elle s'adresse pratiquement à tous au dire de son organisateur.

« L'essentiel n'est pas la forme physique, mais bien le désir de découvrir la montagne et d'explorer sa flore, sa faune, ses reliefs et ses contrastes », explique André Mahé.



photo : Jean-François Nadeau

André Mahé : « Il ne faut pas détruire ce que l'on vient voir. Les conséquences de gestes irréfléchis sont souvent désastreuses. »

Selon des données diffusées par les Nations Unies, les montagnes occupent près d'un cinquième des terres émergées du globe et contribuent directement à la subsistance d'un dixième de l'humanité. Elles fournissent aussi des biens et des services à plus de la moitié de la population mondiale. C'est notamment pour ces raisons qu'André Mahé considère l'organisation de la randonnée importante. Elle sera le moyen de sensibiliser les gens à l'écotourisme. « Plus on monte en altitude, plus la végétation est fragile, souligne-t-il. En montagne, c'est un peu comme dans le grand Nord. Quand on la détruit, ça prend beaucoup de temps avant qu'elle ne repousse. Il est donc essentiel de toujours demeurer dans les sentiers balisés et de ne pas chambarder tout le paysage. Au fond, il ne faut pas détruire ce que l'on vient voir. Les conséquences de gestes irréfléchis sont souvent désastreuses. »

Sur le pont d'Avignon, on y joue!

Il n'y a pas que la danse qui séduit les spectateurs à Avignon. Des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface y ont présenté une pièce de théâtre fort bien accueillie.

Mylène CRÊTE

La troupe de théâtre les Chiens de soleil du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a donné deux spectacles à Avignon, en France, lors d'un voyage effectué du 10 au 18 mars. L'expérience chapeautée par l'animation culturelle du collège a été rendue possible grâce aux liens tissés avec l'Université d'Avignon par l'ancienne professeur de théâtre du CUSB, Ingrid Joubert.

La troupe a joué la pièce *Raconte-moi* de Marc Prescott à l'Institut universitaire de formation des maîtres — spécialisé en éducation — ainsi qu'à l'Université d'Avignon. « Ils ont vraiment aimé ce que nous leur avons présenté et ils aimaient notre accent, révèle l'étudiante en éducation, Alison Palmer, une des comédiennes de la troupe. Ils pensaient que nous étions des professionnels et ça nous a mis un peu de pression, mais je crois que ça nous a permis de jouer encore mieux. »

« Une professeure veut même mettre les Chiens de soleil en contact avec le Festival d'Avignon, un festival de théâtre réputé, ajoute le responsable de l'animation culturelle au CUSB, Louis St-Cyr. Ça a été un conte de fée pour tout le monde. »

L'expérience a permis aux deux parties d'évaluer de futures possibilités d'échange. « Nous avons une expertise que les Français n'ont pas en ce qui concerne l'animation culturelle, explique Louis St-Cyr. Ils n'ont pas de troupe de théâtre parascolaire. »

L'auteur de *Raconte-moi*, Marc Prescott, qui a également agi à titre de metteur en scène, a profité de ce séjour en France pour animer quelques ateliers d'écriture et d'improvisation. Il pourrait même y retourner dans un avenir rapproché pour monter une pièce de théâtre avec des étudiants.

Des administrateurs de l'Institut universitaire de formation des maîtres visiteront également le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) en vue d'établir des programmes d'échange entre les deux institutions. Ceux-ci pourraient prendre la forme de stages linguistiques. « Pour les Français, l'avantage de venir au Manitoba est de pouvoir parler anglais tandis que les étudiants du CUSB peuvent se retrouver dans un milieu complètement francophone », remarque Louis St-Cyr.



photo: Gracieuseté Louis St-Cyr

La troupe de théâtre les Chiens de soleil et ses accompagnateurs lors de son séjour à Avignon.

Une chose dont Alison Palmer a pris conscience grâce à ce voyage. « Si je ne parlais pas le français, je n'aurais pas pu faire ce voyage, constate Alison Palmer. C'est une chose que j'aimerais enseigner à mes élèves lorsque je serai professeure ; avoir une deuxième langue, ce n'est pas juste la parler, mais c'est aussi profiter des opportunités qu'elle apporte. »

JURICOURRIEL

Les pièges de procédure

Dans notre milieu, le terme anglais proceedings est tellement omniprésent qu'il projette son ombre sur les termes français instance et procédure, dont on finit par oublier le sens précis.

Ces termes visent tous les deux l'ensemble des actes accomplis pour faire trancher un litige par un tribunal, c'est-à-dire les actes ayant pour objet de saisir le tribunal du litige, d'instruire la cause et d'obtenir une décision. Le terme instance est toutefois réservé aux affaires soumises aux tribunaux judiciaires.

Les deux termes possèdent une connotation collective et visent la même notion que les termes anglais proceeding ou proceedings. Il est à noter que le terme procédure ne s'emploie en français moderne qu'au singulier.

Soulignons que le terme français instance a été retenu à titre d'équivalent du terme anglais proceeding dans les règles de procédure bilingues des provinces et territoires de common law. Il possède un caractère générique et peut s'entendre soit d'une action, soit d'une requête.

Enfin, signalons que le terme procédure est employé fautivement dans le sens d'acte de procédure émanant des parties, appelé en anglais pleading. Par exemple, lorsque des avocats s'apprêtent à introduire une instance, on les entend souvent dire qu'ils vont déposer leur procédure, alors qu'il s'agit en fait d'un acte de procédure prenant habituellement la forme d'une déclaration ou d'un avis de requête.

Vous avez maintenant tout ce qu'il vous faut pour éviter les pièges de procédure.



Procédure : acte deux

Dans son sens large, l'expression acte de procédure s'entend de la manifestation de volonté d'un des participants à une instance judiciaire et du document constatant cette manifestation de volonté. Elle possède une vocation générique et vise simultanément les notions véhiculées par les termes anglais process (acte de procédure émanant du tribunal) et pleading (acte de procédure émanant des parties).

Dans son sens strict, l'expression acte de procédure correspond au terme anglais pleading.

Lorsque nous voulons parler d'un acte de procédure émanant des parties, nous avons souvent tendance à employer le terme plaidoirie, lequel constitue un faux-ami du terme anglais pleading.

En français, la plaidoirie désigne l'action de plaider, l'exposition orale des faits d'un procès et des prétentions du plaideur, faite par lui-même ou plus généralement par son avocat. Comme la plaidoirie s'entend par définition d'un exposé oral, il serait fautif d'employer ce terme à l'égard d'un acte de procédure.

Notons qu'on emploie en anglais l'expression oral submissions à titre d'équivalent de plaidoirie.

Nous traiterons au cours des prochaines semaines de termes connexes à ceux que nous avons vus ci-dessus. Nous nous pencherons sur la distinction entre les termes plaidoirie et plaidoyer, et sur l'emploi abusif fort répandu du terme soumissions.



La distinction entre plaidoirie et plaidoyer

Nous avons déjà abordé le sens du mot plaidoirie. Or, bien des gens s'interrogent sur la distinction entre ce terme et le nom plaidoyer, que certaines personnes confondent parfois avec le verbe plaider.

En langue juridique, les termes plaidoirie et plaidoyer sont tous les deux des noms qui visent essentiellement le fait pour une partie, en personne ou généralement par l'entremise de son avocat, de présenter ses prétentions à un tribunal. Toutefois, plaidoirie est plus technique que plaidoyer, terme qui désigne d'une manière plus affective le contenu de la défense d'une cause grave. Ainsi, on dira que l'avocat a fait un plaidoyer vibrant pour l'accusé.

En droit pénal canadien, le terme plaidoyer peut aussi avoir le sens vu ci-dessus, mais il s'emploie principalement à titre d'équivalent du terme anglais plea. Dans ce sens, il désigne soit le fait pour un accusé de plaider coupable ou non coupable à une accusation (c'est-à dire plaidoyer de culpabilité et plaidoyer de non-culpabilité), soit différents moyens de défense d'ordre procédural (p. ex. : plaidoyer d'autrefois acquit, plaidoyer d'autrefois convict).

Ce dernier emploi du terme plaidoyer ne fait cependant pas l'unanimité chez les jurilinguistes. Certains estiment, en effet, que cet usage ne devrait pas être retenu, dans la mesure où il s'écarte trop du sens fondamental d'exposé des prétentions au tribunal. Ils privilégient le recours à des expressions telles que « reconnaissance de culpabilité « (plea of guilty) et « dénégation de culpabilité « (plea of not guilty).

Espérons que ce modeste plaidoyer vous aura convaincu.

DÉJÀ VU dans 

Incendie de forêt



Dans *La Liberté* du 22 mai, 1987, on pouvait lire : « Officier de la faune, Gérald Rosset a dû commander l'évacuation de 40 habitants de Fisher Bay, une communauté à 70 kilomètres au nord de Fisher Branch, lors d'un incendie de forêt qui a épargné en fin de compte les maisons, mais a fait disparaître 3 000 acres de forêt. "Les flammes se dressaient devant nous à 100 pieds de hauteur, dit-il. Ça brûlait vite. Alors on a sauté dans les camions pour alerter les gens de la communauté. »

Recette — Carrés gruau au caramel

1/2 tasse (125 ml) de beurre ou de margarine
2 tasses (450 g) de sucre
1 petite boîte (385 ml) de lait évaporé Caranation
1 pouding instantané (environ 80 g) au caramel
2 tasses (500 ml) de gruau

- Placer les deux premiers ingrédients dans une casserole. Bien mélanger.
- Ajouter le lait évaporé. Mijoter pendant 3 minutes.
- Retirer du feu. Ajouter le pouding et le gruau.
- Placer dans un plat carré et refrigérer pendant environ 2 heures.

Donne 12 portions. **Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca**

MOT CROISÉS

PROBLÈME N° 186

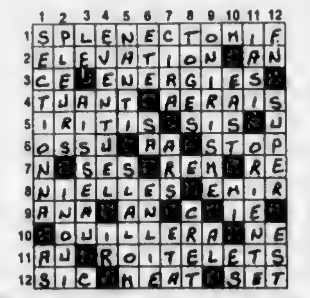
HORIZONTALEMENT

1. Grands-mères.
2. État de distraction. – Entrave que l'on attache aux pâturons du cheval.
3. Amant. – Qui dure un an. – Possessif.
4. Lac d'Écosse. – Primates.
5. Docteur. – Poisson d'eau douce. – Mordant.
6. Qui manifestent des intentions criminelles et perfides.
7. Tendre des filets pour prendre des oiseaux. – Se met entre parenthèses.
8. Négation. – Négation. – Sur le tambour. – Mammifère rongeur.
9. Faucon à longue queue.
10. Louables, dignes d'estime.
11. Fixai sa demeure habituelle. – Manifestant en paroles de la mauvaise humeur.
12. Connus. – Effleuras agréablement.

VERTICALEMENT

1. Frère du grand-père ou de la grand-mère (pl.).
2. Congédier. – Parcouru des yeux.
3. Ce que l'on pense d'un sujet. – Préposition. – Mis en circulation.
4. Négation. – Absence de bruit (pl.).
5. Fleuve d'Afrique. – Libérer d'une obligation.
6. Authentique, vrai. – Dérapa.
7. Accompagne. – Cesser d'avancer.
8. Renverse, démolit. – Poisson voisin de la sardine.
9. Moqueries. – Mariages.
10. Se suivent. – Éprouveras un désir sexuel.
11. Mettre par écrit. – Calcium. – École nationale d'administration.
12. Arrêt de la circulation d'un liquide organique (pl.). – Épreuves.

RÉPONSES DU N° 185

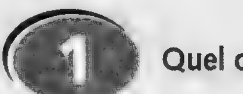


Le Club de **Bicolo**

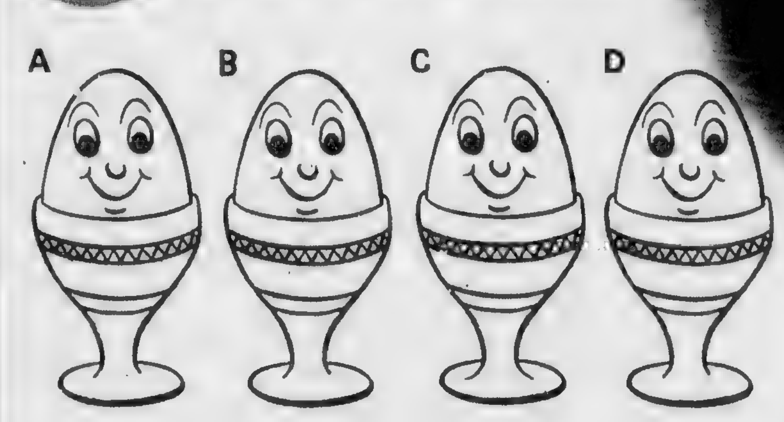


Pâques commémore la résurrection de Jésus-Christ, mort sur la croix. À l'origine, la fête, célébrée depuis le deuxième siècle, se déroulait pendant toute la semaine qui suivait! De nos jours, seul le lundi de Pâques est férié. Mais Pâques est célébré dans d'autres religions. C'est la fête du renouveau, du retour du printemps. C'est le jour symbole de la vie.

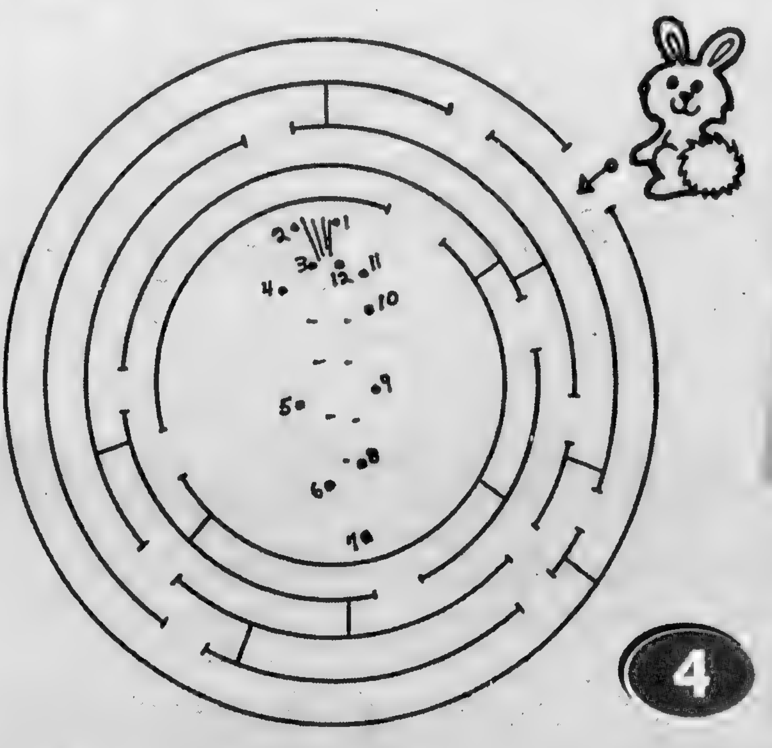
Mais surtout, qu'y a-t-il à Pâques? Des œufs! Et pas n'importe lesquels, des œufs en chocolat!



Quel oeuf est différent des autres?







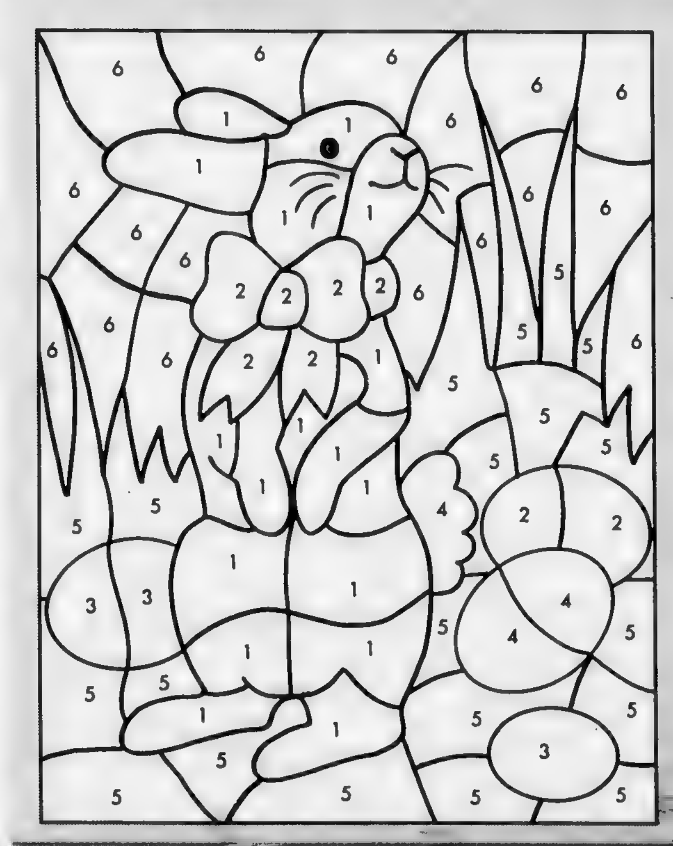
Le matin de Pâques, on a l'habitude de cacher des oeufs dans le jardin ou dans la maison. Des oeufs en chocolat, mais pourquoi pas des vrais œufs que tu auras décorés toi-même? Pour les teindre aux couleurs du printemps, il existe des colorants naturels : la feuille d'épinard pour le vert, le chou rouge avec du vinaigre pour le rose, le chou rouge sans vinaigre pour le bleu, la pelure d'oignon pour l'orange.

Choisis l'ingrédient, fais-le bouillir et ajoute l'oeuf pendant 10 minutes. Passe-le ensuite sous l'eau froide, la couleur deviendra plus foncée.



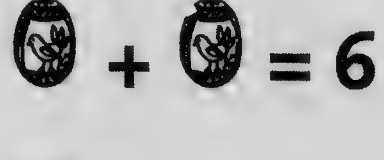


1. BRUN
2. ROSE
3. VIOLET
4. BLANC
5. VERT
6. BLEU

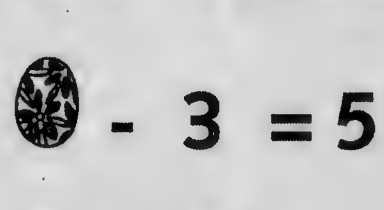




4 Détermine le nombre correspondant à chaque symbole.



x 5 = 20



x = 12

=
=
=

RÉPONSES :

1. L'œuf différent des autres est le C. 4. = 3 = 4 = 8

Les reproductions de cette page à des fins pédagogiques sont permises à la condition de mentionner la source.

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

HUMOUR

Gags mordants

Ses blagues crues détruisent les faux-semblants et font remonter à la surface l'idiotie de la société. La mission de Maxim Martin est de faire rire et de faire réfléchir son public.

Mylène CRÊTE

Cheveux rasés et barbe naissante, Maxim Martin a une allure décontractée. Né au Québec, il a vécu sa jeunesse en Colombie-Britannique, en Alberta et au Manitoba. Il a habité à Winnipeg durant cinq ans — les plus belles années de sa vie — et y a même entamé sa carrière d'humoriste. En 1989, Maxim Martin présentait des spectacles en anglais au Rumors Comedy Club. Un an plus tard, il participait à des auditions hors-Québec du Festival Juste pour rire et remportait le grand prix à l'âge de 19 ans. Il déménagea alors au Québec afin de se tailler une place parmi les humoristes.



photo: Mylène Crête

L'humoriste Maxim Martin était de retour à Winnipeg, une ville qu'il a quittée 12 ans auparavant.

« Je voulais déménager à New York ou à Minneapolis de toute façon pour y tenter ma chance, remarque-t-il. Je me suis dit que le marché au Québec était plus petit et que j'aurais la chance d'avoir mon propre spectacle plus vite. Mon style d'humour qui est assez osé n'y était pas encore connu. »

Douze ans plus tard, Maxim Martin y est toujours malgré les vagues qu'il a soulevées. Un fond de vérité se cache derrière chacune de ses blagues. Les valeurs de notre société constituent sa plus grande source d'inspiration. « J'aime utiliser des comportements imbéciles comme celui des multinationales qui font travailler des enfants dans d'autres pays pour montrer l'espèce de décadence qui se produit dans le monde d'aujourd'hui, explique-t-il. Plus personne n'a de respect pour quoi que ce soit et le fait d'en rire est une façon pour moi de véhiculer cette vision du monde. »

L'humoriste a acquis cette manière d'observer la vie autour de lui en écoutant l'album *Smells Like Teen Spirit* de Nirvana. « À 19 ans, j'étais un petit baveux cute, affirme-t-il. Nirvana a complètement changé ma façon de penser, c'était comme une révolution. »

Le public aime ou déteste le style qui en est sorti. « La journée où tout le monde aimera ce que je fais, je perdrai ma motivation, lance-t-il. Mais c'est certain que je ne pourrais pas être là 12 ans plus tard si personne n'aimait ça. »

Lors de son passage au Festival de l'humour, les 23 et 24 mars, Maxim Martin a présenté quelques extraits de son dernier spectacle intitulé Tolérance zéro qui a tant fait parler de lui dans la presse québécoise. Chaque fois qu'il a pris le micro pour lancer ses blagues depuis quatre ans, l'humoriste le voyait comme un défoulement. Le nouveau spectacle qu'il prépare sera bien différent. « J'te jure, j'ai changé sera beaucoup plus subtil », note-t-il.

La phase finale de l'écriture doit être complétée avant que Maxim Martin ne commence la tournée des festivals d'été au Québec. Il souhaite recommencer à se produire en anglais, une chose qu'il a pu refaire au Rumors Comedy Club lors du Festival de l'humour. La France, qui l'avait bien accueilli en 1999, pourrait bien le recevoir une deuxième fois dans quelques années.

Entre temps, Maxim Martin s'affaire à être un père attentionné pour sa fille de 13 mois qui, comme il l'affirme, a calmé sa vie. L'humoriste dit vouloir garder une copie de cet article qui souligne son passage au Manitoba. « Je l'ajouterai dans mon album et le lirai tranquillement lors de mes vieux jours. »

CUSB

La radio plus stable

La radio étudiante du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) passera dès septembre des mains de l'Association étudiante (AE) à celles de l'animation culturelle. La décision a été prise par les membres de l'AE lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 14 mars.

« La radio étudiante coûte cher à maintenir et nous ne disposons pas d'un assez gros budget pour pouvoir le faire adéquatement, explique le vice-président des finances de l'AE, Miguel Vielfaure. Ça prend aussi quelqu'un pour s'en occuper et la charge de cours des étudiants à temps plein ne leur permet pas toujours de le faire. » L'animation culturelle de l'institution leur a donc proposé de gérer le média afin de lui donner une plus grande stabilité.

« Durant les dernières années, la radio a vivoté, remarque le responsable de l'animation culturelle, Louis St-Cyr. C'est une activité qui demande beaucoup de travail aux étudiants pour l'administration. » L'animation culturelle chapeautera un comité de travail formé d'étudiants, qui prendrait en charge la programmation de CBAU. L'entretien de l'équipement, l'élaboration du budget et l'achat des disques compacts seraient quant à eux sous la responsabilité de l'animation culturelle.

Louis St-Cyr espère même que certaines émissions diffusées à Envol 91 parviennent du studio du CUSB. « Depuis que la radio communautaire existe, le niveau d'intérêt pour la nôtre a diminué, constate-t-il. C'est normal puisqu'elle a un plus grand auditoire. »

Ces changements seront effectifs dès septembre alors que les studios de CBAU prendront place dans le nouveau Centre étudiant.

M. C.

Le canon de la paix

La musique peut-elle véritablement avancer un message de paix et d'amour? C'est par l'affirmative que répondra de vive voix la Chorale des Intrépides à cette question.

Daniel BAHUAUD

C'est sous le double signe de la paix et de l'amour, et des espaces sacré et profane, que se donnera, le 7 avril au Centre culturel franco-manitobain (1), le concert du printemps de la Chorale des Intrépides.

Les quelque 60 choristes, accompagnés des Petits Intrépides, permettront au public d'effectuer une exploration musicale de ces deux thèmes, par le biais d'un concert en deux parties.

« Nous lancerons tout d'abord un message de paix, grâce à la première moitié du concert, où le public pourra entendre des ouvrages d'inspiration religieuse, explique le directeur de la Chorale des Intrépides, Marcien Ferland. Le printemps est, après tout, la saison qui accompagne le renouveau spirituel du temps pascal. »

Ainsi, les mélomanes pourront d'abord entendre des œuvres musicales qui rappellent le salut chrétien, notamment un *Tantum ergo* du Moyen-Âge, le *Sanctus du Requiem* de Gabriel Fauré et le *Chantons victoire* de George-Frederick Haendel. Trois compositions sont signées Charles Gounod : *le Christ est ressuscité*, tiré de l'opéra *Faust*, le *Credo* de la *Messe de Sainte-Cécile* – la patronne de la musique– et *La Pentecôte*, extrait de *l'oratorio La Rédemption*.

On pourra aussi entendre un *Ave Maria* signé Tomas Luis de Victoria et un *Alléluia* de Wolfgang Amadeus Mozart, tiré du célèbre *Exultate jubilate*. Cette dernière composition, écrite à l'origine pour soliste et orchestre, a été transcrite tout spécialement par Marcien Ferland pour la soliste, Doris Blouin-Lachance, et la chorale. Les Petits Intrépides contribueront, par le biais de leurs voix fraîches, avec le *Pié Jesu* d'Andrew Lloyd Webber.

« On constatera que dans la grande majorité de ces pièces musicales, on livre un message de paix et d'espérance en dépit de l'épreuve, souligne Marcien Ferland. Devant la souffrance et la mort, il n'est pas question de désespérer. »

C'est un message qui sera également avancé lors de la deuxième partie du spectacle, alors que les choristes chanteront des œuvres profanes célébrant la splendeur de l'amour humain. Ainsi, on pourra entendre *Mon amour*, une chanson inspirée de l'air principal du deuxième mouvement du *Concerto pour guitare* d'Aranjuez. En plus, la chorale entonnera *Ami, reviens* de Jacques Michel, ainsi que *L'invocation à Isis*, tirée de l'opéra de Mozart, *La flûte enchantée*.



Archives La Liberté

Lors de son concert printanier, la Chorale des Intrépides vous proposera un message de paix et d'amour.

« Tous les jeunes de cœur seront émus de cet hymne très noble à l'amour conjugal, composé pour un couple qui se marie, souligne Marcien Ferland.

« Par contre, nous proposons un petit bémol avec la chanson de Charles Aznavour, *Sur le chemin du retour*, poursuit-il. À mon avis, il s'agit d'un avertissement à tous les amoureux. Dans la chanson, il est question d'un amour refusé par orgueil. Le protagoniste est plus coupable que quelqu'un qui a tout simplement eu peur de se laisser aimer, parce qu'il a intellectualisé sa réaction. C'est un piège à éviter! »

Autre composition à surveiller, *le Mouvement symphonique*. Cet ouvrage, signé Marcien Ferland, fait partie d'une éventuelle symphonie de trois ou quatre mouvements.

« C'est le premier mouvement achevé, souligne le compositeur. J'ai voulu y glisser un petit message sur l'harmonie et la paix, en juxtaposant deux airs folkloriques, *Ah! Si mon moine et Farewell to Nova Scotia*. Les deux langues se jumellent, plutôt que de se quereller! »

Les Intrépides proposeront aussi un message de paix par le biais de la chanson *Une colombe* de Marcel Lefebvre et de Paul Baillargeon, popularisée par Céline Dion. En outre, s'il y en a qui doutent toujours du message de paix, les choristes leur répondront par la bouche de leur canon, c'est-à-dire *Le canon de la paix*, un ouvrage anonyme à cinq voix mixtes.

« Ça tombe bien qu'il s'agisse d'un ouvrage anonyme, souligne Marcien Ferland. Car la paix devrait appartenir à tout le monde! »

(1) Le concert du printemps de la Chorale des Intrépides aura lieu le 7 avril à 20 h à la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain. Billets: 12 $. Renseignements: 233-7423.

LORETTE

De hardis patineurs

Ce n'est pas à tous les jours qu'on peut assister à un match de hockey qui dure 36 heures et où l'on peut compter 53 périodes. Pourtant, c'est bien ce qu'ont pu voir les spectateurs qui, les 22 et 23 mars, ont convergé vers l'aréna de Lorette.

Daniel BAHUAUD

C'est toute la communauté de Lorette qui est venue appuyer, les 22 et 23 mars, les 40 joueurs qui ont participé à un marathon de hockey à l'aréna du village. Et, si tout va bien, l'événement sera souligné dans le livre des records Guinness.

Le marathon avait pour but d'amasser 80 000 $ en vue de l'éventuelle construction d'un nouvel aréna. « Le montant collecté n'a toujours pas encore été précisé, souligne le trésorier du comité organisateur du marathon, Robert Bérard. Nous sommes certains d'avoir dépassé les 80 000 $, mais de combien, cela reste à savoir. Nous espérons cependant que la Province et le fédéral injecteront une somme égale à la nôtre pour la réalisation de notre projet. Tout compte fait, nous avons espoir d'accumuler près de 300 000 $. Évidemment, plus on collecte de fonds, moins il faudra en demander aux contribuables de la Municipalité de Taché. »

L'idée de battre un record mondial a d'abord été lancée par un résidant de Lorette, Raymond Longstreet. Peu après, Chris Maxemuck et John Messner ont emboîté le pas et se sont mis à organiser le marathon. C'est alors qu'ils ont recruté Robert Bérard comme trésorier. « Tout le monde était enthousiasmé, lance-t-il. Mais ça n'a pas été facile. Trente-six heures, c'est une partie de hockey très, très longue. »

Chose surprenante, les athlètes ont quand même préféré qu'il s'agisse d'un véritable match de hockey, et non simplement d'une collecte de fonds aux allures sensationnalistes. « Ils ont joué comme des bons, affirme Robert Bérard. Tout le monde patinait très vite. Pas question de se modérer. »

En tout, les athlètes ont joué 53 périodes de hockey. Pas étonnant qu'à la fin du match, plusieurs ont souffert d'ampoules aux pieds ou de démangeaisons aux jambes, en raison de leur équipement qui n'arrivait pas à absorber toute leur sueur. « C'était une bonne chose que d'avoir des infirmières et des massothérapeutes tout près », remarque Robert Bérard.

Pour courir la chance de battre le record mondial précédent, établi l'automne dernier en Nouvelle-Écosse, les organisateurs ont dû enregistrer, en son entièreté, le match sur bande vidéo. De plus, il a fallu inscrire tous les changements de ligne dans un cahier spécial. Le tout devait être approuvé par la Fédération internationale de hockey. Le comité organisateur espère obtenir des nouvelles de Guinness d'ici trois ou quatre mois.

« Ce qui nous plaît énormément, c'est l'appui des gens de Lorette, souligne Robert Bérard. Près de 4 000 spectateurs ont assisté aux deux dernières heures du match. C'était incroyable, comme si on jouait pour la Ligue nationale de hockey! »

Pour les curieux, voici le pointage final de cette épreuve sur glace. Les Blancs ont remporté le match contre l'équipe des Rouges, ayant essuyé une victoire de 172 buts contre 137.

photo: Gracieuseté Chris Maxemuck

Le marathon de hockey de Lorette a permis d'obtenir environ 80 000 $ pour la construction d'un nouvel aréna.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Une glace artificielle

Un comité a été formé à Saint-Jean-Baptiste, afin de doter l'aréna du village, dès l'automne 2003, d'une surface glacée artificielle. Une première levée de fonds aura d'ailleurs lieu le 13 avril, pour amasser les 80 000 $ nécessaires à la réalisation du projet.

« La première activité que nous organisons est une course de véhicules tout terrain à Saint-Jean-Baptiste, mentionne l'un des membres du comité, Paul Sabourin. Nous avons aussi l'intention de mettre sur pied d'autres levées de fonds comme, par exemple, deux tournois de balle cet été. » (1)

Selon Paul Sabourin, avec les températures de moins en moins stables, il est devenu essentiel d'obtenir une glace artificielle.

« Depuis 1997, nous n'avons plus que six ou sept semaines de glace, déplore-t-il. Avec nos hivers de plus en plus chauds, la saison commence plus tard et elle se termine plus tôt. Les équipes de hockey et les gens qui utilisent la patinoire sont désavantagés. »

Il rappelle également qu'avec la nouvelle technologie, l'appareillage qui fabrique la glace artificielle coûte beaucoup moins cher en électricité qu'auparavant. « Nous avons maintenant les moyens de nous l'offrir », affirme Paul Sabourin.

(1) L'enregistrement pour la course aura lieu le 13 avril entre 10 h et midi, au coût de 20 $. Ce prix inclus un souper au steak ainsi qu'une main de poker dans la soirée.

J.-F. N.

BASKETBALL

Du jamais vu à Pointe-des-Chênes

Les résidants de Sainte-Anne peuvent être fiers de l'équipe de basketball de l'école Pointe-des-Chênes. Elle vient de passer à l'histoire.

Jean-François NADEAU

Les Cavaliers de l'école Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne ont remporté, le 16 mars à l'école Steinbach Christian, le Championnat provincial de basketball des écoles secondaires pour l'année 2001-2002. Il s'agit d'une première dans l'histoire de l'établissement.

« Je suis très fier de notre équipe, affirme le directeur de l'école Pointe-des-Chênes, Raynald Dupuis. Elle a accompli tout un exploit. Nos joueurs ont très bien travaillé et ont démontré un bel esprit sportif. J'espère que leur attitude va se refléter dans l'ensemble de notre école. »

L'administrateur de la Ville de Sainte-Anne, Guy Lévesque, a lui aussi tenu à souligner le succès des Cavaliers. « Je les félicite, mentionne-t-il. Ils donnent une bonne image de notre ville. Si nous pouvons les aider à rapporter la coupe ici l'an prochain, nous le ferons. »

Membre des Cavaliers, Martin Bazin a été nommé joueur le plus utile lors du Championnat. Il est très satisfait du rendement de sa formation. « Je suis vraiment content, lance-t-il d'emblée. Nous avons affronté des équipes que nous ne connaissions pas car elles ne font pas partie de notre zone. Nous les avons battues même si elles étaient un peu plus fortes que les formations que nous rencontrons habituellement. »

Selon le joueur d'attaque, les qualités défensives des Cavaliers ont probablement fait la différence. « La défense est sans aucun doute notre plus grande force, indique Martin Bazin. Nous avons bien fait à l'attaque, mais les autres équipes n'ont pas marqué énormément de points contre nous. »

Les athlètes de Pointe-des-Chênes ont d'ailleurs profité d'une séance d'entraînement particulière en vue d'améliorer leur système défensif avant la tenue du Championnat provincial. « Nous avons invité Steeve Tacki, qui est assistant-entraîneur de niveau "AAAA" dans une grande école de Winnipeg, raconte l'un des entraîneurs des Cavaliers, François Smith. Il a montré à nos joueurs comment organiser la défensive en équipe. Cette pratique nous a beaucoup aidé à affronter les meilleures formations. »

Bien qu'il soit heureux de la victoire des Cavaliers, François Smith s'y attendait quelque peu. « Étant donné que nous étions considérés favoris, je savais que nous allions rencontrer des formations un peu moins fortes en début de compétition, indique-t-il. Cependant, nous ne nous sommes pas assis sur nos lauriers et avons continué de très bien faire contre les équipes de plus haut calibre. »



photo : Jean-François Nadeau

Les joueurs des Cavaliers ont tous signé la banderole qui sera accrochée dans le gymnase de l'école Pointe-des-Chênes.



photo : Jean-François Nadeau

Graham Carter : ahtlète accompli

Le capitaine de l'équipe de basketball « A » de l'école Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne, les Cavaliers, Graham Carter a été nommé athlète rural de la semaine pour la période du 18 au 22 mars. Après avoir manqué six semaines de jeu en raison d'une jambe cassée, l'étudiant de 11e année a terminé la saison en force en marquant notamment 18 points lors de la finale du Championnat provincial. Athlète accompli, Graham Carter fait aussi des compétitions de ski de fond, de golf, de soccer et de volley-ball. Il est également entraîneur de basketball, président du comité des sports et membre du conseil étudiant de son école. « Je suis très heureux de recevoir cet honneur, affirme Graham Carter. Pour moi, ce n'est pas seulement une reconnaissance hebdomadaire, mais une reconnaissance de tous mes efforts de l'année. »

Télé-horaire de la semaine du 1 au 7 avril 2002

Le Jour du Seigneur : le dimanche 7 avril à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'église Sainte-Madeleine, à Rigaud, par Jacques Pilon, prêtre.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	7h30 Matin Express		Les 3 mousquetaires		C'est simple comme bonjour			Variées	L'Heure du midi	Les beaux parleurs	Liza		Clair de lune		Variées	Arthur	Looping	Variées
RDI	L Grands reportages / RDI aujourd'hui		L Grands reportages / L'Atlantique en direct		L Grands reportages	Bulletin de santé	L'Heure du midi	L Enjeux / Le Québec en direct		L Bulletin des jeunes	L Grands reportages / L'Ontario en direct		L Grands reportages / L'Ouest en direct		Le Journal RDI	Journal de France	Le Journal RDI	
TV5	7h30 Variées	Variées	Variées	Les Zap	Variées		Variées		Variées	Variées	Variées	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Variées	On a tout essayé	:15 TV5 l'invité	Journal Suisse
TVA	Deux filles le matin		Les saisons de Clodine		Variées	L Cinéma / :45 Le TVA midi		Dans la mire		La vie à... / :45 Boutique TVA		Les feux de l'amour		Aimer	Claire Lamarche		Variées	L Le TVA

Lundi 1 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Les beaux parleurs	Ce soir ouest	Mots et maux	Virginie	La vie la vie	Mon meilleur ennemi "Disputes"		Music Hall "Rivalites et tensions"		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir ouest	Nouvelles sports / 55 Zone libre			Hors d'ondes	
RDI	RDI Jr/ 15 Euronews	Capital actions	La famille Minsérie documentaire sur les Cuntera-Caruana.				Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Enjeux		Bulletin de santé	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages		Capital actions	Maison-neuve
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	La 16e nuit des molières Soirée de remise de prix récompensant les artisans du théâtre français.						Biblio-theca	Journal Belge	D.	Une aventure de Nestor Burma En garde Burma.			Courants d'art	Le soir 3	Autant savoir
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Avoir su...	Dans ma caméra	Un an plus tard		Ally McBeal "Retour des flammes"		Le TVA	Aviature		TVAsports /:50Loterie	Infopublicité				Le canal nouvelles	

Mardi 2 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow 1/2	Les beaux parleurs	Ce soir	Accent franco.	Virginie	La Facture	Les super mamies		Enjeux "Gagner sa vie ou la vivre"		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 Découverte		:55 Hors d'ondes		
RDI	RDI Jr. 15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maisonn-euve	La famille		Le Téléjournal/ Le Point		Maisonn-euve	Le Canada aujourd'hui		Bulletin de santé	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages		Capital actions	Maisonn-euve
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	Tout le monde en parle Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.					Temps présent		Journal Belge	France Europe Express		35Chron-iques	Histoires d'îles	Téléci-néma	Le soir 3	Bourlin-gueur
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Les Parfaits	Max inc. "Le regime"	Histoires filles	KM/H	Tribu.com "Accouchement"		Le TVA	Un show sournois		TVAsports / 50Loto	Infopublicité				Le canal nouvelles	

Mercredi 3 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow 2/2	Les beaux parleurs	Ce soir		Virginie	Monde..-Charlotte	Rivière-des-Jérémie "L'achat de l'hôtel"		Le dernier chapitre "Arrestation de Bob"		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir		Nouvelles sports /:25 "Un printemps sous la neige" (Psy,'84) Kiefer Sutherland, Liv Ullman.			
RDI	RDI Jr/:15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands Rep. "Bon anniversaire Saddam"		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Bulletin de santé	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages		Capital actions	Maison-neuve
TV5	Mots et maux	Pyramide	Journal de France	Envoyé spécial			Chronique s d'en haut	Demain... l'espace "Ciel branché"		Conver-sation	Journal Belge	Tout le monde en parle Nous dévoile le pourquoi du succès des stars, des nouvelles modes.					Le soir 3	La vérité
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Poule aux oeufs d'or	Arcand	Poupées russes		Emma "Sauvetage des amours"		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		TVAsports /:50Loto	Infopublicité				Le canal nouvelles	

Jeudi 4 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Watatatow	Les beaux parleurs	Ce soir	Clan destin	Virginie	Gars, fille	Fred-Dy		L'Écuyer		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /:55 "Miami Rhapsodie" (Com,'95) Mia Farrow, Sarah Jessica Parker.				
RDI	RDI Jr / 15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Maison-neuve	Grands Reportages "Echec a la violence"		Le Téléjournal/ Le Point		Maison-neuve	Le Canada aujourd'hui		Bulletin de santé	Le Téléjournal/ Le Point		Grands Reportages "Échec à la violence"		Capital actions	Maison-neuve
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	Pas rêver Invité(es): Laurent Baffle.		Écrans du monde	Elections 2002 "Vous avez la parole" Des représentants des différentes factions politiques en liste pour l'élection.					Les arts et les autres	Journal Belge	Envoyé spécial			Le soir 3	Oeuvres chantier
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	Méchante semaine	Surprise sur prise	Tabou "Quelques moments de grâce"		Fortier "Un nouveau nom"		Le TVA	Le grand blond avec un show sournois		TVAsports /:50Loto	Infopublicité				Le canal nouvelles	

Vendredi 5 avril

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Caserne 24	Les beaux parleurs	Ce soir	Un air de famille	Infoman	Catherine "Arnaques"	La fureur		Zone libre "Tout en famille"		Le Téléjournal/ Le Point		Ce soir	Nouvelles sports /.55 "Quelle affaire ?" (Com,'83) Rebecca Mornay, Tom Cruise.				
RDI	RDI Jr/ 15 Euronews	Capital actions	Le Journal RDI	Culture-Choc			Le Téléjournal/ Le Point		Culture-Choc	Le Canada aujourd'hui		Bulletin de santé	Le Téléjournal/ Le Point		Grands reportages		Capital actions	Griffe
TV5	Chiffres et lettres	Pyramide	Journal de France	Thalassa			L'instit			Écrans du monde	Journal Belge	Union Libre		Ni vu, ni connue			Le soir 3	Méditerr-anéo
TVA	Le TVA 18 Heures	Ultimatum	J.E.		"Un amour sans condition" (Psy,'95) Jason Geedrick, Josie Bissett.				Le TVA	Je regarde... Invité(es): Marie-Chantal Toupin.		TVAsports /:50Loto	"Kazan" (Avent,'94) Sophie Duez, Jeff Fahey.				Infopublicité	

Samedi 6 avril

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	101Dalm-atien	La Famille pirate	Hercule	Croyez-le ou non	Papyrus	Histérial 1/2	Au Max	Clan destin	L'Heure du midi	"Les petits géants" (Com,'94) Shawna Waldron, Rick Moranis.				Mots et maux	Accent franco.	Brio	Expresso	Culture-Choc
RDI	5h00 Matin Express	Bulletin des jeunes	Le Journal RDI	Circuit PME	Le Journal RDI	Entrée des artistes	L'Heure du midi	Enjeux		Vivre ici	La Semaine verte		Impact	La Facture	Griffe	Journal de France	Le Journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	Génies en herbe	Découv-erte	TV5journal /:20Invité	Débrouil-lards	:05 Élysée 2002		Journal/:15 Continent	:45 Reflets Sud		.45 Autovision	Soccer 1ère division Championnat de France PSG vs Nantes FFF				Thalassa			Journal Suisse
TVA	6h00 Salut, bonjour!		La Trattoria	D-Klik	Fleurs, jardins	Vins fromages	I-D maison "Gros bibelots"		Via TVA	Boutique TVA		Info-publicité	Info-publicité	Info-publicité	"Touche pas à mon périscope" (Com,'96) Lauren Holly, Kelsey Grammer.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Télé-journal	Parlez-moi des...	Hockey Blue Jackets de Columbus vs Canadiens de Montréal LNH Site: Centre Molson, Montréal						Ils ont roulé sur un nuage		Télé-journal	Sports/.55 Charron	.25 "Le lendemain du crime" (Susp,'86) Jeff Bridges, Jane Fonda.					:45 Hors d'ondes
RDI	Circuit PME	Culture-Choc	Le Journal RDI	La Facture	Enjeux		Télé-journal	Entrée des artistes	Grands Reportages "Échec à la violence"		Zone libre		Télé-journal	Vivre ici	Enjeux			
TV5	Cultivé	Pyramide	Journal de France	Union Libre		C'est show Invité(es): Chevalier et Laspalès, Anthony Kavanagh, Fabrice.				:40 Juste pour rire	:10 Journal Belge	Mots minuit			05 Faut pas rêver			
TVA	Le TVA 18 Heures	"Parfaits petits anges" (Susp,'98) Michael York, Jody Thompson.				"Black Rain" (Susp,'89) Andy Garcia, Michael Douglas.					Le TVA/:25 Sports	:45 Loto-Québec /:50 "Pris au piège" (Police,'92) Dennis Hopper, Nicolas Cage.				:50 Infopublicité		:55 Canal nouvelles

Dimanche 7 avril

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	La famille souris	Jim Bouton	Princesse Sissi	Et voici la petite Lulu	Le Jour du Seigneur		5 sur 5		L'Heure du midi	La Semaine verte		Second regard	Jamais sans mon livre		"Hello Dolly!" (Mus,'69) Barbara Streissand, Michael Crawford.			
RDI	5h30 Matin Express	Bulletin des jeunes	Le Journal RDI	La Facture	Le Journal RDI	Circuit PME	L'Heure du midi	Zone libre		Accent franco.	Grands Reportages		Enjeux		Griffe	Journal de France	Le Journal RDI	Bulletin des jeunes
TV5	France Foot	45 Autovision	TV5journal / 15Invité	Temps d'affaires	Kiosque		TV5 le journal / 15 Dictée Amériques				Vins et fromages	Journal de France	Journal Suisse	Journal Belge	Prêt-à-porter			Journal Suisse
TVA	6h00 Salut, bonjour!		"Multiplicité" (Com,'96) Andie MacDowell, Michael Keaton.				Maman Dion Invité(es): Charles Lafortune.		Évangélis-ation 2000	Boutique TVA		Infopublicité		Week-end financier	"La légende du cap pirate" (Avent,'98) Asher Metchik, Sam Gifaldi.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	15h00 "Hello Dolly!" (Mus,'69)		Télé-journal	Découverte		Stars à domicile			Asbestos "Le cri de la victoire"		Télé-journal	Nouvelles sports /:55 "La peau douce" (Dra,'64) Françoise Dorleac, Jean Desailly.				50 Off Air		
RDI	5 sur 5		Le Journal RDI	Maison-neuve	Zone libre		Télé-journal	Culture-Choc	Maisonn-euve	Second regard	Enjeux		Télé-journal	La Facture	Zone libre		Télé-journal	Accent franco.
TV5	Plein sud, le grand voyage		Journal de France	Vivement dimanche! Invité(es): Michel Roux.			.05 Vive dimanche..	35 Comme au cinéma			05 Journal Belge	Claude Charron	C'est show Invité(es): Chevalier et Laspalès, Anthony Kavanagh.				.05 Le soir 3/:15 Clips	Rêves en Afrique
TVA	Le TVA 18 Heures	Un Monde de fous	Les forges du désert	"L'homme du président" (Dra,2000) Dylan Neal, Chuck Norris.					Aujourd'hui Pelchat		Le TVA/.25 Sports	50 Infopublicité				.50 Le canal nouvelles		

Gens

Un écologiste convaincu

Mohammed CHOALI

Originaire du Québec et adopté par le Manitoba depuis belle lurette, Gabriel Gagné est le nouveau adjoint administratif du réseau communautaire de la Société franco-manitobaine, région Est. À ce titre, il s'occupe d'un certain nombre de dossiers importants tels l'identification de sources de financement pour des projets communautaires, la préparation des demandes de subvention, d'ateliers, d'activités intergénérationnelles. « Comme j'ai toujours été engagé bénévolement dans la vie de la collectivité et que j'ai été une personne-ressource dans la région, j'ai décidé de travailler de façon permanente au service du réseau communautaire, » déclare Gabriel Gagné.

Mais au-delà de cette motivation, c'est l'amour de la nature qui l'anime et lui dicte toute une philosophie de la vie. « Comme mon enfance et mon adolescence ont été marquées par la splendeur des paysages naturels qui m'entouraient, j'étais tout naturellement porté à développer une conscience écologique pour la protection de ce don du ciel, »affirme-t-il. Cela l'a en effet conduit à suivre un cours collégial professionnel de trois ans en techniques du milieu naturel et plusieurs formations ponctuelles tournées vers le monde rural.



Gabriel Gagné..

« Mon intérêt pour l'environnement n'a d'égal que ma conscience aiguë pour la sauvegarde de la nature, lance Gabriel Gagné. Plus le temps passait, plus je me rendais compte que ma survie et celle de mes semblables, de mes enfants et des générations futures, plus que celles des baleines ou des ours blancs, passaient plutôt par des actions personnelles que par des discours de militantisme creux et sans résultats réels. »

C'est dans cette mesure que le francophone s'engage dans des actions de bénévolat communautaire et qu'il s'active à oeuvrer pour la réalisation de ses valeurs écologiques. Grand amateur de chant, de musique, de sports de plein air, de taï chi, de lecture et de bricolage, il n'en demeure pas loin de nourrire une grande aspiration à mener un projet personnel qui lui tient à coeur. Il s'agit de la construction sur son terrain, qu'il a acheté entre La Broquerie et Steinbach, d'une maison en balles de pailles. Il prévoit y faire de la culture de légumes biologiques soutenue par la communauté, c'est-à-dire sur la base d'un partage de risques entre lui en tant que producteur et les membres de la communauté en tant que consommateurs.

ÉCONOMIE

Ça roule bien!

Récipiendaire d'un prix d'excellence de la firme Bombardier, le concessionnaire AG's Motor Sports Central de Steinbach a bâti sa réputation en répondant aux besoins de sa clientèle.

Daniel BAHUAUD

Ça roule bien chez AG's Motor Sports Central. Le concessionnaire Bombardier de Steinbach a atteint un si haut niveau de clients satisfaits qu'il a reçu au mois de mars le prix du meilleur concessionnaire de véhicules tout terrain (VTT) pour la région de l'Ouest de la firme Bombardier.

Entendons-nous. La région de l'Ouest comprend le Nord-Ouest ontarien, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest.

« C'est plus que la moitié du pays, souligne non sans fierté un des propriétaires du magasin, Paul Gauthier. Pour nous, c'est un velours. Nous vendons des VTT Bombardier depuis leur parution initiale en 1999. Et en peu de temps, nous sommes devenu le meilleur concessionnaire parmi la centaine qui offre les mêmes véhicules. Ça dit quelque chose sur la façon que nous traitons nos clients surtout dans le secteur de l'après-vente. Le taux de satisfaction du client est très élevé. »

Ce n'est pas la première fois que AG's Motor Sports Central est reconnu par le bureau-chef de Bombardier. En 2000, le concessionnaire a reçu le premier prix pour la vente de motoneiges dans la région du Manitoba et de la Saskatchewan.



xxphoto: Daniel Bahuaud

Avant tout, Paul Gauthier et Gilbert Audet veulent s'assurer de répondre aux besoins de leur clientèle.

« C'était alors un grand honneur, remarque Paul Gauthier, surtout que les ventes des quelques dernières années étaient moins élevées, en raison du peu de neige que nous avons eue. Il n'empêche qu'on n'avait jamais reçu de prix de l'envergure de celui que nous venons de gagner. »

AG'S Motor Sports Central a ouvert ses portes en mars 1995, alors que Paul Gauthier et son épouse, Joëlle, accompagnés de Gilbert et de Mona Audet, ont acheté le concessionnaire Ski-Doo d'Henri Bérard, qui était alors situé à Saint-Pierre-Jolys. L'entreprise est demeurée dans le village francophone jusqu'en 1999.

« C'est vraiment la circulation de la clientèle qui a fait que nous avons déménagé à Steinbach, précise Paul Gauthier. Nous sommes situés à côté du mail Clearspring, qui accueille 45 000 clients par semaine. C'est sans doute cette circulation qui nous a permis de vendre environ 75 motoneiges et une bonne cinquantaine de VTT par année. »

Et d'atteindre un chiffre d'affaires d'environ un million de dollars. Or, en plus des VTT, AG's Motor Sports Central vend les motoneiges Ski-Doo, qui sont fabriquées par Bombardier. Afin de répondre aux besoins estivaliers de leur clientèle, les propriétaires ont décidé d'offrir toute une ligne de tondeuses de la célèbre firme suédoise, Husqvarna.

« Cette entreprise est connue mondialement pour ses produits de haute gamme, notamment ses tronçonneuses, remarque Paul Gauthier. Nous saurons bientôt ce qu'en penseront les gens de la région, puisque c'est la première fois que nous offrons cette ligne d'articles à Steinbach. J'espère qu'elle fera leur affaire. »

Entre-temps, le concessionnaire continuera à offrir son service de réparation de tondeuses tout en répondant du mieux possible aux besoins de sa clientèle.

« C'est ça l'essentiel, affirme Paul Gauthier. Un prix, c'est bien beau. On aimerait évidemment devenir le meilleur concessionnaire du pays. Mais c'est la satisfaction de nos clients qui compte. »

Un signe de confiance

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba pourra maintenir des services vitaux, grâce à une contribution fédérale de 24 millions $.

Daniel BAHUAUD

La ministre fédéral de Développement des ressources humaines Canada, Jane Stewart, a annoncé, le 19 mars, une injection de 24 millions $, offerts sur une période de deux ans, pour le développement économique des communautés minoritaires de langue officielle.

L'injection s'inscrit dans le cadre de Partenariats du marché du travail, une mesure d'emploi établie en vertu de la Loi sur l'assurance-emploi. Elle servira notamment à financer plusieurs départements des organismes régionaux servant à stimuler le développement économique, comme les Regroupements de développement économique et d'employabilité (RDÉES) et le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM).

Pour le CDEM, il s'agit d'un financement essentiel, comme le souligne sa directrice générale, Mariette Mulaire.

« Ça aurait été grave sans cette injection, car Ressources humaines Canada est un de nos grands partenaires, souligne-t-elle. Il permet l'embauche de cinq employés et assure le bon fonctionnement de quatre départements clés au CDEM, soit le tourisme, le développement rural, l'intégration de la jeunesse dans l'économie et l'économie du savoir. »

Au dire du représentant de l'Ouest au Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie canadienne, Raymond Poirier, cette contribution permettra également d'assurer la viabilité des projets ponctuels du CDEM. « La dernière injection a permis la mise sur pied de l'incubateur d'entreprises, précise-t-il. »

« Surtout, c'est un signe de confiance en les communautés de langue minoritaire, renchérit Mariette Mulaire. Dans le passé, Ressources humaines Canada nous avait fourni 21 millions $ sur trois ans. C'était à titre de projet pilote. Maintenant, il s'agit de 24 millions $ répartis sur deux ans, et ce financement sera livré de façon permanente. C'est un signe de confiance. À Ottawa, on croit aux résultats réalisés. »

Il reste cependant à trouver une formule plus adéquate pour la livraison à long terme de ces fonds.

« Le ministère a fait preuve d'une énorme souplesse, note Mariette Mulaire, puisque le fonctionnement du CDEM et des RDEES ne s'inscrit dans aucun de ses programmes. On nous a donc offert cette injection, sachant que d'ici deux ans, nous pourrions, en collaboration avec Ressources humaines Canada, déterminer de quelle enveloppe fédérale découlera cet argent. »



Archives La Liberté

Mariette Mulaire: « On croit aux résultats réalisés. »

Il est à noter qu'au moment d'écrire ces lignes, le montant précis accordé au CDEM n'était toujours pas connu, bien que la dernière injection fournissait environ deux millions $ à ses opérations et projets spéciaux.

En l'honneur du Sacré-Cœur pour plusieurs faveurs obtenues.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.E.L.

RECENSEMENT

Stagnation des chiffres

Les résultats partiels du recensement de la population de 2001 démontrent une faible progression démographique au Manitoba. Cette tendance n'est pas cependant confirmée dans certaines localités rurales et urbaines.

Mohammed CHOALI

La Population du Manitoba n'a connu qu'une faible croissance depuis les cinq dernières années atteignant 1 120 000 personnes en 2001. Sa croissance n'a été que de 0,5. C'est ce qui émane des premières données de Statistique Canada rendues publiques le 20 mars.

« Quoi que les résultats du recensement ne soient que partiels, il en découle une tendance générale à la stagnation aussi bien pour le Manitoba en particulier que pour le Canada dans son ensemble, explique le professeur de sociologie au Collège universitaire de Saint-Boniface, Jean Lafontant. »

Plusieurs facteurs expliquent ce tassement démographique. La chute de la natalité qui est à son plus bas niveau depuis la grande crise économique des années trente est un des éléments déterminants dans cette baisse. De plus, conjuguée à un taux de mortalité accru en raison du vieillissement de la population, cette baisse est pour la première fois en un siècle inférieure à celle des États-Unis.

À cela s'ajoute des considérations locales qui expliquent la position du Manitoba parmi les provinces du Canada. « Le Manitoba n'est pas une province attrayante, mentionne Jean Lafontant. L'immigration aussi bien nationale qu'internationale se dirige généralement vers les centres urbains les plus dynamiques tels que Calgary, Toronto et Vancouver. Puis, il y a la question des politiques familiales et éducatives de la province qui ne sont pas fortement agressives pour attirer les gens ici. »

Par ailleurs, de 1996 à 2001, seules trois villes de la province ont vu leur population augmenter.

Au total, c'est 64,2 % de la population du Manitoba qui vit dans les villes. Cependant, le gain net n'est que de 245 citadins, ce qui dénote aussi une stagnation des effectifs.



Archives La Liberté

Jean Lafontant : « Le Manitoba n'est pas une province attrayante. L'immigration aussi bien nationale qu'internationale se dirige généralement vers les centres urbains les plus dynamiques. »

Selon le conseiller municipal de Saint-Boniface, Daniel Vandal, ce fait s'explique par le taux de taxation et les conditions de sécurité. « Des taxes foncières moins élevées et un seuil de sécurité plus grand en milieu rural sont des facteurs qui expliquent l'attrait de la région par rapport à la ville, » mentionne-t-il.

C'est probablement l'une des raisons qui explique la croissance exceptionnelle de 16 % qu'a connue la région de LaBroquerie. « Le coût des terrains, le bas niveau de taxes et les progrès de l'industrie porcine expliquent ce gain démographique, explique le résidant de La Broquerie, Claude Moquin. Mais, à voir de plus près, cette croissance est plutôt localisée vers l'ouest, dans les environs de Steinbach. Cette ville offre de plus en plus d d'emplois, ce qui entraîne des retombées positives pour notre région sur le plan de la population. »


www.mb.info-emploi.ca
Éducation et Formation professionnelle Manitoba
Développement des ressources humaines Canada
Info-Emploi
Manitoba

WALKERTON

L'agriculture exonérée de tout blâme

Un rapport préliminaire sur la tragédie de Walkerton confirme que la bactérie E. coli était d'origine agricole, mais blanchit l'éleveur qui aurait utilisé des pratiques largement reconnues en Ontario comme « pratiques optimales de gestion des éléments nutritifs. »

Agricom

La pire épidémie à l'E. coli à avoir jamais eu lieu au Canada aurait pu être évitée et des vies auraient pu être épargnées si les responsables du système d'aqueduc de la petite ville de Walkerton avaient chloré l'eau adéquatement et donné l'alarme dès qu'ils ont su que l'eau n'était plus potable.

Toutefois, aucun blâme que ce soit n'est adressé à l'agriculteur qui a épandu le fumier duquel, vraisemblablement, provenaient les bactéries mortelles et qui pourtant avait été pointé du doigt par les médias et officiels gouvernementaux aux lendemains de la tragédie.

Telles sont les principales conclusions de la Commission d'enquête publique sur la tragédie de Walkerton, qui a siégé dans cette petite ville du centre-sud de l'Ontario durant neuf mois l'an dernier.

Le juge O'Connor pointe un doigt accusateur vers le rôle qu'auraient pu jouer les compressions gouvernementales dans la progression des événements. Une tragédie d'une telle ampleur n'aurait sans doute jamais pu se produire en Ontario, « si le ministère de l'Environnement ontarien s'était adéquatement acquitté de son rôle de supervision (installation d'enregistreurs en continu) et de réglementation, ou à tout le moins elle aurait pu être réduite en ampleur », écrit-il.

Le juge note aussi que les compressions massives imposées sans merci au ministère de l'Environnement en 1992, 1995 et 1996, « ont fait en sorte qu'il était moins disposé à entreprendre des mesures préventives («proactive measures») qui auraient permis d'identifier les déficiences du puits no. 5 et les lacunes au niveau de l'insuffisance de la chloration de l'eau et de la supervision du système d'aqueduc de Walkerton – mesures qui auraient pu prévenir l'épidémie, ou en réduire la sévérité. »

Par ailleurs, l'enquête a permis de mettre en lumière les graves déficiences des systèmes de puisage de l'eau potable du petit village et surtout le rôle joué par le manque de formation et d'encadrement des employés chargés d'opérer quotidiennement les systèmes de désinfection, essentiels pour assurer l'innocuité de l'eau fournie aux citoyens de Walkerton.

Des bactéries clairement d'origine agricole

La Commission d'enquête a clairement établi que c'est bien une contamination microbienne qui a rendu l'eau de l'aqueduc insalubre et entraîné la tragédie de Walkerton. « Des pluies particulièrement abondantes entre le 8 et le 12 mai auraient grandement facilité le transport des bactéries mortelles vers le bassin de captage du puits no.5 », note le juge.

La Commission a clairement établi, à partir d'évidences de traçage d'ADN, que les bactéries qui sont entrées par le puits no. 5 provenaient bien du fumier épandu à proximité.

« Il existe un lien incontestable entre les bactéries ayant causé l'épidémie et celles retrouvées dans le fumier », écrit le juge.

Il poursuit en affirmant ceci : «Je suis convaincu que la source primaire, sinon la seule, de la contamination de l'eau [de Walkerton] provenait de ce fumier, quoique je ne puisse pas exclure qu'il n'y ait pas eu d'autres sources de contamination potentielles. »

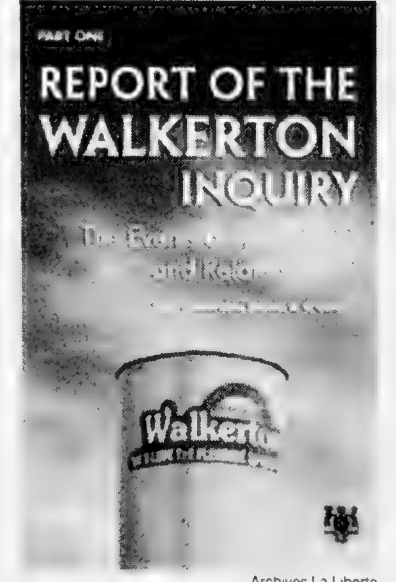
L'agriculture n'est pas en cause

Le juge Dennis O'Connor tient, par contre, à spécifier que le propriétaire de la ferme en question « ne peut être tenu responsable d'aucune façon. » L'éleveur de Walkerton aurait en effet, à l'époque des événements, utilisé des pratiques largement reconnues en Ontario comme « pratiques optimales de gestion des éléments nutritifs », estime le juge O'Connor.

Un puits mal installé, mal supervisé

Dennis O'Connor confirme ce que tout le monde soupçonnait depuis l'été 2000, que le puits d'entrée de la contamination n'était absolument pas sécuritaire.

Plutôt que de ne s'en prendre qu'aux deux responsables du système d'aqueduc de Walkerton, le juge blâme directement la province de l'Ontario d'avoir manqué à ses devoirs de supervision en matière d'hygiène publique.



Archives La Liberté

Le propriétaire de la ferme Biesenthal «ne peut être tenu responsable d'aucune façon» ayant utilisé des pratiques largement reconnues en Ontario comme «pratiques optimales de gestion des éléments nutritifs» – le juge Dennis O'Connor

Le juge note que la province aurait pu identifier la «vulnérabilité du puits no. 5 » et le rendre sécuritaire, ou « à tout le moins le surveiller de près. » La contamination par des bactéries pathogènes du système d'approvisionnement en eau potable du village de Walkerton en mai 2000 a coûté la vie à sept personnes (dont quatre morts directement imputables à la contamination) et rendu gravement malade près de la moitié des 4 800 habitants de Walkerton.

T'es parent avec qui, toi?

Un service offert aux parents abonnés du journal La Liberté.

Envoyez-nous une photo de votre nouveau-né et les informations pertinentes à l'adresse suivante:

La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Renseignements: 237-4823 ou 1-800-523-3355

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49

Apprendre et grandir ensemble

DIRECTEUR.TRICE

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

École St. James • M-2ᵉ (l'inscription prévue 50 élèves)

Directeur.trice à 45 % du temps
Enseignant.e à 55 % du temps

L'entrée en fonction se fera au début de l'année scolaire 2002-2003

Les candidat.e.s doivent :

- avoir d'excellentes habiletés de communication;
- posséder un brevet d'enseignement;
- avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
- avoir une connaissance générale des programmes d'études;
- avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire.

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

- de l'expérience en administration scolaire;
- de l'expérience en enseignement aux niveaux élémentaire et secondaire;
- un certificat en administration scolaire.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le vendredi 19 avril 2002** à :



Madame Monique Fisette
Directrice générale adjointe
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone : (204) 878-9399 **Télécopieur : (204) 878-9407**

La Caisse La Vérendrye avec un actif de 67 M $ et plus de 7 000 membres est un établissement financier coopératif appartenant à ses membres. Elle offre une grande gamme de services financiers bilingues dans la région sud-est du Manitoba. Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant

Officier de crédit II

Fonctions

- Recevoir, effectuer des recommandations et autoriser les demandes de crédit personnel, hypothécaire, commercial et agricole ;
- Effectuer et compléter les fonctions administratives d'analyse, de documentation et de suivis ;
- Promouvoir les services financiers de la Caisse.

Exigences

- Baccalauréat en commerce ou administration ou diplôme en administration d'un collège communautaire ;
- Un minimum de 2 années d'expérience dans les activités de crédit personnel, hypothécaire et commercial ;
- Autonomie, initiative, bon jugement et une aptitude poussée envers le service à la clientèle ;
- Possibilité d'accéder à des postes de niveau supérieur
- Bonne maîtrise du français et de l'anglais, tant oral qu'à l'écrit

Conditions de travail

- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions

- Le plus tôt possible.

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel avant le 1er avril 2002 à l'adresse suivante :

Caisse La Vérendrye
M. Camille Pinette, directeur de crédit
1 – 130, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1J3
cpinette@caisse.biz
Télec. : (204) 422-9994



Sainte-Anne

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.
Seuls les candidats retenus seront contactés.

LA LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **jeudi avant 17 h**pour parution le jeudi suivant.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le vendredi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur:231-1998

Commission de la fonction publique du Canada / Public Service Commission of Canada

Postes en protection de la santé de la force

Ministère de la Défense nationale

OTTAWA (ONTARIO)

Postes offerts aux personnes qui habitent ou qui travaillent au Canada, et aux citoyennes et citoyens canadiens qui habitent à l'étranger.

Dans l'un ou l'autre de ces postes, vous travaillerez au sein d'une équipe de spécialistes responsables de l'élaboration de politiques et de programmes reliés à la promotion de la santé pour les membres des Forces canadiennes, ainsi que de l'évaluation des résultats de ces politiques et programmes. Vous toucherez un salaire variant entre **68 080 $** et **72 201 $** par année. .

Éducatrice ou éducateur en préventions de blessures

Pour être admissible, vous devez détenir un diplôme universitaire au niveau de la maîtrise en physiothérapie, en ergonomie, en physiologie de l'exercice ou dans une spécialisation reliée au poste, et être membre en règle d'une association professionnelle des services de santé. **Numéro de référence : DND27595TTHL32.**

Éducatrice ou éducateur en toxicomanie

Ce rôle exige que vous déteniez un diplôme universitaire au niveau de la maîtrise en sciences infirmières ou avec une spécialisation pertinente à ce poste, et que vous soyez membre en règle d'une association professionnelle des services de santé. **Numéro de référence : DND31493RKKR37.**

La maîtrise de l'anglais et du français est essentielle pour les deux postes. Une formation linguistique pourrait être offerte.

Nota : Vous devez être disposé(e) à voyager au Canada et à l'étranger. Une vérification approfondie de la fiabilité et de la sécurité sera exigée avant toute nomination.

Si l'un de ces postes permanents vous intéresse, veuillez consulter les avis de concours détaillés sur le site Web de la Commission de la fonction publique du Canada (http://emplois.gc.ca sous « Postes ouverts au public ») ou appeler notre service InfoTel au **1-800-645-5605, en mentionnant le numéro de référence approprié,** d'ici **le 12 avril 2002.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens. Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

emplois.gc.ca Canada

Offre d'emploi

Préposé(e) aux services emplois
(Poste contractuel à temps plein)

Sous la responsabilité de la Gestionnaire, programmes administratifs, le ou la titulaire du poste sera responsable d'assister les coordonnateurs de projets dans le développement des projets du centre d'information 233-ALLÔ.

DESCRIPTION DES TÂCHES :

- En collaboration avec la coordonnatrice de projets, assurer la gestion quotidienne des services emplois du 233-ALLÔ (rencontrer les clients, analyser leurs besoins, traiter les dossiers des clients, outiller les clients pour leur recherche d'emploi, connaître les tendances du marché, compiler des statistiques);
- Faire connaître les services emplois du 233-ALLÔ auprès des employeurs francophones et anglophones et auprès des personnes à la recherche d'un emploi;
- Assister, au besoin, aux rencontres reliées aux services emplois;
- En collaboration avec la coordonnatrice de projets, coordonner le programme Partenariat pour l'emploi et assurer son bon fonctionnement (recrutement d'organismes communautaires, recrutement de participant(e)s, administration quotidienne);
- Offrir, en collaboration avec les coordonnateurs de projets, un service d'accueil, d'information ou de références, en personne, par courriel ou au téléphone aux clients du 233-ALLÔ;
- Appuyer les coordonnateurs de projets dans la recherche d'information diverse et dans l'inventaire de matériaux.

HABILETÉS ET COMPÉTENCES RECHERCHÉES :

- Très bonne connaissance de la communauté francophone du Manitoba;
- Très bonne connaissance de divers logiciels (Access, Word);
- Maîtrise parlée et écrite du français et de l'anglais;
- Bon sens de l'organisation, de la gestion de temps et de la communication;
- Capacité de travailler en équipe et avec un minimum de supervision.

La personne sera avenante, flexible et débrouillarde.

SALAIRE : Selon l'échelle établie par l'organisme

ENTRÉE EN FONCTION : début mai 2002

De génération en génération



Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae détaillé accompagné d'une lettre de présentation avant le 12 avril 2002, à l'attention de :

Mme Natalie Gagné, Gestionnaire, programmes administratifs
Société franco-manitobaine
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB) R2H 0G9

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.
(Téléphone : 233-4915 ou 1-800-665-4443; Télécopieur : 233-1017)



L'entreprise WESTFAIR FOODS LTD. est présentement à la recherche de candidats ou de candidates bilingues pour combler plusieurs positions à temps plein dans les domaines suivants:

- COMMIS DE BUREAU
- COMPTABLE JUNIOR

Les positions de commis de bureau incluent des fonctions reliées à la comptabilité de base ainsi qu'au travail général de bureau.

La position de comptable junior inclue des analyses spécifiques, réconciliations des comptes du Grand-Livre, la préparation de rapports financiers ainsi que la surveillance des systèmes financiers des magasins. Une bonne connaissance de MsExcel sera considérée comme un atout.

La personne choisie devra être capable de bien s'exprimer en français, autant à l'oral qu'à l'écrit.

Le salaire au début se situera entre 18 500 $ à 20 000 $ par année pour les postes de commis de bureau et entre 20 000 $ à 21 500 $ pour le poste de comptable junior, selon l'expérience et, sujet à revisions périodiques. La compagnie offre également un ensemble complet d'avantages sociaux à ses employés.

Les candidats et candidates intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae en toute confiance soit par télécopieur ou par la poste :

Westfair Foods Ltd.
101, rue Weston
Winnipeg (Manitoba) R3E 2T4
Télécopieur : (204) 779-1148

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

ENSEIGNANT.E

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler le poste suivant à ***l'École Saint-Joachim*** :

1er poste: **Enseignant.e**
Mathématiques 10F
Mathématiques 20S (Pré-calcul)
Mathématiques 30S (Pré-calcul)
Mathématiques 40S (Pré-calcul)
Sciences naturelles 20F
***Chimie 30S**
***Chimie 40S**

2e poste: **Enseignant.e**
Mathématiques 11F
Mathématiques 20S (Consommateur)
Mathématiques 30S (Consommateur)
Mathématiques 40S (Consommateur)
Sciences naturelles 10F
Biologie 30S
Biologie 40S

*** En alternance avec physique 30S et 40S, d'une année à l'autre**

Contrat permanent - 100 %

L'entrée en fonction se fera au début de l'année scolaire 2002-2003.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à la direction de l'école **le 26 avril 2002** :



Monsieur Arsène Huberdeau
Directeur
École Saint-Joachim
Case postale 10
La Broquerie (Manitoba)
R0A 0W0

Téléphone : (204) 424-5287 **Télécopieur : (204) 424-5610**
Courriel : Ahuberde@atrium.ca

Offre d'emploi

PRÉPOSÉ(E) AUX OPÉRATIONS FINANCIÈRES (EMPLOI PERMANENT)

Sous la responsabilité du gestionnaire des opérations financières, le ou la titulaire du poste est responsable d'effectuer le travail relatif aux comptes à payer, au service de la paye et à l'ébauche des rapport financiers de la Société franco-manitobaine et des organismes desservis par cette dernière.

DESCRIPTION DES TÂCHES :

- Effectuer le travail relatif aux comptes à payer, ce qui inclut le transfert des dépenses aux comptes du Grand Livre, la préparation de chèques et le classement de factures;
- S'assurer de l'approbation de toutes les dépenses;
- Préparer la paye pour la SFM et les différents organismes desservis par la SFM;
- Préparer une ébauche du rapport financier, ce qui comporte l'entrée de données dans le Grand Livre et la vérification des comptes du bilan;
- Préparer et effectuer les dépôts;
- Tout autre travail relatif à la comptabilité lorsque l'emploi du temps le permet.

QUALIFICATIONS REQUISES (formation, expérience, connaissances) **:**

- Diplôme en administration des affaires (collégial ou universitaire);
- Un minimum de deux années d'expérience dans un domaine lié au poste;
- La connaissance des logiciels suivants serait un atout : ACCPAC Plus, Grandmaster II et Excel;
- Maîtrise de la langue française (parlée et écrite);
- **Souci du détail et sens du travail minutieux**

SALAIRE : Selon l'échelle établie par l'organisme

ENTRÉE EN FONCTION : Début avril 2002



SFM
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitæ détaillé (***avant le 1er avril 2002***), accompagné d'une lettre de présentation à l'attention de :
Madame Gaëtanne Morais, gestionnaire, opérations financières, Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, bureau 212, Saint-Boniface (MB) R2H 0G9.
Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.



est à la recherche d'un(e)

Coordonateur ou coordonatrice des services bénévoles

Temps partiel (46,5 heures par quinzaine)

Le **Centre Taché** appartient à la Corporation catholique de la santé du Manitoba (CCSM) qui en assume également la gestion. Le Centre, qui a pour mission d'améliorer la qualité de vie des résidents dans un environnement de type familial, assure la prestation de soins de longue durée à 314 résidents. Il offre ses services en français et en anglais et est situé dans le Vieux Saint-Boniface, à quelques minutes du centre-ville de Winnipeg et de La Fourche.

À titre de membre d'une équipe multidisciplinaire, le coordonateur ou la coordonatrice des services bénévoles est responsable de la coordination de tous les aspects du programme de bénévolat, s'occupe de la gestion et du recrutement des bénévoles et participe aux activités d'amélioration de la qualité.

Qualités requises:

- Certificat en gestion des bénévoles ou engagement par écrit à l'obtenir.
- Le fait d'avoir suivi d'autres cours de gestion ou d'administration ou d'y être inscrit serait un atout.
- Minimum de 1 à 2 années d'expérience en gestion de programmes de bénévolat ou expérience de travail similaire dans le domaine de la supervision et de direction.
- Expérience et/ou connaissance pratique des ordinateurs personnels.
- Beaucoup d'entregent et sens supérieur de l'organisation
- Compétence reconnue dans le domaine de la planification et de l'organisation du travail et capacité de travailler d'une façon autonome
- Aptitude manifeste à diriger et à surveiller de façon réfléchie et professionnelle.
- Connaissance obligatoire des deux langues officielles (français et anglais).

Les personnes intéressées sont priées de poser leur candidature par écrit au plus tard **le 5 avril 2002**, au :

Centre Taché Centre
Ressources humaines
185, rue Despins
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2B3
Télécopieur : (204) 233-6803
Courriel : edevers@tachevalade.org

Nous tenons à remercier les participant.e.s pour leur intérêt. Nous communiquerons directement avec les canditat.e.s sélectionné.e.s pour l'entrevue.

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

Auxiliaire

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler un poste à **l'école Christine-Lespérance** :

Besoins spéciaux (niveau I) : 3,25 h/j
Besoins spéciaux (niveau II): 2,25 h/j

L'entrée en fonction se fera aussitôt que possible.

Les personnes intéressées doivent adhérer à la philosophie de l'école française, appuyer les buts et les objectifs de l'école.

Veuillez indiquer votre intérêt en communiquant avec le directeur **avant 15 h le mardi 2 avril 2002** :

Monsieur Maurice Landry



École Christine-Lespérance
425, chemin John-Forsyth
Winnipeg (Manitoba)
R2N 2N8

Téléphone : (204) 255-2081 Télécopieur : (204) 257-2545
Courriel: cnadeau@atrium.ca

Le Réseau canadien pour la santé des femmes

COORDINATRICE DES COMMUNICATIONS
Préférence accordée à une personne bilingue

Nous sommes à la recherche d'une personne qui possède une connaissance étendue des questions liées à la santé des femmes, afin de coordonner un programme bilingue de communications. Les responsabilités incluent, entre autres, les relations avec les médias et le secteur public, la préparation et production d'un babilliard électronique et d'un bulletin bilingue.

La candidate doit posséder de trois à cinq années d'expérience. Elle possédera d'excellentes aptitudes de rédaction et de recherche, de l'expérience en matière d'élaboration de politiques et de promotion, surtout en ce qui a trait aux femmes et à leur santé, ainsi que de l'expérience dans la publication de pages Web.

Échelle salariale/rémunération: 34 000 $ - 43 000 $ par année. Déplacements occasionnels. Description de poste envoyée sur demande.

Le RCSF souscrit au principe d'équité en matière d'emploi et encourage les femmes autochtones, les femmes appartenant aux minorités raciales et linguistiques, les lesbiennes et les femmes handicapées à poser leur candidature.

S.V.P. faites parvenir votre curriculum vitae, avant **le 15 avril prochain**, au :

Réseau canadien pour la santé des femmes
419, av. Graham, pièce 203
Winnipeg (MB), R3C 0M3
télécopieur (204) 989-2355
courriel cwhn@cwhn.ca

Nous remercions toutes celles qui soumettront leur candidature. Toutefois, seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées pour une entrevue.



The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

La CCB est une organisation dynamique, innovante, en pleine évolution et qui offre de nombreuses opportunités dans son service des technologies de l'information. Les postes à pourvoir dans l'immédiat sont les suivants:

Administrateur(-trice) principal(e) de programme

Numéro de concours 02-13A

La CCB connait une expansion de sa programmation dans les secteurs du commerce électronique et de la gestion des relations avec la clientèle. L'administrateur en charge sera responsable de la gestion de programmes tout en assurant la gestion des fournisseurs, l'encadrement et la direction d'une équipe, la planification stratégique, la gestion des comptes individuels et la gestion globale par projet ou programme de façon à assurer régulièrement la prestation des résultats attendus par les intéressés, respectivement.

L'administrateur de programme dispose d'un diplôme universitaire en informatique ou en administrtaion des affaires et de cinq ans au moins d'expérience dans la gestion de projets ou la programmation; également, il/elle dispose d'excellentes aptitudes à la communication et d'un sens du leadership.

Responsable de Bureau de projet

Numéro de concours 02-14A

Le/la responsable de projet sera en charge du maintien de la méthodologie et des modalités de gestion du Bureau de projet tout en assurant l'assurance de la qualité dans la gestion des projets, le contrôle et le leadeship dans la mise en place des modalites de gestion du Bureau de projet et la supervision journaliere des preposés au Bureau de projet. Le/la responsable aura pour tâche de se tenir au courant des orientations d'affaires de la CCB et de veiller à l'amélioration continue des normes et outils de gestion de projets pour qu'ils restent compatibles aux besoins de l'entreprise et aux normes de la filière.

Le/la responsable de Bureau de projet disposera d'un diplôme universitaire en informatique ou en administration des affaires et de cinq ans au moins d'expérience dans la gestion de projet ou d'un Bureau de projet ainsi que d'excellentes aptitudes au leadership, à l'organisation et à la planification.

La CCB offre un environnement où le développement professionnel est un principe et où vie personnelle et vie au travail sont équilibrées. Si vous êtes à la recherche d'une opportunité unique en son genre de travailler dans une équipe dynamique, veuillez vous rendre sur le site Web de la CCB: **www.cwb.ca** pour le détail de ces postes à pourvoir et le détail des modalités pour postuler.

Date limite de réception des candidatures: **vendredi 5 avril 2002**

Nous remercions tous les candidats qui soumettront une candidature. Toutefois, seuls les candidats retenus seront contactés.

notre personnel :
une force vive

Nous souscrivons au principe de l'égalité d'accès à l'emploi.



Un Bureau indépendant de l'Assemblée législative



DIRECTEURS ADJOINTS DU SCRUTIN

Élections Manitoba

est le bureau politiquement indépendant responsable de tenir des élections ou des référendums de façon juste et impartiale, de préserver l'intégrité du processus électoral et d'assurer que ce dernier respecte les lois concernant les élections et les référendums au Manitoba.

Elections Manitoba accepte maintenant des candidatures pour les postes de directeur adjoint du scrutin pour ces circonscriptions électorales de La Vérendrye, Entre-les-lacs et Russell.

Les personnes choisies joueront un rôle primordial dans le processus électoral.

Elles s'engageront à diriger les élections sans parti pris et à assurer qu'elles se déroulent de façon juste et impartiale dans leur circonscription électorale.

Si vous aimez :

- relever des défis;
- participer au processus démocratique;
- respecter des délais;
- travailler avec une grande variété de personnes;
- faire partie d'une grande équipe provinciale;

vous pourriez être la personne idéale pour occuper la fonction de directeur adjoint du scrutin.

Pour être directeur adjoint du scrutin vous devez :

- avoir le droit de vote au Manitoba;
- très bien connaître la circonscription électorale où vous résidez;
- pouvoir travailler à temps plein pendant six semaines au moment d'une élection (en vertu de la *Loi électorale*, les employeurs ont l'obligation d'accorder un congé non payé pour cette période);
- être en mesure d'offrir un service non partisan et vous y engager une fois que vous aurez accepté la nomination;
- être capable de travailler de longues heures dans des conditions parfois stressantes en période électorale;
- avoir des compétences en organisation, en communication et en gestion.

La circonscription électorale de La Vérendrye est désignée bilingue. La poste de directeur adjoint du scrutin dans la circonscription de La Vérendrye exigent donc une connaissance de français. Nous demandons aux candidats et candidates d'indiquer s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

Lors des dernières élections générales, l'indemnité totale versée des directeurs adjoints du scrutin s'élevait à 3 600 $.

Pour poser votre candidature

Vous pouvez obtenir des trousses de renseignements et des formulaires de demandes en composant le **945-4653** ou le **1 800 282-8069**, poste **4653** ou en visitant le site Internet d'Élections Manitoba : **www.elections.mb.ca.**

La date limite des candidatures est le **15 avril 2002**. Les entrevues auront lieu en avril et mai. Seules les candidatures pour les circonscriptions électorales de La Vérendrye, de Entre-les-Lacs et de Russell seront acceptées à ce moment-ci.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Offre d'emploi

Adjoint(e) au secteur politique-juridique

Sous la responsabilité du président-directeur général, le ou la titulaire du poste devra assister le conseil d'administration et le personnel de la Société franco-manitobaine (SFM) en ce qui a trait à l'élaboration de plans politiques et de stratégies reflétant les buts et objectifs généraux de la SFM, et ce, aux niveaux fédéral, provincial, municipal, scolaire et interministériel.

DESCRIPTION DES TÂCHES :

- Établir des contacts avec différents ministères afin de les sensibiliser aux besoins de la communauté, aux dossiers de revendication et aux projets interministériels;
- Coordonner les activités de liaison entre divers intervenants du gouvernement et divers groupes de la communauté;
- Représenter la SFM au sein de comités divers;
- Rédiger des ébauches de lettres, documents ou mémoires relatifs au secteur politique-juridique;
- Effectuer des recherches sur les différents dossiers politiques-juridiques de la SFM;
- Informer le président-directeur général et le conseil d'administration de toutes les initiatives des divers paliers gouvernementaux en ce qui a trait au secteur politique-juridique;
- Participer à la préparation de présentations orales ou écrites d'information et de promotion reliées aux objectifs du secteur politique-juridique et de la SFM en général;
- Assurer la conception, la planification et la mise en œuvre de projets spéciaux identifiés par le conseil d'administration et le président-directeur général.

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Diplôme de premier cycle ou l'équivalent en expérience;
- Formation en science politique ou dans le domaine du droit;
- Un excellent jugement;
- De fortes compétences interpersonnelles;
- Une bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine et de l'environnement général manitobain/canadien;
- Capacité de travailler en équipe;
- Capacité d'effectuer des recherches et de préparer des rapports.

SALAIRE : Selon l'échelle établie par l'organisme

ENTRÉE EN FONCTION : dès que possible

De génération en génération

SFM
SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitæ détaillé accompagné d'une lettre de présentation avant le 15 avril 2002, à l'attention de :

Monsieur Daniel Boucher, président-directeur général
Société franco-manitobaine
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB) R2H 0G9

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.
(Téléphone : 233-4915 ou 1-800-665-4443; Télécopieur : 233-1017)

Ombudsman Manitoba

Enquêteur chargé des vérifications de conformité

Qualités requises : La personne retenue devra posséder : d'excellentes compétences en communication orale et écrite dans les deux langues officielles, une très bonne connaissance des logiciels de Microsoft Office 97 (Word, Outlook, Excel et Access). Une connaissance d'HTML et de PDF serait un atout. Elle devra pouvoir travailler de façon autonome, faire preuve d'initiative et avoir un bons sens de l'organisation. Elle devra pouvoir établir des priorités et travailler sous pression pour respecter les dates d'échéance, avoir une aptitude analytique et des compétences en matière de résolution de problèmes et beaucoup d'entregent.

Fonctions : En vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (LAIPVP) et de la Loi sur les renseignements médicaux personnels (LRMP), enquêter et établir des rapports relativement aux plaintes concernant l'accès à l'information et la protection de la vie privée. Procéder également à des vérifications et établir des rapports relativement au respect des lois de la part des ministères et des organismes du gouvernement provincial, des organismes publics locaux (administration publique, soins de santé et éducation), et des dépositaires qui recueillent et maintiennent des renseignements médicaux personnels. Déterminer le bien-fondé des plaintes et préparer des rapports complets qui incluent des conclusions et des recommandations appropriées. Établir de bonnes relations de travail avec les agents et les curateurs publics, ainsi qu'avec les membres du public. Participer à la présentation d'exposés et d'allocutions. Pouvoir se déplacer à l'intérieur de la province, au besoin.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur les fonctions à www.gov.mb.ca

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Classification du poste : P5
Échelle de salaire : 46 034 $ à 55 775 $.
Numéro de l'annonce : 8196.
Date de clôture : 15 avril 2002.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :
Commission de la fonction publique du Manitoba
Ressources humaines
155, rue Carlton, bureau 935
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Télécopieur : (204) 945-1486.

On tiendra compte du programme d'équité en matière d'emploi dans le processus de sélection. On encourage les candidat(e)s à indiquer sur la lettre d'accompagnement ou sur leur curriculum vitae s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.



Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $



Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

DIVERS

NETTOYAGE de maisons ou bureaux dans le sud de Winnipeg. Appelez Gisèle de GISELES CLEANING SERVICES au 261-4401.
478-

GARDERIE FAMILIALE À SAINT-VITAL à des places disponibles pour des enfants de 12 mois et plus. Environnement sécuritaire et chaleureux, activités amusantes et créatives. Repas et goûters compris. 255-5500.
485-

EMPLOI D'ÉTÉ : Tu as au moins 16 ans et bilingue. Tu aimes servir le public et est prêt(e) à travailler les soirs et fins de semaine. Envoie ton curriculum vitae **en français** avec trois références **avant le 30 mars** pour un emploi débutant le 1er mai et **avant le 30 avril** pour un emploi débutant le 1er juillet à : Jardins Saint-Léon, 34, place Georges-Forest, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3H5. Un permis de conduire est un atout majeur. L'échelle salariale s'étend de 6,25 $ de l'heure à 10 $ de l'heure. Pour plus d'information : Denis ou Lise au 233-5618 ou 791-8834.
501-

VEUX-TU ÊTRE TON PROPRE « BOSS »? Fait de 0 $ à 10 000 $ en deux mois (juillet et août). Devient propriétaire ou locataire de notre franchise Fruits et Légumes près de Fermor et Lagimodière ou de notre camion sur l'avenue Broadway. Pour plus de détails, appelle Lise ou Denis au 233-5618 ou 791-8834. Fait vite! Il y a des subventions disponibles pour les jeunes entrepreneurs.
502-

LES P'TITS BOURGEONS, mini-maternelle du Parc Windsor, 5-1101, promenade Autumnwood. Prématernelle française pour les enfants de 3 et 4 ans. Soirée d'inscriptions le 11 avril 2002 de 19 h 30 à 20 h 30. Pour plus d'information, contactez Diane au 257-1474. Programme de francisation offert.
507-

Impôts trop élevés? Apprenez ce qu'il faut faire pour les réduire! Information applicable inestimable et légale! Prenez le volant à deux mains sur vos finances! Devenez membre d'un club unique! Contactez 1-877-380-6121.

509-

À VENDRE

À VENDRE : Chalet près de la rivière aux Rats à Saint-Malo. Nashua Resort, 3 chambres à coucher, chauffage électrique et au bois, salle de bain, Douche, tracteur à gazon. Beaucoup d'extra. Tout compris. SVP pas d'agence. Composez le (204) 233-2572.
491-

À VENDRE OU À LOUER pour acheter, Bungalow, deux chambres à coucher, laveuse, sécheuse, cuisinière, frigo, lave-vaisselle, cours clôturée. 59 900$. 477, rue des Meurons. Composez le 257-1739.

510-

Sud-Ouest du Manitoba: Excellente affaire. Épicerie-dépanneur avec service postal. Deux appartements et un salon de coiffure sont loués. L'ensemble génère un revenu très confortable. Option: achat d'une très belle maison pour un prix raisonnable. Appelez Marianne-St-Pierre Realty, au (204) 526-2104.

511-

À LOUER

À LOUER : Duplex Place Gaboury, 3 chambres à coucher, grande cuisine et salon, lave-vaisselle, très propre. Personnes tranquilles. 231-3462.
495-

À LOUER : Appartement d'une chambre à coucher, plancher de bois franc. 159, Provencher, 423 $ par mois + hydro. 231-0642.
500-

À SOUS-LOUER : Maison de ville au Parc Windsor, 3 chambres à coucher, 657 $/mois. Libre le 1er mai. Contactez Louise au 237-9510.
505-

À LOUER : Appartement d'une chambre à coucher rue Aulneau et Despins. Disponible le 1er mai, propre et tranquille, près du CUSB, autobus en face, service de buanderie sur les lieux. 485 $/mois. Services compris. Composez le 255-1578.

506-

À LOUER : Saint-Boniface. Appartement d'une chambre à coucher, haut d'une maison. Entrée privée. Stationnement et service de buanderie compris. Non fumeur, pas d'animaux. 375 $ plus hydro. Disponible le 1er avril. 237-2634 ou message au 233-1784.

508-

À LOUER Saint-Boniface, appartement de deux chambres, incluant réfrigérateur et cuisinière. Parking. Endroit tranquille. Pas d'animaux, pas de fumeurs. À proximité de l'hôpital et du collège. Disponible le 1er mai. Appelez Marie au 233-1486.

512-

Nécrologies

Agnès Saquet

Dimanche, le 10 mars 2002, à l'hôpital Sainte-Rose, Agnès Saquet est décédée à l'âge de 78 ans.

Elle laisse pour chérir sa mémoire ses six enfants Odile(Ron) Wolff de Dauphin, Jeanne (Vijay) Soondarsingh d'Oakville (Ontario), Paul(Sonja Wetter) de Laurier, Cécile(Émile) Paradis de Sainte-Rose, Lucille(Daniel) Brunen de Vancouver et Michèl d'Oakville (Ontario); ses 13 petits-enfants Jason Wolff et Allison(Mark) Mc Ewing, Rishi, Devi et Shiva Soondarsingh, Gilbert, Denis et Nicole Saquet,, Christopher et Rachel Paradis, Célina, Natalie et Stéphanie Brunen, et un arrière petit-fils Joseph McEwing. Elle laisse aussi ses quatre soeurs Rita(Jean) Callarec, Paulette Langlois, Thérèse et Lydia Deremiens; ses trois frères Joseph, Octave(Marj) et Guy Deremiens; ses deux beaux-frères Ronald Théorêt(Sandra) de Saint-Rose et Louis(Alice) Saquet de Laurier et une belle-soeur Aimée Saquet McDonald de Saint-Boniface ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Agnès fut précédée par son cher époux André en 1995, une enfant Louise, ses parents Edouard et Bertha(Hénuset), et sa soeur Rosalie Théorêt.

Agnès était le coeur et l'âme de sa famille et elle encourageait l'épanouissement de tous ceux et celles qui l'ont connue. Toujours enthousiaste et débrouillarde, elle s'est dévouée pour sa communauté et sa paroisse toute sa vie.

Le service funéraire présidé par l'abbé Michèl Nault, a eu lieu le jeudi 14 mars à l'église Notre-Dame-des-Victoires, précédé des prières le 13 mars. L'inhumation a suivi au cimetière paroissial. Les porteurs étaient ses six petits-fils.

Si vous désirez, un don aux fonds des soins palliatifs de l'hôpital Sainte-Rose ou au foyer Gendreau à Saint-Rose serait apprécié.

La famille d'Agnès Saquet désire remercier tous ceux et celles qui ont contribué au confort d'Agnès et au soutien à la famille au cours des semaines difficiles. Merci à M. Claude Desrosier, organiste, Mmes Lorraine Verley et Thérèse Delaurier, directrice/duo, Adèle Murray soloiste, la chorale, ainsi qu'à Jacques Saquet et Rosita LeGall. Merci aux dames pour le gouter.

Nous témoignons aussi notre reconnaissance à tous ceux et celles qui sont venus visiter notre maman à l'hôpital et à la maison; pour les appels téléphoniques, les cartes, les fleurs, les messes, la nourriture apportée à la maison et leur présence aux funérailles. Un sincère remerciement pour les dons envoyés aux organismes de charités. Un merci spécial aux ménagères de soins et au personnel de l'hôpital de Sainte-Rose.

La direction des obsèques a été confiée aux pompes funèbres Dobchuk de McCreary.



Heldège Dusablon

Le 23 mars 2002, à l'âge de 84 ans, heldège Dusablon est décédé paisiblement à l'hôpital de Saint-Anne.

Précédée en 1985 par son épouse Émilia (Prairie), il laisse dans le deuil ses deux filles, Solange (Randy Eros) et Hélène Patrick Collins), cinq petits-enfants: Julio, Devlin, Diane, Emmet, Michel et un arrière petit-fils, Didier. Il laisse aussi trois soeurs (Yvonne, Simone et Irène) et époux, un beau-frère, Gérard Prairie, et son épouse Hermanse et de nombreux neveux et nièces.

Né en Saskatchewan, il a vécu 34 ans à Sainte-Anne où il était fermier et 36 ans à Saint-Boniface. Il a travaillé à l'hôpital Saint-Boniface avant sa retraite. Il tenait beaucoup à la famille, et son grand plaisir était de se promener à la campagne en été.

La famille veut remercier le docteur de Moissac et le personnel de l'hôpital de Sainte-Anne pour les soins attentifs donnés à notre père. Nous remercions également les voisins à Saint-Boniface qui lui ont rendu bien des services.

Au lieu de fleurs, si désiré, les dons peuvent être faits à la Fondation de l'hôpital de Sainte-Anne.

Les funérailles auront lieu à une date ultérieure.

Les arrangements funéraires ont été confiés au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais 1-888-233-4949.



Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

L.G.M.

Chronique RELIGIEUSE

LISE HUDON-BONIN
Laïque



Le coeur de notre foi

Jeudi saint. Vendredi saint. Dimanche de Pâques. Trois jours où des centaines de millions de chrétiens réaffirment solennellement le Credo. **Trois jours saints qui nous situent en plein coeur de notre foi: la Passion, la Mort et la Résurrection du Christ.**

Pourtant, Noël avait déjà jeté une grande lumière sur le mystère de notre foi: dans un pur élan d'amour, Dieu a fait irruption dans notre vie. Par la venue de Jésus, **«né de la Vierge Marie»**, nous avons reçu la promesse de sa présence à toutes nos tendresses, toutes nos joies, toutes nos solitudes et toutes nos misères aussi. Rencontre avec le divin. Promesse d'amour. Fenêtre ouverte sur tous les possibles. Et Dieu ne voulait pas trouver de portes fermées...

Mais Jésus n'a pas été reconnu des autorités religieuses. Ni des foules qui voulaient un chef politique. Même les siens ne lui ont pas donné la réponse de foi qu'il pouvait attendre. Jésus a vu venir sa mort. Il **«a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli»**. Dieu son Père n'a pas intervenu dans le cours des événements. Sadique? Bourreau? Mais non! Il ne pouvait que persévérer dans son amour. Le chemin de la Passion est celui de l'amour vécu jusqu'au bout. Cela semble fou, paradoxal. Et pourtant... nous nous faisons de la croix une idée différente de l'échec. Oui, Jésus a touché l'abîme sans fond. Il a même connu l'absence de Dieu, son grand silence. **«Il est descendu aux enfers»**. Mais pour les traverser! Il est allé «prêcher aux esprits en prison» (1Pierre 3, 19). Il a délivré les enchaînés et relevé les enterrés. Et, **«le troisième jour, est ressuscité des morts»**! Des témoins l'ont affirmé.

Parmi les sceptiques, certains diront que les témoins de la Résurrection du Seigneur n'ont vu que ce qu'ils voulaient bien voir. Pourtant, aucun de ses disciples ne s'attendait à ce que Jésus ressuscite d'entre les morts! Pour eux, après la mise au tombeau, c'était fini. Ils étaient déçus, désillusionnés, déconfits, prostrés. Tout semblait si incompatible avec tout ce que le Seigneur avait vécu avec eux!

C'est peu à peu qu'ils ont compris. Ils ont compris que le Seigneur ne pouvait les avoir quittés. Il habitait en eux. Il était au-dedans d'eux. Dieu avait donc tenu sa promesse. Il était toujours là: ils gardaient sa Parole, ils avaient le pain à partager. Ils avaient encore le coeur de tant de frères et de soeurs à ouvrir et à combler de toutes leurs soifs d'amour! Alors, la lumière s'est vraiment levée dans leur nuit. Il s'est produit dans leur vie une transformation profonde, radicale. Christ est ressuscité! Il est Vivant, à jamais! Il les a surpris de ses grâces. Ils ont relevé la tête et se sont mis à marcher dans le sens de la vie! Désormais, ils seraient portés par ce Christ Vivant jusqu'aux confins du monde. Et ils sont devenus des missionnaires de l'amour du Seigneur. Pour reprendre les mots de saint Paul, ce n'est plus eux qui vivaient, mais c'était le Christ qui vivait en eux (Galates 2, 20). La Résurrection du Christ ne pouvait pas ne pas affecter leur vie.

La Résurrection du Christ ne peut pas ne pas affecter notre vie. Nous vivons en présence du Seigneur ressuscité. Ce Dieu Vivant respecte cependant notre liberté. Jusqu'à permettre de douter et de le refuser. Mais sommes-nous conscients que notre vie, avec Lui, peut prendre un nouveau départ? Que nos journées peuvent être transformées, transfigurées? Que nos gestes peuvent avoir une portée divine? Peu importe le milieu dans lequel nous nous trouvons, peu importe notre quotient intellectuel, peu importe notre sexe, notre condition physique et le parcours de notre cheminement spirituel: la Vie de Dieu a été remise entre nos mains. Le Dieu Vivant est caché au plus intime de nous-mêmes. Il nous appelle à entrer dans l'esprit de la Résurrection et de travailler pour la vie. C'est là le coeur de notre foi!

Quelle sera notre réponse? Quelle sera ma réponse? Seule, je ne peux devenir messagère vivante d'amour, de libération et de joie. Il me faut encore croire

«en l'Esprit Saint», qui inspire la manière de le faire...

«à la Sainte Église catholique», qui me garde consciente que je dois sans cesse me purifier pour être toujours davantage ce que je suis selon le coeur de Dieu...

«à la communion des Saints», qui rend tous les enfants de Dieu solidaires dans l'amour...

«à la rémission des péchés», qui me rappelle la grâce toujours donnée du Seigneur...

«à la résurrection de la chair», comme un appel à laisser le Christ faire du neuf en moi...

«à la vie éternelle», comme espérance d'être un jour en permanente commmunion avec le Vivant...

»AMEN»! Ce n'est pas facile, mais j'y travaille et je le veux!



par Gilles Marchildon

Tout le monde peut jouer à Speilberg ou Truffaut

L'été dernier, il vous est arrivé une drôle d'histoire. De plus, vous l'avez capté sur vidéo.

Disons que ça s'est passé alors que vous faisiez un pique-nique agréable sur la bord de l'océan lorsqu'une pieuvre géante décida de s'aventurer à l'extérieur de son habitat naturel. Elle s'est dirigée vers votre table et après que vous et vos amis ayez précipitamment quitté les lieux, la pieuvre a tout dévoré, cornichons compris.

Rentré chez vous de vos vacances, vous avez fait un peu de recherche dans Internet puis trouvé des images, même des segments de vidéos documentaires. Puis, vous avez improvisé quelques scènes supplémentaires devant la caméra et voilà! Vous aviez du piétage pour faire un film tout à fait fascinant.

Vous vous êtes ensuite installé devant votre ordinateur et au cours des soirs d'automne plutôt frais, en sirotant un p'tit Cointreau (c'est divinement inspirant, non?), vous avez effectué le montage de votre histoire à l'aide de puissants logiciels.

Le piétage numérisé s'est déroulé devant vos yeux critiques. Vous avez effacé les moments où votre pouce s'était glissé devant l'objectif de la caméra. Ça vous disait de changer la couleur du gilet que portait votre ami. Quelques cliques avec la souris et le gilet brun est devenu bleu. Le vent est venu oblitérer quelques paroles? Pas grave. Vous aviez enregistré de nouveaux segments et superposé la nouvelle trame sur les anciennes images.

Bref, après quelques semaines à avoir pataugé dans les bandes, vous avez réussit à condenser le tout en 61 minutes et demie qui sont, d'après vous, absolument palpitantes. Le film *Blair Witch Project*, ce sera du p'tit lait à côté de ça!

En effet, la technologie permet des merveilles. L'amélioration des caméras numériques et l'accès à de puissants logiciels, disponibles même pour des ordinateurs portables, permettent en principe à tout le monde de faire des films.

De plus, avec Internet, vous pouvez rejoindre des millions de personnes pour promouvoir votre bijou cinématographique. Ceux et celles qui sont munis de la technologie appropriée et d'une connexion suffisament ample afin de permettre la transmission d'images numériques peuvent en effet recevoir une vidéo au complet par Internet. Or, pour télécharger un film long-métrage, il faut une mémoire gigantesque qui dépasse les capacités de la plupart des ordinateurs à domicile.

Trouver un auditoire n'est pas chose acquise. Dans cet océan cybernétique qu'est Internet, le potentiel de diffusion existe mais il est facile de rester perdu dans l'abondance d'information et de sites. Au fait, il serait plus évident de retrouver notre pieuvre dévoreuse de pique-niques!

Néanmoins, les moyens existent. Il est plus facile aujourd'hui de produire des films si on regarde la chose strictement sur le plan technologique. Alors, pourquoi ne sommes-nous pas choyés par une sélection extraordinaire d'excellents films, disponibles à la télé, sur les écrans de cinéma ou dans Internet?

La réponse, évidente mais qui vaut la peine d'être soulignée, c'est que ce n'est pas tout le monde qui veut ou qui PEUT faire un film.

Produire un film exige du temps si ce n'est pas de l'argent et des moyens techniques considérables. D'autre part, on peut avoir les moyens de faire un film mais être en pénurie de l'élément de base : une idée.

Allez-y, mettez-vous à imaginer le film que vous feriez. Vous pouvez peut-être penser à un personage ou à un endroit où vous aimeriez tourner. (Et qui dirait non à l'idée de filmer en Australie ou en Grèce?) Vous allez peut-être même tresser les premières mèches d'une intrigue, d'un déroulement. Mais est-ce que ce sera du solide?

En faisant l'exercice de construire la trame dramatique d'un film, on se rend compte qu'en dépit de tous les moyens techniques et des ressources financières généreuses, un bon film repose sur une fondation solide qui provient seulement de son idée de base. Que ce soit un documentaire ou un drame, au ton sérieux ou comique, un film repose sur son idée.

On connaît certes de nombreux films qui sont partis d'une bonne idée mais qui, dans leur exécution, ont perdu de leur qualité géniale et donc de leur impact. Heureusement, ce n'est pas le cas du mien. Vous voyez, l'été dernier, je me suis arrêté au bord de l'océan pour faire un pique-nique avec mes amis. On mangeait paisiblement lorsque soudainement, une pieuvre géante est apparue...

Un mordu du cinéma depuis longue date, Gilles Marchildon est propriétaire de la firme de communication et de marketing, Les Gens et les Idées. La firme exécute des contrats dans l'industrie du cinéma, notamment pour Cinémental, les Productions Rivard et la National Screen Institute.

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

Subversive, la paix

Comment reconstruit-on un pays ravagé par la guerre? L'animateur du Centre jeunes Kamengé au Burundi en Afrique, affirme qu'on le fait une relation à la fois.

Daniel BAHUAUD

C'est avec beaucoup d'intérêt que la communauté francophone a accueilli le directeur du Centre Jeunes Kamengé de Bujumbura - la capitale du Burundi en Afrique – Jérôme Ninteretse. Le jeune africain, venu au Canada comme visiteur de solidarité dans le cadre de la campagne du Carême de Partage de Développement et Paix, s'est adressé aux paroissiens de Lorette et aux fidèles de la paroisse Cœur Immaculé de Marie à Saint-Vital.

C'est tout un projet de paix qu'a proposé Jérôme Ninteretse. Par le biais des activités qui entourent le Centre Jeunes Kamengé, fondé en 1993, la nouvelle génération burundaise apprend à rebâtir le pays, qui a souffert d'une longue guerre civile entre la tribu des Tutsis et celle des Hutus. Le pays éprouve toujours des difficultés sérieuses. La guerre civile est terminée, mais il y a des groupes armés qui attaquent l'Armée nationale.

« Ces bandes combattent dans les zones habitées, remarque Jérôme Ninteretse. C'est la population civile qui en paie les frais. On pourrait avoir peur, ne rien faire en se croisant les bras et en espérant que la violence ne nous touchera pas. Mais le courage, à mon avis, vient du fait qu'il y a tant de gens fatigués de cette guerre. »

C'est pourquoi le travail effectué au Centre Jeunes Kamengé, qui est situé en plein milieu d'un quartier divisé par ethnies, est vu comme important par son directeur.

« Nous offrons des formations de réconciliation et de la résolution pacifique de conflits, explique Jérôme Ninteretse. De plus, nous offrons des formations académiques intéressantes. Les jeunes qui fréquentent le Centre, et il y en a environ 1 500 qui y passent par jour, peuvent apprendre le français, l'anglais et l'espagnol. Nous offrons aussi des cours d'informatique, de dactylographie et de couture. Nous menons également des campagnes de sensibilisation pour la lutte contre le SIDA. De quoi outiller la jeunesse de moyens pour acquérir une vraie indépendance, c'est-à-dire celle où l'on n'a plus recours à la charité des autres. »

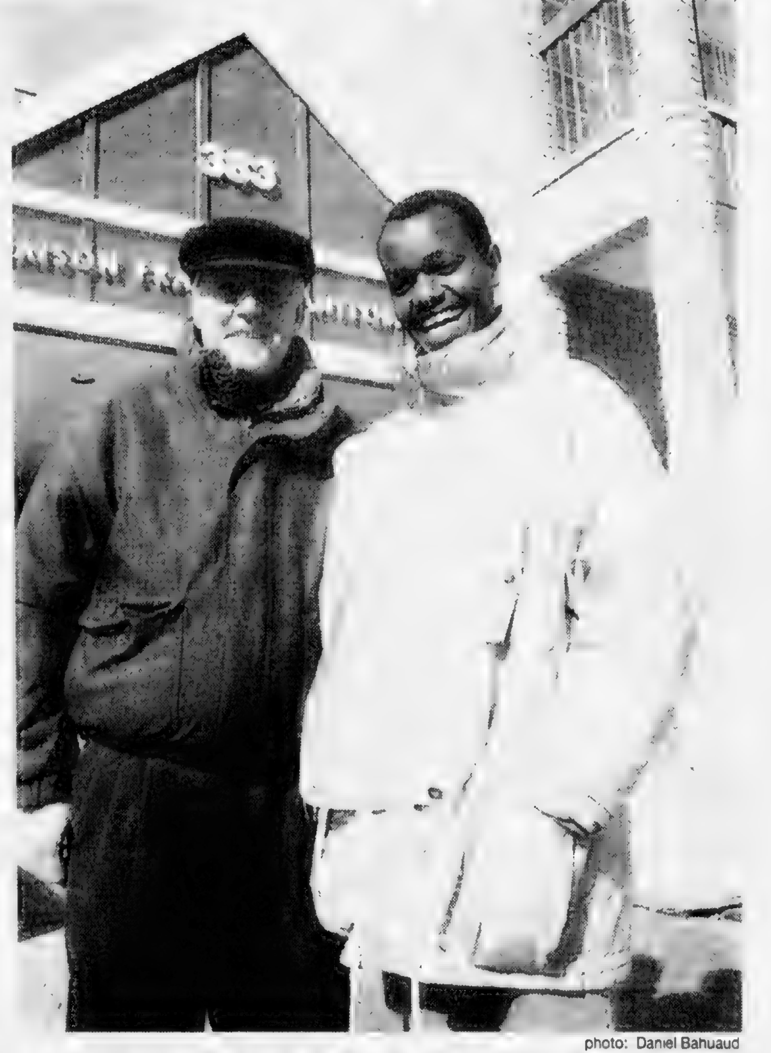


photo: Daniel Bahuaud

L'animateur du Centre Kamengé, Jérôme Ninteretse (à droite), a été chaudement accueilli par la communauté francophone, notamment par le porte-parole diocésain de Développement et Paix, Hubert Balcaen (à gauche).

Or, si l'éducation est importante, Jérôme Ninteretse estime que créer l'amitié rapportera encore plus à son quartier, sa ville et son pays. « Au Centre, les jeunes peuvent entamer une réflexion sur la religion et sur la vie communautaire, explique-t-il. Ils peuvent s'amuser, en jouant de la guitare, du piano et en faisant du sport. Sans s'en rendre compte, ils apprennent à tisser des liens d'amitié avec les autres jeunes, qu'ils soient Tutsis ou Hutu. Ainsi, ils sont mieux équipés pour ramener vers la paix un quartier ravagé par la guerre. »

C'est d'ailleurs le tracé qu'a suivi lui-même Jérôme Ninteretse, qui a perdu ses parents, victimes de la guerre civile. En 1992, il a fait la connaissance du groupe de jeunes qui mettaient sur pied le Centre.

« Ça m'intéressait, parce que le Centre avait la seule bibliothèque dans la région, raconte-t-il. En peu de temps, je me suis fait des amis et, bientôt, je leur donnais un coup de main. Éventuellement, je suis devenu animateur et maintenant, je suis responsable de l'organisation du Centre. Je m'occupe aussi de mes six frères et sœurs.

« C'est comme ça qu'on bâtit la paix, poursuit-il. On ne peut pas parler de réconciliation sans que les gens des deux ethnies se rencontrent, se parlent et se découvrent réellement. On vient comprendre qu'il y a plus de liens qui nous unissent que de différences qui nous divisent avec nos soi-disant ennemis. »

C'est tout de même un processus dangereux, voire subversif. Le Centre Kamengé a été la cible d'attentats. « C'est sûr, remarque Jérôme Ninteretse, que la paix est une menace pour ceux qui ne la veulent pas. Ils constatent qu'elle est plus forte que la violence et ils en ont peur. »

Pas étonnant qu'après des affrontements sanglants en avril 2001, les jeunes du Centre aient nettoyé la ville, reconstruit des écoles et des maisons démolies. Comme quoi la jeunesse lance le message qu'elle est prête à reconstruire le Burundi, un édifice et une amitié à la fois.

À VOTRE SERVICE

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL



Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Raymond Simard, B.A., B. Comm., directeur général
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

Assurances Lavergne


(204) 433-7758 — **(204) 433-3700**

Télécopieur : (204) 433-7181 • Saint-Pierre-Jolys
nrl@placelavergne.com • www.placelavergne.com
Ouvert jusqu'à 20 h les jeudis.
L'achat local c'est vital! Par des francophones depuis 1945!

Nicole Landry-Milner
agent immobilier



RE/MAX performance realty
Service bilingue
255-4204

Michel Tassé
agent immobilier



RE/MAX Real Estate Inc.
Service bilingue
837-7000

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS




L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, rue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Cet espace est à votre disposition!

La LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants :

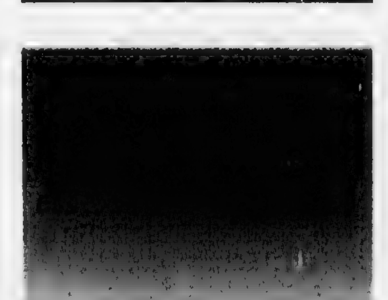
À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340, boul. Provencher
Marion Grocery • 237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher • 390, boul. Provencher
Librairie À la page • 200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface • 230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
Esso • *Parc Windsor* • 192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service • 350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*
Le Dépanneur • *Saint-Laurent*
Dépanneur Cheyenne • *Sainte-Agathe*




- CONCEPTION GRAPHIQUE
- TYPOGRAPHIE
- MISE EN PAGE
- IMPRIMERIE

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

CHICKEN CHEF ST-MALO
347-5885
(Traiteur ExtraDinaire)
à partir de 5,97 $
Seul à faire compétition avec grand-mère!



EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

CFP
Robert V. Dupuis, BA, CFP
Planificateur financier agréé
1345, chemin Waverley, bureau 100
Winnipeg (Manitoba)
R3T 5Y6
TÉL. : **489-4640, poste 259**
TÉLÉC. : 489-0688

Groupe Investors
DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE
Services Financiers Groupe Investors Inc

BDO

BDO Dunwoody SRL
Comptables agréés et consultants
7e et 8e étages, 200, avenue Graham
Téléphone : (204) 956-7200 — Winnipeg (Manitoba) R3C 4L5
Télécopieur : (204) 926-7201 — Site Internet : www.bdo.ca

Nos professionnels francophones :

Arthur Chaput, ca, cfp	Raymond Desrochers, ca, cfe	Lise Deleurme, ca
Pamela Dupuis, ca	Nicole Gisiger, ca	Lucile Griffiths, ca
Yves Lagassé, ca	Travis Leppky, ca, cisa	Henri Magne, ca
Mona Marcotte, ca	Stéfane Nicolas, ca	Georges Picton, cga
Marc Rivard, ca	Bruno Chaput	Chantal Gagné
Jacques Marion		

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

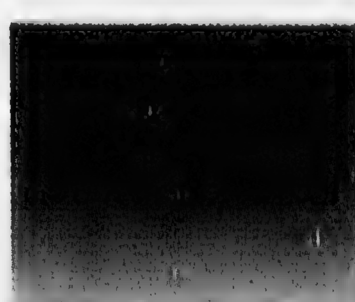
Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Lysyk
Roger Bouchard
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051





AVOCATS-NOTAIRES



TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
949-1312

Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
- droit commercial et corporatif
- droit des affaires / entreprises
- vente / achat de propriété; (financement)
- testaments et successions.

Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
- droit d'auteur
- propriété intellectuelle
- marque de commerce • litige général.

Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
- litige général.

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
AVOCATS ET NOTAIRES
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

J. Guy Joubert
Barbara Shields
Marianne Rivoalen
Lee Ann Martin
Christian Monnin, stagiaire

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4G1
Téléphone : (204) 957–0050
Télécopieur : (204) 957–0840
Courriel : amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

MONK, GOODWIN
···AVOCATS ET NOTAIRES···

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me BARRY L. GORLICK, c.r.
Me MICHEL CHARTIER
Me RHONDA M. HERCUS

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone : (204) 956-1060
Télécopieur : (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28,50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui !

Nom : ________
Prénom : ________
Adresse : ________
Ville : ________
Province : ________
Code postal : ________
Téléphone : ________
Je choisis de payer par :
Visa : ________
MasterCard : ________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Plume d'aigle

Hommage aux chefs de file autochtones au Manitoba

volume un, numéro un, printemps 200[illegible]

UN SUPPLÉMENT PROMOTIONNEL PRÉPARÉ PAR AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA

LES PREMIÈRES NATIONS AU MANITOBA PRENNENT EN CHARGE LEUR AVENIR ÉCONOMIQUE

Les Premières nations au Manitoba prennent en charge leur avenir en créant de nouvelles entreprises, ce qui leur assure, ainsi qu'à leurs membres, un avenir très prometteur. Le développement économique est le fondement de collectivités dynamiques. Il apporte de nouvelles entreprises et compétences, de nouveaux investissements et emplois ainsi qu'une meilleure qualité de vie. L'essor économique durable est un facteur essentiel dans l'évolution des Premières nations vers l'autonomie gouvernementale.

En réponse au rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones et au discours du Trône, Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) a aidé au lancement de nombreuses entreprises autochtones, aussi bien au Manitoba que dans le reste du pays, et continue à appuyer l'objectif de renforcer les collectivités et les économies et d'appuyer les gens.

L'année dernière, AINC a injecté plus de cinq millions de dollars dans des entreprises autochtones au Manitoba, dont beaucoup sont spécialisées dans des secteurs qui ont toujours été au cœur de l'économie de la région.

Dans le présent encart publicitaire, nous vous présentons des personnes à l'origine de fructueuses entreprises. L'encart porte sur des chefs de file autochtones dans le secteur agricole.



Jusqu'à 28 300 hectares de terres humides de delta pourraient s'avérer propices à la culture de canneberges.

AU SUJET DE LA PLUME D'AIGLE

Depuis toujours, les Autochtones dans notre région tiennent l'aigle en haute estime. Cet oiseau peut voir de très loin et il est capable de survoler de vastes étendues de terres. C'est donc tout un honneur de recevoir une plume d'aigle, récompense d'une réalisation qui profite à toute la collectivité.

Dans le présent numéro de Plume d'aigle, nous traçons le portrait de personnes qui contribuent au renforcement des économies des Premières nations au Manitoba. Cette publication met en lumière les réalisations individuelles de ces personnes ainsi que l'apport de ces dernières à leur collectivité.



Le CTSC cherche à récolter les fruits d'une demande croissante de canneberges. Il n'y a pas que la dinde qui va bien avec cette baie.

LA PRODUCTION DE CANNEBERGES : UN PROJET UNIQUE EN SON GENRE

Une Première nation établie dans le Centre-Nord du Manitoba est un précurseur dans le domaine de l'agriculture basée sur la récolte d'une baie bien connue.

Il s'agit de la canneberge, qui ne se mange pas qu'avec de la dinde. En effet, on fait la promotion de la canneberge en disant qu'elle est un choix sain et qu'elle a des résultats bénéfiques sur le plan de la santé, comme la prévention du cancer ainsi que le traitement du diabète et de la maladie pulmonaire.

Le Conseil tribal de Swampy Cree, situé à The Pas, en est à déterminer s'il est possible ou non de cultiver avec succès les canneberges dans la région. Rob Ballantyne, directeur exécutif du Conseil tribal de Swampy Cree, pense que ce projet est parfaitement adapté à la région. « Réfléchissez au type de sol qu'il faut pour produire les canneberges – des marais, des zones humides et des marécages, souligne M. Ballantyne. Le Conseil tribal de Swampy Cree est le mieux placé pour entreprendre ce projet. »

La région regorge de terres qui favorisent ce genre d'activité. Une grande partie de la topographie locale est composée du delta de la rivière Saskatchewan.

Bien que la récolte d'autres baies, telles que les fraises, les saskatoons et les framboises, ait préparé le terrain au lancement de centaines d'entreprises commerciales, on ne trouve aucune industrie de production de canneberges dans la région, selon Lynn Gilmore, spécialiste des baies et des fruits au service d'Agriculture Manitoba.

La production de canneberges n'est toutefois pas un rêve impossible. Au contraire, le Canada est le deuxième producteur de canneberges en importance au monde. Les fermes canadiennes à canneberges – qui se trouvent principalement en Colombie-Britannique et au Québec – produisent par année plus de 32 000 tonnes métriques de ce petit fruit rouge, ce qui équivaut environ à 60 millions de dollars, soit approximativement 15 % de la récolte mondiale.

Depuis les 30 dernières années, les canneberges font grandement partie de notre régime alimentaire. Même si elles ont servi d'accompagnement fort populaire lors des repas des Fêtes, ces baies se sont aujourd'hui taillé une place enviable dans les habitudes alimentaires des Canadiens. Pendant cette période, la consommation individuelle de canneberges au Canada a augmenté sept fois.

On doit cette croissance notamment à l'industrie productrice de jus, là où les canneberges sont l'ingrédient principal ou un ingrédient secondaire d'une variété de mélanges de jus. Des produits novateurs comme les canneberges séchées sont aussi devenus une collation à la mode.

En vertu de son Programme de négociation de l'accès aux ressources, AINC a investi 15 000 $ dans le projet du Conseil tribal de Swampy Cree afin d'évaluer les possibilités de cultiver les canneberges dans le Nord du Manitoba. L'enquête préliminaire révèle que l'établissement dans la région d'une entreprise de production de canneberges permettrait de créer de 5 à 10 emplois à temps plein en plus d'emplois saisonniers pendant le temps de la récolte.

FAITS SAILLANTS CONCERNANT LES CANNEBERGES

- *En six ans seulement, c'est-à-dire entre 1988 et 1994, la production de canneberges au Canada a doublé.*
- *Il faut entre trois et cinq ans pour produire un demi-hectare de canneberges, et ce, au coût d'environ 40 000 $.*

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



Le développement économique est au cœur de l'engagement pris par le gouvernement fédéral de renforcer les collectivités et les économies des Premières nations. Robert Nault, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, est catégorique à ce sujet.

« Nous sommes les partenaires des Premières nations, souligne M. Nault. Nous travaillerons ensemble à la réalisation d'un avenir meilleur et nous le ferons en adoptant une démarche pratique, équilibrée et intégrée. Notre engagement, pris dans le dernier discours du Trône, est une priorité pour le gouvernement du Canada. »

Cet engagement s'appuie sur l'aide financière du gouvernement fédéral. Les Premières nations se servent des fonds d'AINC pour obtenir des fonds supplémentaires et pour établir des partenariats consacrés à des projets régionaux, tels que l'amélioration de l'infrastructure et la mise en valeur des ressources. Ces projets débouchent à leur tour sur d'autres projets de partenariat avec le secteur privé et d'autres ordres de gouvernement. Cette tendance à l'autosuffisance est manifeste partout au pays. Au cours des dix dernières années, le nombre de nouvelles entreprises autochtones a dépassé par 105 % celui des autres entreprises canadiennes. On compte actuellement 20 000 entreprises appartenant à des Autochtones au Canada, et ce, dans tous les secteurs de l'économie. Ces entreprises créent des emplois pour les Autochtones et les non-Autochtones et contribuent à renforcer les économies locales. Toutefois elles ne peuvent croître et prospérer sans l'accès à des prêts et à des capitaux de placement.

« C'est là le principal obstacle à franchir si nous voulons créer des emplois et briser le cercle vicieux de la dépendance qui sévit dans les collectivités autochtones, explique M. Nault. Nous devons travailler ensemble à éliminer les obstacles financiers et à établir un régime d'égalité d'accès à l'emploi. C'est seulement à ce moment que nous pourrons réaliser une autosuffisance économique à long terme dans les collectivités autochtones. »

Selon Larry Pascal, spécialiste en agriculture chez les Autochtones au service de la Société du crédit agricole des Premières nations (SCAPN) au Manitoba, l'essor de l'activité agricole chez les Autochtones dans la province aura pour résultat l'utilisation d'assises territoriales dans les réserves et permettra aux collectivités de bénéficier d'une importante force motrice de la croissance économique.

« Même s'il existe ici de vastes étendues de terres libres, il n'est pas nécessaire d'exercer des activités agricoles dans la réserve, affirme M. Pascal. Ce n'est pas les ressources naturelles qui manquent, mais plutôt l'argent pour démarrer leurs activités. » M. Pascal a également souligné l'importance du mentorat dans ce processus, car celui-ci permettra aux candidats de s'inspirer des connaissances de personnes à l'œuvre dans des organismes comme la SCAPN afin de mettre sur pied les activités.

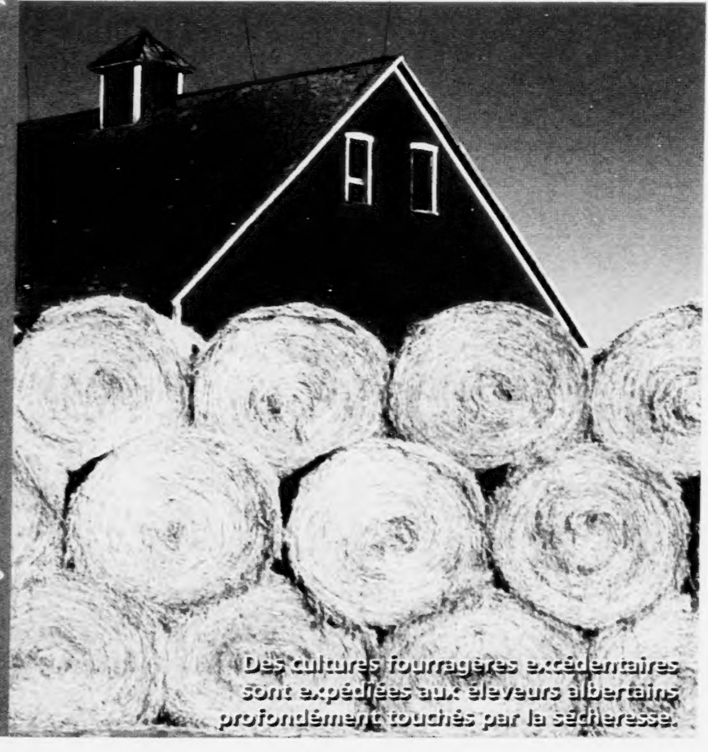
LA CULTURE DU FOIN : UNE ACTIVITÉ TRÈS RENTABLE POUR DES PREMIÈRES NATIONS

Les Premières nations du Manitoba ont probablement découvert une mine d'or, d'or vert, faut-il préciser. De précieuses terres de cultures fourragères connaissent un regain de vie. On les considère comme un des meilleurs investissements dans le secteur agricole des Prairies.

Ces perspectives d'avenir jointes à la nécessité de produire du fourrage pour son troupeau de bovins ont incité, il y a deux ans, la Première nation de Rolling River à se lancer dans la production de foin. La collectivité est établie au cœur de l'industrie manitobaine de l'élevage du bétail, juste au sud du parc national Riding Mountain. Selon M. Wilfred McKay, conseiller de la Première nation de Rolling River, la collectivité dispose d'environ 405 hectares de terres sur lesquelles poussent de la luzerne et des céréales indigènes. « Nous gardons ce qu'il faut pour nourrir nos bovins au cours de l'hiver, précise M. McKay, et nous vendons le reste. Cela sert à compenser certains des coûts liés à l'élevage du bétail. » Dans le cadre de son Programme de développement économique, AINC a octroyé une subvention de 100 000 $ à la Première nation de Rolling River, lui permettant d'accroître ses activités de production fourragère et d'élevage de bétail.

La plupart des entreprises autochtones sont situées dans des collectivités éloignées et comptent moins de dix employés.

Cette année, une grande partie de l'excédent de fourrage est expédiée en Alberta, où les éleveurs durement touchés par la sécheresse ont beaucoup de mal à trouver le foin dont ils ont besoin. La Première nation de Rolling River a eu recours à la technologie de pointe en affichant ses produits dans Internet pour joindre les acheteurs.


Des cultures fourragères excédentaires sont expédiées aux éleveurs albertains profondément touchés par la sécheresse.


FAIT SAILLANT CONCERNANT LE FOIN

L'an dernier au Manitoba, on a produit environ 3 millions de tonnes métriques de foin, ce qui équivaut à environ 149,7 millions de dollars.

Source : Agriculture Manitoba

M. Don Green, spécialiste de la production fourragère au service d'Agriculture Manitoba, croit que les producteurs de foin au Manitoba sont nettement avantagés par rapport aux producteurs d'autres provinces. Le Manitoba jouit d'un climat humide, ce qui se traduit régulièrement par un rendement en foin variant entre cinq et sept tonnes métriques l'hectare, soit un rendement nettement supérieur à celui des régions arides de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Les Premières nations au Manitoba jouissent d'un autre avantage. Elles utilisent souvent des cultures existantes, dont la terre n'a jamais été travaillée, pour y faire de la production de fourrage. Bien que le rendement et la qualité du fourrage de ces terres soient souvent inférieurs à ceux des cultures de luzerne semée, elles se prêtent davantage à une production agricole durable. « On trouve une végétation naturelle dans une région à faible altitude, peut-être une prairie humide, explique M. Green. Dans la plupart des cas, il est possible d'y récolter du foin sans grand investissement et d'obtenir un rendement brut de l'ordre de 125 $ à 145 $ l'hectare ».

La plupart des frais associés à ce type d'agriculture, peu nuisible à l'environnement car produite sans engrais, sont engagés au moment de la récolte. « Les éléments nutritifs du sol, qui disparaissent graduellement, devront être remplacés, ajoute M. Green. Mais, même si on ajoute des engrais pour maintenir la productivité, les coûts sont très bas. »

La Première nation de Rolling River pense aussi à l'avenir. « Le printemps dernier, nous avons semé de la luzerne pour la première fois en plus de mettre en place une nouvelle culture d'orge », de dire M. McKay.

Les agriculteurs manitobains peuvent cultiver davantage de luzerne de premier choix par hectare que tout autre type de plante fourragère. Il s'agit également du fourrage préféré des marchés exportateurs haut de gamme, comme le marché américain de vaches laitières.

Au cours des dernières années, les agriculteurs manitobains ont remporté de nombreux concours, se taillant une excellente réputation comme producteurs de fourrage de premier choix destiné à l'exportation. La Première nation de Rolling River a l'intention de maintenir cette tradition d'excellence, tout en jouant un rôle de chef de file dans l'industrie du fourrage de la province.

Publié avec l'autorisation du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Ottawa, 2002
www.ainc-inac.gc.ca

QS-N052-000-FF-A1
N° de catalogue R2-206/2002-2F
ISBN 0-662-86905-2

This publication is also available in English under the title: *Eagle Feather – Celebrating First Nation Achievers in Manitoba*

L'UN DES PREMIERS ÉLEVEURS DE WAPITIS

On peut qualifier Maurice Mousseau de pionnier. Membre de la Première nation d'Ebb and Flow, M. Mousseau travaille dans la ferme à gibier de la collectivité. Cette dernière se spécialise dans l'élevage de wapitis et de bisons.

M. Mousseau est l'un des premiers dans la province à s'être occupé de wapitis. Au cours de l'hiver 1997, il a participé à la capture de wapitis dans la vallée de Swan River. À la suite de cet événement, la Première nation l'a embauché, en 1998, pour qu'il travaille dans sa ferme à gibier.

« Je suis honoré d'être l'un des premiers à faire ce genre de travail », admet M. Mousseau. Il avoue avoir du plaisir à travailler auprès des animaux et il se dit toujours surpris de la docilité de ces grands cervidés.

« Il est facile de prendre soin des wapitis. Dès qu'ils sont dans leur enclos, ces animaux sont très calmes, affirme-t-il. Il faut par contre les traiter avec douceur. Rien ne sert de les forcer à rentrer dans l'enclos en les bousculant. Il faut plutôt les attirer avec de l'avoine ou un aliment qu'ils aiment pour les faire obéir. »

M. Mousseau avoue qu'une journée de travail normale pour lui et Moise Code, son collègue, ressemble à celle de n'importe quel autre éleveur. Il leur faut nourrir les animaux, leur donner à boire et leur prodiguer les soins généraux que requiert tout élevage.

« Nous nous acquittons des tâches habituelles, comme les opérations de testage, la vermifugation, le marquage, note M. Mousseau. Notre travail est assez semblable à celui des éleveurs de vaches. »



Une économie en perpétuelle évolution offre de nouveaux débouchés aux éleveurs de wapitis.

sacré. Selon M. Payne, on doit rendre hommage à cet animal en raison de sa contribution à l'industrie au lieu de tout simplement l'envoyer à l'abattoir. « Lorsqu'un animal est abattu dans une ferme d'élevage autochtone, cela prend la forme d'un rituel », affirme M. Payne. Il compare ce processus aux rites d'abattage auxquels souscrivent les Musulmans et les Juifs afin de produire respectivement de la viande halal et cacher. « C'est également un rite qui s'exécute avec beaucoup de respect. »

Les terres des Premières nations représentent un cadre enchanteur pour le bison puisqu'elles sont en grande partie des pâturages qui conviennent à l'élevage du bétail. Par ailleurs, les herbes indigènes qu'on y trouve répondent aux besoins alimentaires du bison. Le bison peut grandir sur les pâturages qui ne conviennent pas aux autres bovins.

« J'ai toujours cru que l'élevage de gibier, et particulièrement de bisons, dans une réserve s'annonçait nettement plus prometteur que l'exploitation d'une ferme laitière ou d'élevage du bétail », conclut M. Payne.

Depuis 1998, AINC a investi presque 12 millions de dollars dans près de 150 projets, portant ainsi le montant des investissements à plus de 32 millions de dollars et créant 500 emplois à temps plein.

Au Manitoba, environ 62 % des fermes au sein de la population non autochtone sont des entreprises à propriétaire unique, comparativement à 95 % chez les agriculteurs autochtones.

FAITS SAILLANTS CONCERNANT LES BISONS DU MANITOBA

- *Au cours des quatre dernières années, la population de bisons au Manitoba a connu une hausse annuelle de 19 %.*
- *Environ 2 000 bisons d'engraissement sont abattus chaque année au Manitoba.*
- *L'industrie manitobaine de l'élevage du bison est la troisième en importance au pays, atteignant 14 millions de dollars en 2000. Elle représente environ 12 % de la production nationale de bisons.*
- *Le bison est apprécié pour son cuir, qui se distingue par son grain naturel unique et par sa durabilité exceptionnelle.*

Source : Agriculture Manitoba

L'ÉTUDE DE NOUVELLES POSSIBILITÉS DE COMMERCIALISATION DES WAPITIS S'IMPOSE

Le cerf d'Amérique du Nord, aussi appelé wapiti, vient s'ajouter à la liste des nouveaux venus dans l'industrie de l'agriculture au Manitoba. Ce chevreuil canadien est pourvu des bois les plus imposants, après ceux de l'orignal. D'ailleurs, ses ramures constituent l'ingrédient principal utilisé dans la préparation de certains médicaments orientaux traditionnels. Les Premières nations au Manitoba cherchent actuellement à créer de nouveaux marchés dans le secteur de l'élevage.

Au Manitoba, l'élevage de wapitis a débuté en 1997. Dès lors, environ six Premières nations ont décidé de créer leur propre troupeau. Toutefois, ces collectivités, aux prises avec des circonstances indépendantes de leur volonté, éprouvent de la difficulté à assurer la viabilité économique de leur troupeau, comme tous les éleveurs de cerfs canadiens.

De fait, l'encéphalopathie des cervidés a frappé les troupeaux de cerfs domestiques en Saskatchewan, faisant ainsi dramatiquement chuter le prix des bois et des animaux vivants. En outre, d'importants pays acheteurs, comme la Corée du Sud, ont interdit l'importation de wapitis. Un cerf adulte, vendu il y a quelques années pour une somme aussi considérable que 20 000 $, a aujourd'hui une valeur marchande d'à peu près 1 000 $.

Travaillant de concert avec le Manitoba First Nations Elk and Bison Council, M. Harvey Payne, expert-conseil spécialisé dans l'exploitation du gibier, prévoit qu'un marché s'ouvrira bientôt pour la viande de wapiti, situation que l'on n'aurait pu envisager par le passé. « Au moment où les bois de velours se vendaient 275 $ le kilogramme, le wapiti n'était certes pas une denrée très courue », précise M. Payne.

M. Emerson Trout, expert spécialisé dans l'exploitation du wapiti au Manitoba, admet que la survie de l'industrie de l'élevage des cerfs repose sur la présence d'un marché intéressé par la viande de cerf. « J'estime qu'un tel marché a toutes les chances de voir le jour, affirme-t-il. À l'heure actuelle, le Canada compte près de 100 000 wapitis domestiques. » Il ajoute que la conjoncture économique favorise la production de viande, étant donné que le prix des bois et des animaux est nettement inférieur à ce que l'on a connu par le passé.

Longeant le lac Ebb and Flow, entre la municipalité de Ste. Rose du Lac et le défilé formé par le lac Manitoba, la Première nation d'Ebb and Flow pratique l'élevage des wapitis depuis 1998. C'est après avoir capturé trois veaux femelles et un taureau qu'elle a eu l'idée de s'aventurer dans une telle entreprise. La Première nation a acheté d'autres animaux et a fait appel à des méthodes de reproduction pour enrichir son troupeau, qui regroupe aujourd'hui 40 têtes. La Première nation d'Ebb and Flow assure également l'élevage de 140 bisons.

Grâce à son Programme de développement économique des collectivités, AINC a pu verser la somme de 250 000 $ afin d'encourager le lancement d'entreprises alliant l'élevage des wapitis et des bisons. À l'instar d'autres éleveurs au Canada, la ferme à gibier de la Première nation d'Ebb and Flow réévalue les possibilités qui s'offrent à elle, mais en attendant de connaître l'évolution des marchés, elle continuera de consacrer une part de ses activités à l'exploitation des wapitis.

MÉTIER : ÉLEVEUR DE BISONS

Nourrir les animaux, leur administrer des médicaments ainsi que réparer des portes et des clôtures, voilà à quoi ressemble une journée de travail pour John Desjarlais.

Au cours des deux dernières années, M. Desjarlais a veillé sur les 200 bisons appartenant à la nation ojibway de Brokenhead, établie à quelques kilomètres au sud du lac Winnipeg. Même s'il admet que le fait de s'occuper de ces animaux, de la grosseur d'une petite voiture, pouvant courir à une vitesse étonnante et à la réputation ombrageuse, ne convient pas à tous, M. Derjarlais a pris goût à son travail.

L'élevage de la Première nation de Brokenhead a été constitué en 1995. Cette dernière gère également une ferme à foin. AINC a récemment investi la somme de 150 000 $ à la Première nation en vue de couvrir les frais d'immobilisation, tels que l'érection de clôtures et l'achat d'autres animaux.

Bien qu'il soit relativement nouveau dans le secteur de l'élevage (avant de s'occuper du troupeau de la Première nation de Brokenhead, il n'avait jamais travaillé auprès du bétail), M. Desjarlais a déjà l'expérience d'un connaisseur de bovins. Il suffit d'aborder le sujet des bisons pour qu'il nous parle de leurs habitudes, de leurs particularités et de leur personnalité. « Si la température s'annonce mauvaise, vous les verrez parfois courir partout dans le pâturage comme s'ils étaient pourchassés. »

Le bison est, à juste titre, réputé pour sa robustesse et son indépendance. C'est ce qu'aura appris M. Desjarlais lors de la première saison de mise bas dont il a été témoin. « Au printemps, la mise bas se fait sans intervention humaine, affirme-t-il. Je n'ai pas besoin d'assister la femelle. »

Malgré l'admiration croissante qu'il porte à cette espèce, M. Desjarlais explique que l'élevage de la Première nation de Brokenhead fait avant tout partie des activités de la ferme dont la raison d'être est l'élevage d'animaux pour la vente et l'abattage. Un grand éleveur n'a donc pas avantage à trop s'attacher à ses animaux. « Il faut accepter l'inévitable. Bien entendu, si l'animal est malade ou blessé, je ferai tout en mon possible pour lui porter secours », déclare-t-il.

Ce travail gratifiant comporte quand même sa part de risques. « Lorsque que je répare des clôtures ou des portes, je m'assure de ma sécurité et de celle des animaux. Animaux curieux, les bisons s'approchent souvent pour voir ce que je fais, raconte-t-il. À force de travailler auprès d'eux, on finit par les connaître, mais il faut quand même rester vigilant. »

LÀ OÙ BROUTENT LES BISONS

Il y a moins de 200 ans, les plaines de l'ouest du continent nord-américain regorgeaient de bisons qui y circulaient librement.

À l'époque, une culture autochtone intimement liée à ces grands herbivores prit racine. Toute une économie s'édifia sur la chair, les tendons, le cuir et les os de ces gigantesques créatures.

L'arrivée des colons européens donna lieu au massacre des bisons. Selon certaines données, environ 60 millions de bêtes furent abattues. Bientôt, il ne resta plus que quelques centaines d'animaux.

Au cours des dix dernières années, le nombre de nouvelles entreprises autochtones a dépassé par 105 % celui des autres entreprises canadiennes.

Aujourd'hui, les Premières nations au Manitoba recréent une partie de ce patrimoine en participant activement à l'industrie croissante de l'élevage des bisons de la province. Selon Harvey Payne, expert-conseil qui a travaillé étroitement avec l'Assembly of Manitoba Chiefs et le Manitoba First Nation Elk and Bison Council, l'imposante présence des bisons d'autrefois a fait de cette espèce un symbole puissant pour les Autochtones partout en Amérique du Nord.

« Lorsque quelqu'un s'identifiait à un symbole aussi puissant que celui du bison, on avait tendance à le respecter et à compter sur lui, note M. Payne. Le bison s'est taillé une place de choix dans la culture des tribus des plaines d'autrefois. Il est devenu une sorte de symbole pour tous les Autochtones, que leur propre culture soit liée ou non à cet animal. »

Selon Ray Salmon, observateur de l'industrie et spécialiste en matière de bisons au service d'Agriculture Manitoba, cette affinité avec le bison a permis aux entreprises autochtones d'élevage de bisons de jouer un rôle important dans l'économie provinciale. M. Salmon évalue à 14 000 le nombre de bisons dans la province. Les entreprises autochtones d'élevage de bisons regroupent près de 1 400 animaux, soit 10 % du troupeau provincial. « Le bison fera éventuellement partie intégrante du secteur de l'agriculture autochtone », ajoute M. Salmon.

Selon Larry Pascal, spécialiste en matière d'agriculture autochtone au service de la Société du crédit agricole des Premières nations, les entreprises autochtones d'élevage de bisons font face à une forte concurrence, comme tout le reste du secteur agricole. On a assisté à une chute des prix des animaux vivants et l'industrie attend la création d'un marché de la viande. Il y a deux ans à peine, les femelles se vendaient 4 500 $ la tête. Aujourd'hui, ce prix est passé à 500 $.

« Il faut maintenant que l'industrie puisse les mettre sur le marché dans l'Ouest du Canada, a souligné M. Pascal. Il faut pouvoir acheminer la viande directement dans les supermarchés pour la vente au grand public. »

Selon M. Salmon, l'un des aspects les plus intéressants de l'élevage autochtone est la façon dont la tradition se fond aux modèles économiques modernes. M. Salmon envisage le processus comme un retour vers le futur : intégrer les croyances culturelles sacrées d'autrefois au nouveau millénaire tout en gardant à l'esprit le respect et la réussite sur le plan économique.

« Les projets d'envergure comme les six entreprises autochtones d'élevage de bisons du Manitoba sont fondées tant sur le respect que sur l'économie », dit M. Payne. Il note qu'en vertu du Programme de développement économique d'AINC, tous les projets, y compris ceux qui comportent un volet culturel, comme l'élevage de bisons, doivent présenter une excellente analyse de rentabilisation pour être admissibles à un financement.

La question culturelle la plus importante est de reconnaître que les bisons sont non seulement une source de nourriture et une force motrice de l'économie des Autochtones au Manitoba, mais également un symbole



Les opérations autochtones d'élevage de bisons représentent 10 % des troupeaux élevés au Manitoba.